DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN | VETERINAIRES SANS FRONTIERES
BELGIUM

Réseau WIMA

Financement du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire

PROJET LUVUPEL
PROJET DE LUTTE CONTRE LA VULNERABILITE PAR LE PETIT ELÈVAGE
(République Démocratique du Congo)

ÉVALUATION À MI – PARCOURS

RAPPORT FINAL

Présenté par :

Pino Lacetera et Jean Virimumbalo

DECEMBRE 2011

Ce rapport ne reflète que l'opinion des experts chargés de l'évaluation, qui n'est pas nécessairement la conclusion de la DGCD, ni du Gouvernement belge.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ EXECUTIF ***5***

RAPPORT D'EVALUATION ***9***

1 INTRODUCTION ***9***

1.1 Motif de l'évaluation et objectifs 9

1.2 Composition et compétences de l'équipe et répartition des tâches 10

1.3 Méthodologie 10

1.3.1 Mise en œuvre de l'évaluation 11

1.3.2 Définition de l'échantillon objet de l'enquête de terrain et traitement des données 13

1.4 Facteurs qui ont favorisé ou entravé l'exercice d'évaluation 15

2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET ***16***

2.1 Scénario politique 16

2.2 Aperçu du sous – secteur de l'agriculture et élevage au Nord Kivu 16

2.3 Description du Projet LUVUPEL 19

3 APPRECIATION CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE ***20***

3.1 Pertinence 20

3.1.1 Indicateurs 23

3.1.2 Validité des hypothèses, risques et conditions identifiées 24

3.2 Efficience 24

3.2.1 Qualité de la gestion quotidienne 26

3.2.1.1 Suivi des élevages des bénéficiaires 26

3.2.1.2 Suivi des UP gérées par les ONGs partenaires. 26

3.2.1.3 Suivi des AVE et des CVR 26

3.2.1.4 Suivi budgétaire 26

3.2.2 Contributions des différentes parties impliquées 27

3.2.3 Qualité de l'assistance technique et de la programmation 29

3.2.4 Résultats inattendus 29

3.3 Efficacité 30

3.3.1 L'amélioration du système de suivi-contrôle des élevages familiaux 30

3.3.2 L'amélioration de l'habitat des animaux 32

3.3.3 L'amélioration de l'alimentation des animaux dans les périodes les plus critiques du cycle productif 33

3.3.4 Aspects financiers 34

4 IMPACT DE L'INTERVENTION ***35***

4.1 Sécurité alimentaire 35

4.1.1 Impact sur les bénéficiaires secondaires 41

4.2 Social et économique 43

4.3 Institutionnel 44

4.4 Environnement 45

4.5 Genre 45

4.6 VIH/Sida 46

5 DURABILITE 46

5.1 Au niveau politique 46

5.2 Au niveau social et culturel 46

5.3 Sur le plan technologique 47

5.4 Au plan institutionnel 48

5.5 Economico-financier 48

5.6 Autres facteurs 49

5.6.1 Situation sécuritaire 49

5.6.2 Risques liés à l'évolution de la relation partenariale 49

5.6.3 Changement de politique du donateur 49

6 LEÇONS APPRISES, DECISIONS ET RECOMMANDATIONS 50

6.1.1 Pour maximiser l'impact d'ici la fin de la phase pilote : 52

6.1.2 En cas de mise en œuvre d'une deuxième phase : 53

7 DEBRIEFING AVEC LES ACTEURS ET LES REPRESENTANTS DES BENEFICIAIRES 54

8 ANNEXES DU RAPPORT D'EVALUATION : 57

8.1 Annexe 1 - Cartes précisant la zone d'intervention du LUVUPEL 58

8.2 Annexe 2 - Termes de référence de la mission 61

8.3 Annexe 3 - Calendrier d'activité et itinéraire de la mission 74

8.4 Annexe 4 – Guide d'entretien à l'usage des consultants 76

8.5 Annexe 5 – Document de travail de l'atelier de restitution/validation des résultats 79

Préliminaires 79

8.6 Annexe 6 – Cadre Logique du Projet LUVUPEL, version 2010 86

8.7 Annexe 7 – Proposition de cadre logique révisé 87

8.8 Annexe 8 – Critères d'attribution des abris pour les animaux 88

8.9 Annexe 9 – Critères d'évaluation des performances des AVE 91

8.10 Annexe 10 – Rapport de synthèse de l'atelier 97

8.11 Annexe 11 – Liste des personnes rencontrées 102

8.12 Annexe 12 – Documents consultés 104

Abréviations et Acronymes

AAA:	ONG Agro Action Allemande (= WHH)
ACAP:	Action Communautaire pour l'Autoprise en charge du Paysan
AFNAC:	Association des Femmes pour la Nutrition à Assise Communautaire
AGRIPEL:	Services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
Agri Sud	ONG belge
APAV :	Association des Producteurs Agricoles de Vuhimba
AVE:	Auxiliaire Villageois d'Elevage
CAPSA :	Centre d'Appui et Production de Semences Améliorées
CCS :	«Comité Chaîne de Solidarité »
CEAPRONUT :	CEntre d'APpui à la PROmotion NUTritionnelle
COOPEC :	Coopérative d'Epargne et Crédit
CVR :	Clinique Vétérinaire Rurale
EAD :	ONG partenaire
FAO :	Food and Agriculture Organisation
FBS :	Fonds Belge de Survie
FBSA :	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FCP / KFW :	Fonds pour la Consolidation de la Paix (Coopération Allemande)
GOPA :	Bureau d'études chargé avec la gestion du programme des Fonds pour la Consolidation de la Paix (FCP) pour la Coopération Allemande en RDC
IMF :	Institution de Micro-Finance
IPAPEL :	Services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
LOFEPACO :	Ligue des Organisations Feminines Paysannes du Congo
LUVUPEL :	LUtte contre la VUlnérabilité par le Petit Elevage
MONUSCO :	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo
NPT :	Nourriture Pour Tous
OB :	Organisation de base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation des Producteurs
PIB :	Produit Interne Brut
PLP :	Partenaire Local Principal
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC :	République Démocratique du Congo
Réseau WIMA :	Watu Imara kwa Maendeleo katika Amani (Des Personnes Engagés au Développement dans la Paix)
SOCOAC :	Solidarité Cooperative Agricole du Congo
SYDIP :	SYndicat de Défense des Intérêts des Paysans
TdR :	Termes de Référence
UCG :	Université Catholique du Graben à Butembo
UP :	Unité de Production des géniteurs de qualité
VECO :	VredesEilanden Congo
VSF-B :	Vétérinaires Sans Frontières-Belgique

RÉSUMÉ EXECUTIF

Ce document porte sur les résultats de la mission d'évaluation externe à mi-parcours du projet « Lutte Contre la Vulnérabilité par le Petit Élevage » exécuté par VSF – B en partenariat avec le « Réseau WIMA » dans les Territoires de Lubero et de Beni, Province du Nord Kivu (République Démocratique du Congo).

L'objet de la mission est l'évaluation à mi - parcours de l'intervention, ou plutôt une évaluation finale « précoce » de la phase pilote. Il a été demandé aux consultants de :

- S'exprimer sur la pertinence, efficacité, efficience, cohérence, impact et durabilité des actions menées ;
- Apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints ;
- Identifier les points de force et de faiblesse de l'intervention quant à la conception, la mise en œuvre et la gestion des actions réalisées pour en tirer des leçons ;
- Analyser la pertinence d'une deuxième phase ainsi qu'examiner, le cas échéant, ses grandes orientations en termes de stratégie, activités et zone d'intervention.

Le LUVUPEL, démarré en Juin 2007, s'articule sur une durée de 10 ans repartie en deux phases : 1 phase pilote de 4 ans et une deuxième phase de 6 ans. Il a l'ambition de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux vulnérables bénéficiaires.

Les consultants estiment que les objectifs de l'action, à savoir:

- « Contribuer à l'augmentation de la sécurité alimentaire et du revenu des personnes vulnérables dans les territoires de Lubero et de Beni » et,

plus spécifiquement :

- « Accroître les productions du petit élevage familial dans les territoires de Lubero et de Beni »,

répondent encore de manière très satisfaisante aux besoins réels des populations concernées. Le groupe cible, constituée essentiellement par des ménages très vulnérables, vit encore dans une situation d'insécurité alimentaire marquée en termes de disponibilité quantitative et qualitative de nourriture ainsi que d'accessibilité financière aux denrées.

Les résultats intermédiaires identifiés, notamment :

R1 : Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour assurer l'amélioration de leurs situations ;

R2 : Un réseau de proximité d'appui à l'élevage est mis en place de manière durable au profit de petits agro-éleveurs de la zone ;

R3 : Les connaissances et les pratiques des agro-éleveurs sont améliorées ;

R4 : Les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées ;

R5 : Les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le VIH/SIDA sont améliorées,

ainsi que les activités :

- Recheptellisation du petit élevage pour les bénéficiaires vulnérables ;
- Mise en place d'un réseau de proximité d'appui à l'élevage ;
- Sensibilisation et formation technique des éleveurs ;
- Facilitation de la commercialisation des produits d'élevage ;
- Sensibilisation de masse sur la problématique du VIH/SIDA – identification des familles touchées – octroi de noyaux d'élevage – suivi ;

sont pertinents et ont donnée des résultats très satisfaisants dans d'autres pays africains. Une reformulation du R1 incluant le concept de « bonne exploitation » des élevages familiaux, ainsi que l'intégration des indicateurs de résultats actuellement utilisés pourrait permettre de mieux apprécier du point de vue quantitatif l'impact de l'action sur la sécurité alimentaire des populations cible à la fin de l'intervention.

Le choix (louable et pertinent) de viser les ménages les plus vulnérables dans un contexte général de forte vulnérabilité de la grande majorité de la population fait qu'il est peut être prétentieux de s'attendre de la majorité d'entre eux la production de résultats éclatants.

Les hypothèses identifiées lors de la planification des actions sont pertinentes. Celle ayant eu à affecter le plus sérieusement le bon déroulement des activités est la situation sécuritaire de la zone d'intervention. La

décision prise par le projet de ne pas procéder aux activités prévues dans le Territoire de Sud Lubero est pertinente. Actuellement, les conditions sécuritaires dans la zone d'intervention ne sont pas préoccupantes, néanmoins il est à présent difficile d'estimer leur évolution car les élections – présidentielles et législatives - sont prévues le 28 novembre 2011, et des actes de violence liés à cette échéance sont possibles.

Les consultants ont constaté que l'efficience de l'intervention s'est améliorée depuis la dernière mission de monitoring intervenue en 2010 et elle est maintenant satisfaisante. Toutefois elle est susceptible d'être améliorée ultérieurement par l'adoption des recommandations de la mission.

Pour l'instant, l'efficacité des résultats atteints est peu satisfaisante. En fait, actuellement la productivité des élevages familiaux est encore faible, les activités liées aux R4 n'ont pas encore débuté, la viabilité du réseau d'appui à l'élevage n'est pas encore assurée.

Cela peut s'expliquer entre autre par le fait que l'on retrouve une forte interdépendance entre certains résultats : le degré d'application des techniques d'élevage proposé par le projet aux éleveurs est faible (R3). Cela entraîne une faible productivité des élevages familiaux (R1), qui à son tour rend inutile les démarches de viabilisation du circuit de commercialisation des produits d'élevage (R4) car les quantités à commercialiser sont faibles, et menace la viabilité du réseau de proximité d'appui à l'élevage en phase après projet (R2), car les éleveurs demeurent encore trop démunis pour payer ses services.

L'opinion des consultants est que la faible performance des élevages constatée sur place est due principalement à la négligence de beaucoup de bénéficiaires dans la conduite de l'activité, notamment :

- hygiène insatisfaisante des élevages ;
- abreuvement irrégulier (lapins) ;
- affouragement insatisfaisant (petits ruminants) ;
- faible application des normes de contrôle de la reproduction ;
- absence de complémentation alimentaire.

Cela ne signifie pas forcément qu'il y a chez eux un manque de motivation ou d'intérêt, ou un faible niveau d'appropriation des contenus des formations technique proposées - par ailleurs très simples - mais il ne faut pas oublier qu'on parle de personnes très vulnérables, et cela implique souvent (entre autre, bien sûr) un faible niveau d'attitude aux activités productives ainsi que des potentialités plutôt limitées. D'autre part, certains d'entre eux ont pu réussir.

Les consultants sont persuadés que le problème principal réside dans le dysfonctionnement de l'actuel dispositif de suivi-contrôle de l'activité des éleveurs. En principe, les CCS devraient assurer- en sus du suivi du système de crédit rotatif - le suivi rapproché de la conduite de l'élevage des bénéficiaires. Il a été constaté qu'ils ne jouent pas leur rôle quant à cette dernière tâche. Leur motivation (lire : compensation financière) au suivi des bénéficiaires ayant déjà remboursé le crédit rotatif est insuffisante pour l'atteinte de résultats satisfaisants et des variations importantes dans la stratégie du projet dans la matière s'imposent pour aboutir à un impact significatif et durable sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables concernés. L'instauration d'un système de primes ancrées au niveau de productivité des élevages pour les membres des CCS chargés de leur suivi-contrôle devrait être envisagée.

L'exécution du budget a été globalement satisfaisante : entre 85 et 91% pour les trois annualités. Cependant, malgré le système de suivi mensuel, trimestriel et annuel des dépenses mis en place, des dépassements ou sous – utilisations des lignes budgétaires ont été constatés.

En ligne générale, les sous – utilisations des lignes destinés à l'atteinte des différents résultats sont imputables surtout à la réduction de la zone d'intervention initialement prévue. En outre, l'interdépendance des résultats déjà citée auparavant a conditionné la mise en œuvre des certaines activités. Elles pourront être relancées lors de la deuxième phase.

Les dépassements concernent les dépenses de fonctionnement du projet : salaires, fonctionnement du matériel roulant, frais de mission. Ce type de dépense est peu flexible, car dépend essentiellement de la durée de l'exécution de l'action et les dépassements se justifient surtout par la durée des trois annualités budgétaires, que en réalité se sont étendues sur quatre ans. Néanmoins, une réduction significative des frais de mission du personnel et une optimisation de l'utilisation du matériel roulant serait à envisager.

Jusqu'en Août 2011, le LUVUPEL a octroyé de kits d'élevage à 2.419 ménages vulnérables, dont 1.321 en année 3 (58% du total). La perspective est de doubler (presque) ce chiffre jusqu'en fin d'année 2012 (fin de la phase pilote), ce qui semble possible compte tenu de l'accélération remarquable constatée dans l'octroi des noyaux en année 3. Le rapport coûts/bénéfices de l'intervention est donc susceptible de s'améliorer sensiblement d'ici la fin de la phase pilote.

L'estimation quantitative de l'impact de l'intervention sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables en termes d'amélioration de leur état nutritionnel est pour l'heure un peu difficile à faire pour manque de base – line. L'évolution des indicateurs y afférents pourra être appréciée en fin de phase pilote par la comparaison de leur niveau en fin année 3 - estimé par l'évaluation à mi-parcours et par une enquête menée par l'UCG en Juillet 2011 - avec le niveau atteint en fin de phase pilote, à déterminer par une enquête ultérieure à mener pas avant de Juin 2012.

D'autre part, d'un point de vue qualitatif, la destination d'usage des revenus tirés de l'élevage confirme un impact très satisfaisant de l'action sur la sécurité alimentaire et, plus en général, sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires.

Les consultants peuvent conclure que :

- L'action a été correctement conçue et répond toujours à des besoins réels des populations concernées ;
- Une deuxième phase est opportune, car la pertinence de l'action vis – à vis du recentrage de la stratégie d'intervention du FBSA est confirmée par le faible niveau de sécurité alimentaire du groupe cible en termes de disponibilité quantitative et qualitative de nourriture ainsi que d'accessibilité financière aux denrées, et des améliorations substantielles d'une telle situation pourraient intervenir avec une poursuite de l'action (par ailleurs déjà conçue sur une durée de 10 ans en phase de formulation) ;
- L'épanouissement et la pérennisation des activités d'élevage familial reposent en première instance sur leur rentabilisation. Elle ne pourra pas être assurée d'ici la fin de la phase pilote que pour une minorité de bénéficiaires. Ceci pourrait conditionner davantage la viabilité du réseau des CVR, car les éleveurs démunis ne seront pas encore en mesure de payer les services vétérinaires de proximité, soit par manque d'intérêt, soit par manque de moyens ;
- La pérennisation du réseau de santé animale de proximité permettrait d'atteindre un nombre d'éleveurs bien supérieur au nombre des bénéficiaires directs du LUVUPEL. L'expérience de VSF – B dans d'autres Pays africain montre que 4 ans d'appui soutenu ne suffisent généralement pas pour viabiliser ce type de dispositif ;
- Les effets positifs de la réorientation proposée par les consultants ne pourront être que faiblement perceptibles d'ici la fin de la phase pilote : l'actuelle minorité de ménages ayant réussi à sortir du cercle de la vulnérabilité pourrait devenir une majorité seulement par la prolongation des actions du projet dans le cadre d'une deuxième phase.
- Le fonctionnement satisfaisant du système de crédit rotatif en nature mis en place par le LUVUPEL fait augmenter rapidement le nombre de ménages pouvant bénéficier des noyaux d'élevage. Cette tendance pourrait se confirmer lors d'une deuxième phase, tout en améliorant ultérieurement le rapport coûts/bénéfices du projet;
- Une intégration effective des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP locales existantes est importante pour la viabilisation de l'intervention sur le long terme. Il est fort improbable qu'une telle démarche puisse aboutir d'ici la fin de la phase pilote.

La mission d'évaluation peut donc émettre les recommandations suivantes, en ordre de priorité décroissante :

Pour maximiser l'impact d'ici la fin de la phase pilote

Recommandation n° 1 : Modifier et renforcer dans le meilleur délai le dispositif de suivi-contrôle des activités de petit élevage des ménages bénéficiaires.

Prévoir des investissements importants en termes de formation et de primes de motivation des CCS. Les primes devront être ancrées au niveau de productivité des élevages du ressort des CCS concernés. La

formation au sujet des techniques améliorées d'élevage devra être renforcée par des « recyclages sur le tas » menés fréquemment par les agents du projet.

La mission recommande aussi de revoir les cahiers de charge et les lieux d'affectation des techniciens vulgarisateurs de l'équipe. Plus en particulier, leurs tâches devraient se limiter à :

- Suivi-contrôle des activités de terrain des CCS ;
- Contrôles « random » chez quelques bénéficiaires pour valider les données reportés par les CCS ;
- Élaboration et synthèse des rapports fournis par les CCS, à l'intention des cadres du projet ;
- Distributions des noyaux d'élevage et équipements.

Toutes les autres attributions prévues par leur cahier de charge devraient être remontées aux cadres de niveau supérieur. Au moins un des techniciens devrait être affecté à Beni en permanence (noyau 2, deux heures de mauvaise route de Butembo, siège du projet).

Recommandation n° 2 : Assurer les conditions minimales d'habitat pour les animaux et les personnes au plus grand nombre de bénéficiaires possible

Intensifier les investissements du projet en matière d'octroi d'abris d'élevage aux bénéficiaires, tout en gardant les critères d'attribution déjà établis.

Recommandation n° 3 : Tester à petite échelle des compléments à faible coût pour l'alimentation des lapins dans les périodes les plus critiques de leur cycle productif

Effectuer dans le meilleur délai des tests d'administration de compléments à faible coût aux lapines allaitantes et aux lapereaux en cours de sevrage auprès des bénéficiaires les plus performants.

Recommandation n° 4: Intensifier l'appui aux vétérinaires privés dans l'identification et la mise en place d'activités économiques complémentaires aux soins vétérinaires et à la vente de médicaments.

Intensifier l'appui aux vétérinaires privés en matière d'identification, analyse technique et économique, financement et mise en route d'activités génératrices de revenus complémentaires auprès des CVR. Une unité- pilote pour l'élevage des poules pourrait être objet d'une étude de faisabilité.

Recommandation n° 5 : Programmer une enquête nutritionnelle auprès des ménages bénéficiaires

Prévoir une enquête portant sur l'état nutritionnel des ménages vulnérables appuyés avant la fin de la phase pilote, pour apprécier l'évolution des indicateurs de résultat en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire. A ce que l'évolution puisse être perceptible, l'enquête ne devrait pas être menée avant Juin 2012.

Recommandation n° 6 : Relancer les essais d'élevage amélioré des cobayes

Renforcer les échanges avec l'UCG pour la mise en commun des expériences d'amélioration de la technique d'élevage des cobayes, et procéder à des tests auprès d'éleveurs de lapins performants. Entre temps, pour des considérations d'ordre hygiénique – sanitaire, les distributions des cobayes devraient être suspendues. En cas de succès des tests, et seulement dans ce cas, elles devraient être reprises lors de la deuxième phase.

Recommandation n° 7 : Ne pas commencer les activités de recheptellisation avicole

La mission estime que les activités liés à l'augmentation substantielle de la productivité des élevages familiaux d'ici la fin de la phase pilote demanderont beaucoup d'efforts à l'équipe du projet, compte tenu du temps à disposition. Pour cela les consultant recommandent que le volet recheptellisation avicole ne soit pas abordé en phase pilote, mais lors de la deuxième phase.

Recommandation n° 8: Demander au bailleur de fonds un avenant au contrat sans coûts additionnels

Pour rendre plus perceptible l'impact du projet après réorientation, la mission recommande une prolongation de la phase pilote de 3 (trois) mois, soit jusqu'en Décembre 2012. Cette prolongation devrait se faire sans coûts additionnels, en utilisant les reliquats budgétaires existants.

En cas de mise en œuvre d'une deuxième phase

Recommandation n° 1: Ne pas prévoir une extension géographique de l'intervention

Ne pas intervenir dans le Sud Lubero. Éventuellement, une extension des activités à d'autres villages des Territoires de Nord Lubero et Beni pourrait être envisagée. Le cas échéant, un critère important de sélection des nouveau villages d'intervention pourrait être l'incidence de la pandémie du VIH/SIDA, à estimer avec la collaboration des Zones de Santé.

Recommandation n° 2: Favoriser l'intégration des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP existantes
Une intégration effective des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP locales existantes est importante pour la viabilisation de l'intervention sur le long terme. La mission recommande qu'une attention particulière soit accordée par le projet aux échanges entre les CCS et les OP de proximité, pour la connaissance mutuelle des avantages réciproques possibles à travers le partenariat.
Le PLP « Réseau WIMA » devrait être le premier responsable de l'organisation des échanges.
Recommandation n° 3: Établir des protocoles d'accord avec toutes les Zones de Santé couvrant les villages d'intervention du projet pour la mise en œuvre des activités liées au R5
Recommandation n° 4: Revoir les critères de première attribution quant au type de noyau d'élevage à octroyer aux ménages bénéficiaires. Les consultants estiment que l'élevage du lapin avec le module proposé par le projet LUVUPEL, tout en demandant un peu d'effort et d'application de la part des éleveurs, est aisément à leur porté et c'est le plus apte à réduire la vulnérabilité des ménages dans un délai très court. Les bons résultats d'exploitation enregistrés par certains ménages, vis – à – vis des mauvais résultats enregistrés chez d'autres à parité de conditions en témoignent. Donc, les consultants recommandent d'accorder seulement des lapins en première attribution. Cela permettra entre autre d'apprécier l'attitude à l'activité productive des bénéficiaires. Suite à l'évaluation positive de leurs performances, ces ménages pourront bénéficier des abris et des cobayes. Une évaluation ultérieure des performances de la part des CCS pourra déterminer l'octroi d'un noyau de petits ruminants ou poules.
Recommandation n° 5: Mettre au point des modèles de cages à lapins en matériaux locaux adaptés aux différents contextes agro – climatiques de la zone de projet.
Réaliser des modèles de cages entièrement en matériaux locaux, et former des artisans villageois à leur réalisation et réparation.
Recommandation n° 6 : Modifier ultérieurement l'approche de la recheptellisation avicole
Octroyer les noyaux de poules exclusivement sur demande et aux éleveurs les plus performants, ayant déjà donné preuve confirmée de leur capacité avec les autres espèces, donc étant largement sortis de leur situation d'indigence totale d'avant-projet, tout en gardant le principe de la distribution de volaille de race locale.
Recommandation n° 7 : Mettre en place les synergies possibles avec les autres opérateurs internationaux de la place pour la mise en œuvre du volet de viabilisation de la commercialisation des produits d'élevage
Établir un partenariat institutionnel avec les ONG VECO et AgriSud dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la viabilisation de la commercialisation des produits d'élevage.

RAPPORT D'EVALUATION

1 INTRODUCTION

Ce document porte sur les résultats de la mission d'évaluation externe à mi-parcours du projet « Lutte Contre la Vulnérabilité par le Petit Élevage » exécuté par VSF – B en partenariat avec le « Réseau WIMA » dans les Territoires de Lubero et Beni, Province du Nord Kivu (République Démocratique du Congo).

1.1 Motif de l'évaluation et objectifs

L'objet de la mission est l'évaluation à mi-parcours de l'intervention, ou plutôt une évaluation finale « précoce » de la phase pilote. Il a été demandé aux consultants de[1] :

- S'exprimer sur la pertinence, efficacité, efficience, cohérence, impact et durabilité des actions menées ;
- Apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints ;

[1] Cfr. Annexe 2, TdR de la mission

- Identifier les points de force et de faiblesse de l'intervention quant à la conception, la mise en œuvre et la gestion des actions réalisées pour en tirer des leçons ;
- Analyser la pertinence d'une deuxième phase ainsi qu'examiner, le cas échéant, ses grandes orientations en termes de stratégie, activités et zone d'intervention.

Une attention particulière a été accordée par les consultants à :

- L'appréciation des effets/impacts sur les populations bénéficiaires en termes de contribution à la sécurité alimentaire des ménages vulnérables ; cela en relation entre autre au récent changement de statut du FBSA (jadis FBS) comportant aussi un recentrage de sa stratégie d'intervention sur la sécurité alimentaire ; il est question pour le bailleur de comprendre dans quelle mesure le projet LUVUPEL est pertinente avec sa nouvelle stratégie ;
- L'estimation de la dimension coûts/bénéfices quant à l'efficience de l'intervention ;
- La détermination des éléments clé à prendre en compte pour maximiser les opportunités d'épanouissement et pérennisation des résultats du projet après la fin des apports extérieurs ;
- L'estimation des risques sécuritaires dans la zone, afin de s'exprimer au sujet d'une possible extension de la zone d'intervention lors d'une éventuelle deuxième phase.

1.2 Composition et compétences de l'équipe et répartition des tâches

Les travaux de la mission en RDC ont été exécutés du 03 au 21 Octobre 2011 par 2 consultants: 1 expert international en sécurité alimentaire et développement rural et 1 expert national vétérinaire.

La mission a comportée entre autre[2] :

- Briefing et programmation avec M. le gestionnaire du projet LUVUPEL de VSF – B et le co – gestionnaire du « Réseau WIMA » ;
- Documentation et rencontres institutionnelles (équipe de projet, structures partenaires) ;
- Visites auprès d'un échantillon de bénéficiaires (28 chefs de ménage repartis en 10 villages dans le Territoire de Nord Lubero et 5 villages de Beni)
- Entretiens avec les membres des CCS et les AVE des 15 villages visités ;
- Visite des CVR dans les 2 Territoires et entretiens avec les vétérinaires privés responsables ;
- Visites d'autres réalisations du projet : 4 unités de production de géniteurs (2 lapins et 2 chèvres), 2 unités de démonstration attribuées aux AVE ;
- Exécution d'un atelier participatif de la durée d'une journée réunissant 27 participants issus des bénéficiaires et des structures d'appui des deux Territoires concernés par l'action. L'atelier s'est tenu à Butembo le 18 Octobre 2011 et a permis entre autre la restitution/validation des constats de la mission sur terrain.

Les deux consultants ont mené conjointement les différents rencontres institutionnelles et visites de terrain, tandis que se sont partagés les entretiens avec les chefs de ménage.

Tout au long de la mission, les consultants ont été accompagnés par des agents de VSF – B et/ou du « Réseau Wima ».

1.3 Méthodologie

Conformément aux termes de référence et compte tenu qu'il s'agit d'une évaluation à mi-parcours, les activités de la mission ont été réalisés en trois étapes, à savoir :

Etape 1 : Évaluation des actions réalisées et résultats atteints;

Etape 2 : Analyse et appréciation de la qualité de l'intervention ;

[2] Cfr. Annexe 3 – Calendrier d'activité et itineraire de la mission

Etape 3 : Définition de la pertinence et des grandes orientations d'une éventuelle deuxième phase.

1.3.1 Mise en œuvre de l'évaluation

Étape 1 : Évaluation des actions réalisées et résultats atteints

Le chef de mission a commencé ses activités dans son lieu de résidence par une analyse des documents disponibles en format électronique. Ensuite, un briefing auprès du siège de VSF – B et au FBSA à Bruxelles ont eu lieu. Les activités en RDC ont débuté à Butembo par une réunion de présentation des deux consultants et briefing à la représentation locale de VSF – B avec l'équipe de direction du projet. Cette réunion a servi entre autre à valider les TdR, à mettre au point la stratégie détaillée, le calendrier et l'itinéraire de la mission, les tâches spécifiques des membres de l'équipe d'évaluation ainsi qu'à définir les informations de base à collecter et les modalités d'accès à ces informations. Ainsi, les consultants ont collecté et exploité les informations de base relatives au projet et plus en général au secteur concerné par les actions menées qui n'avaient pas pu être exploitées avant le début des activités en RDC. L'analyse de la documentation disponible a permis à l'équipe chargée de la mission de prendre en compte et de valoriser le travail déjà effectué, d'évaluer l'opportunité d'autres rencontres institutionnelles sur place, ainsi que de mieux cibler la formulation des recommandations. Entre temps, le chef de mission a formalisé le contrat avec le consultant national déjà identifié.

Après, la mission a commencé son programme de visites de terrain, notamment dans les zones de Nord Lubero et Beni. Une sélection significative des sites à visiter a été concordée lors de la réunion de briefing de sorte à pouvoir couvrir toutes les typologies d'activité expérimentées et les « axes » (géographiques) de l'intervention.

Une "investigation participative" sur la vision des bénéficiaires (ménages vulnérables, ONGs locales, AVE, vétérinaires privés) ainsi que des équipes opérationnelles des actions à propos de leur fonctionnement à tous les niveaux a été effectuée. Dans le cas des bénéficiaires directs (chefs de ménage) l'analyse s'est basée sur le traitement des donnés issues d'interviews approfondies et semi – structurés[3], lesquelles ont permis:

- que l'interviewé développe son point de vue avec liberté, qu'il puisse exprimer aussi ses opinions, etc.;
- d'avoir un format, en sorte que tous les éléments nécessaires soient traités.

Figure 1 Entretien semi – structuré avec un éleveur familial

[3] Cfr. Annexe 4 – Guide d'entretien à l'usage des consultants

La mission a conduit aussi des interviews auprès des principaux partenaires locaux du projet et d'autres acteurs non impliqués directement dans l'exécution du projet, mais concernés en termes de domaine d'activité (autres projets de développement, IMF, Organisations Professionnelles). Cela afin de pouvoir apprécier le scénario externe ou les actions se positionnent.
Sur la base de l'observation directe et des informations provenant de ces trois sources, il a été possible pour la mission de vérifier sur le terrain l'analyse documentaire préalable et de se prononcer sur les aspects demandés, notamment :

Pertinence
La mission a apprécié :

- La qualité de l'intervention au regard de la situation de sécurité alimentaire locale, des politiques sectorielles nationales et de la nouvelle stratégie d'intervention du FBSA ;
- L'adéquation et le dégré de mise en œuvre des réorientations d'approche intervenues en cours d'exécution.

Efficience
Elle a été définie sur la base du rapport entre les résultats produits et les ressources utilisées, ainsi que par la comparaison entre les ressources planifiées et celles effectivement utilisées. Les résultats ont été constatés conformément aux indicateurs et chronogramme initial, et/ou établis après les réorientations. La capacité d'adaptation du projet à d'éventuels changements des conditions de mise en œuvre (flexibilité) a été également appréciée.

Efficacité
Elle a été définie sur la base de la comparaison entre l'état d'achèvement et ce qu'était prévu initialement. Il a été considéré le degré d'atteinte de l'objectif spécifique du projet, le degré de prise en compte des besoins des bénéficiaires, l'appréciation de ces derniers du niveau des résultats obtenus et de leur utilisation effective. Les causes d'atteinte partielle ou de non atteinte des résultats prévus ont été aussi analysées.

Cohérence
La mission s'est prononcée sur l'effet des synergies et complémentarité avec d'autres actions de développement éventuellement en cours dans la zone. Cela en termes d'approches adoptées, de logistique, de relationnel, de meilleure adhésion et donc atteinte des objectifs du LUVUPEL à moyen terme en faisant ressortir les typologies et modalités d'intervention qu'il convient respectivement d'éviter ou encourager par la suite et a formulé des commentaires sur la cohérence globale des actions.

Impact
La mission a évalué les effets/impacts de l'intervention sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires et sur l'amélioration de leurs revenus. Cela a pu permettre de formuler des recommandations qui consolident les impacts positifs et minimisent les impacts négatifs pour les bénéficiaires, les instances partenaires et les groupes cibles et non cibles, dans le cadre d'une éventuelle deuxième phase.

Durabilité
Les consultants se sont prononcés sur l'utilité des dispositions prises par le projet afin d'assurer un ancrage effectif des acquis du projet aux différents niveaux, ainsi que celles visant à renforcer les capacités d'appropriation de la part des bénéficiaires. Cela a pu permettre de proposer des recommandations à prendre en compte dans le cadre de la formulation éventuelle d'une deuxième phase. Les principaux facteurs de durabilité ont été analysés (politiques, socio – culturels, technologiques, économiques – financiers, institutionnels). Une attention particulière a été accordée à la problématique VIH/SIDA, que fait l'objet d'un volet spécifique du projet.
Thèmes transversaux

La mission a considéré aussi la prise en compte dans l'exécution du projet des thèmes transversaux ciblés lors de l'élaboration du projet, telles que l'égalité des opportunités offertes aux hommes et femmes, les questions liées aux aspects environnementaux, l'apport fourni quant au renforcement des capacités des institutions locales, la visibilité du projet, l'économie sociale" du projet (choix des partenaires, services rendus aux OB).

Etape 2 : Analyse et appréciation de la qualité de l'intervention

Arrivée à ce point la mission a pu se faire une idée assez précise des conditions d'exécution du projet et a pu:

- Établir ses observations et conclusions préliminaires : elles ont été présentées d'abord à l'équipe de direction du projet lors d'une séance de travail à Butembo et ont servi de base pour la rédaction du document de travail d'un atelier participatif de restitution/validation[4] ;
- Organiser et tenir un atelier participatif regroupant les parties impliquées, notamment les représentants de bénéficiaires, des organisations partenaires, des services techniques déconcentrés, des organes d'exécution du projet, ainsi que des autres partenaires potentiels de la place (IMF, OB). Cet atelier s'est tenu à Butembo le 18 Octobre 2011 (27 participants)[5]. Il est perçu en tant que instance de validation des conclusions provisoires ainsi que de contribution à l'élaboration des recommandations à formuler par la mission.
- Tirer les leçons apprises du projet surtout en matière d'approches et des actions en vue d'application future.

Étape 3 : Définition de la pertinence et des grandes orientations d'une deuxième phase :

Sur la base du travail effectué, la mission a pu enfin :

- Formuler les recommandations à VSF - B afin de contribuer à l'orienter pour ce qui est de l'exécution de la partie finale de la phase pilote ;
- Se prononcer quant à la pertinence et aux grandes orientations d'une deuxième phase du LUVUPEL.

Une note de fin de mission portant sur les points sus – mentionnés a été élaborée à Butembo et présentée à l'équipe du projet lors d'un débriefing.

Un débriefing a eu lieu aussi à Bruxelles, où la note de fin de mission a été présentée au responsable de VSF – B pour l'Afrique francophone et à deux représentantes du FBSA.

1.3.2 Définition de l'échantillon objet de l'enquête de terrain et traitement des données

L'échantillon objet de l'enquête de terrain a été défini lors de la réunion de briefing à Butembo selon les critères suivants :

- Couvrir les Territoires de Nord Lubero (3 axes géographiques d'intervention) et de Beni, où le démarrage des activités est plus récente[6] ;
- S'entretenir avec les différentes typologies de bénéficiaires directs par rapport aux noyaux d'élevage reçus par le LUVUPEL et leurs « ancienneté » en tant que bénéficiaires, ainsi que visiter leurs élevages familiaux ;
- Pouvoir réaliser au moins 2 entretiens par site sans devoir couvrir des grandes distances ;
- Visiter les autres réalisations du projet (CVR, Unités de multiplication des géniteurs, Unité d'élevage de démonstration, abris pour animaux) et s'entretenir avec leurs gestionnaires ;
- S'entretenir avec les AVE et les membres des CCS chargés du suivi des villages à visiter ;
- Pouvoir réaliser l'enquête dans sept (7) jours.

[4] Cfr. Annexe 5- Document de travail de l'atelier de restitution/validation des résultats préliminaires
[5] Cfr. Annexe 10 – Rapport de synthèse de l'ateleir
[6] Cfr. Annexe 1 – Cartes de la zone d'intevention du projet

Ci - après, les principales caractéristiques de l'échantillon considéré

Territoire	Village	Activités						
		Entretiens Chefs de ménage	Entretiens AVE[7]	Entretiens gestionn. partenaires	Entretiens membres CCS	Visites Unités de product. géniteurs	Visites Unités d'élevage de demonstr.	Visites CVR
Nord Lubero	Musienene	2		1	1	1		1
	Kasinga	2			1		1	
	Kipesé	2			1			
	Nyabili	2			1			
	Luotu	2		1	1	1		
	Kitsuku	2			1		1	
	Magheria	2			1			
	Luhanga			1	1	1		
	Vuhovi	2			1			
	Bunyuka	1			1			
Beni	Mataba	2			1			
	Oicha	2			1			1
	Mangina	3		1	1	1		
	Bel Air	2			1			
	Paida	2			1			
TOTAL	**15**	**28**	**10**	**4**	**28**	**4**	**2**	**2**

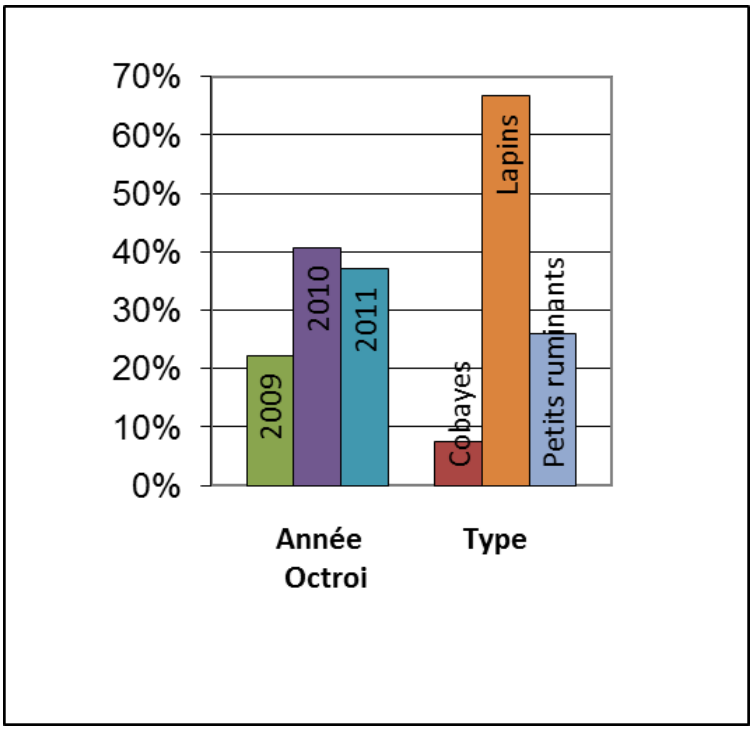

[7] Les AVE ont la responsabilité du suivi sanitaire de plus d'un village. Pour ce qui est des villages visités, 10 AVE ont été rencontrés. Parfois, ils ont accompagné la mission lors des entretiens avec les chefs de ménage. Les entretiens avec les AVE ont été informels. Ils ont porté surtout sur l'éclaircissement de quelque aspect spécifique ressorti des entretiens.

A cause de l'étendue de la zone d'intervention et du mauvais état des routes, les temps de déplacement d'un site à l'autre sont longs.

Figure 2 Route dans la zone d'intervention

Cela a fait que l'échantillon des bénéficiaires directs interviewés, tout en étant représentatif du point de vue qualitatif, il est de taille plutôt réduite pour des analyses quantitatives poussés: 28 ménages enquêtés sur plus de 2.400 touchés par l'intervention. Néanmoins les consultants ont pu pallier à cette difficulté par :

- La prise en compte des résultats de l'enquête sur l'impact du projet menée par la Faculté des Sciences Economiques et Gestion de l'UCG de Butembo en Juillet 2011. L'échantillon de cette enquête est composé par 341 ménages dans le Territoire de Nord Lubero ;
- L'utilisation de la fonction statistique « médiane » pour le traitement des données. Du fait qu'elle restitue la valeur moyenne de la partie centrale de valeurs considérées, sans tenir en compte les valeurs extrêmes, le chef de mission l'estime mieux adaptée de la moyenne arithmétique pour décrire les résultats, compte tenu de la taille réduite de l'échantillon.

1.4 Facteurs qui ont favorisé ou entravé l'exercice d'évaluation

La mission a été sans doute favorisée par la disponibilité et l'attitude de franche collaboration de toute l'équipe du projet, qui a participé activement à la planification et l'exécution des activités de terrain et a su mobiliser la logistique nécessaire pour fixer les rendez – vous des consultants, pour les sorties de terrain et pour la réalisation de l'atelier. Les consultants leur sont bien gré pour cela.

Il n'y a pas eu des contraintes majeures à la bonne exécution de la mission. Cependant, faute de temps, la note de fin de mission présentée lors du débriefing à Butembo était incomplète. Cela a conditionné l'exposition claire des recommandations provisoires à l'équipe du projet et les échanges « à chaud » à ce sujet. En effet, le chef de mission a préféré sacrifier cet aspect en la faveur d'une collecte plus complète d'informations sur place, indispensables pour la qualité du travail. D'ailleurs, une telle éventualité avait été ventilée dans l'offre technique et le chef de mission estime que, compte tenu de l'attitude collaborative de l'équipe du projet, ce désagrément n'a pas produit des effets négatifs sur le consensus de toutes les parties impliquées quant aux recommandations émises. Cela en vertu des échanges constructifs intervenus après le départ du chef de mission de la RDC.

2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Scénario politique[8]

L'année 2010 a été marquée par les célébrations du cinquantenaire de l'Indépendance de la RDC. La participation de plusieurs personnalités de haut niveau dont le Secrétaire General des Nations Unies, le roi de Belgique et les Chefs d'État du Rwanda et de l'Ouganda démontrent ainsi une normalisation des relations de la RDC avec ses voisins et partenaires.

En Juillet 2010, la RDC a atteint le point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) qui lui a permis de bénéficier d'une annulation substantielle de sa dette publique extérieure à hauteur de 12,5 milliards de dollars. L'annulation de la dette marque une consécration des avancées en matière de gouvernance et pourrait renforcer les capacités du Pays à financer son développement.

Le taux d'inflation annuel en 2010 a été de 8,35% tandis que la croissance a enregistré un taux de + 6,5 %. L'adoption de la résolution 1925 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies en mai 2010 a redéfini le mandat de la mission de maintien de la paix, MONUSCO, autour des priorités émergentes comme la protection des civils, la stabilisation et la consolidation de la paix. Le paysage politique en RDC a connu également quelques remous dus à l'assassinat d'un militant des droits de l'homme (juin 2010) et à l'imminence des élections présidentielles et législatives, prévues le 28 Novembre 2011 et marquées par le retour d'une grande figure de l'opposition, ainsi qu'à la révision de la constitution instituant un scrutin présidentiel à un seul tour. Ces différents événements augurent d'une dynamique politique inhabituelle dont les conséquences pourraient, si elles ne sont pas bien gérées, affecter la stabilité du Pays.

Au niveau régional, l'Est et l'Ouest continuent de connaître des situations spécifiques. A l'Est du Pays, où se situe le Nord Kivu, les exactions de groupes armés contre les populations civiles, y compris les violences sexuelles, se poursuivent ; le nombre de personnes déplacées reste très élevé (1,9 millions), et les opérations militaires conjointes du Gouvernement et des forces de maintien de la paix sont loin de mettre fin à la crise.

2.2 Aperçu du sous – secteur de l'agriculture et élevage au Nord Kivu[9]

Avec une superficie de 59 631 km² répartis dans les 6 territoires de Beni, Lubero, Rutshuru, Goma (chef-lieu), Masisi, Walikale et Nyiragongo, plus de 5 millions d'habitants, une densité sur terres habitables de 250 habit. /km², un taux de croissance démographique 3,5% par an, 4,15 millions d'ha de forêt et 3 parcs nationaux parmi lesquels on compte le parcs des Virunga, classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, le Nord-Kivu possède d'énormes potentialités économiques agricoles, minières, halieutiques, touristiques et commerciales. Avant l'effondrement des secteurs porteurs de croissance et la détérioration des indicateurs économiques consécutifs aux effets des guerres et conflits inter-ethniques, le Nord – Kivu avait mérité sa renommée de Grenier du Congo.

Cependant l'économie continue à se détériorer. Les indicateurs de la Province présentent actuellement les tendances suivantes :

- 78% de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté ;
- Un taux moyen de chômage de 83% dont la majorité sont des jeunes ;
- Seulement 29 % des 6-14 ans et 14% des 13 à 20 ans d'enfants scolarisés ;
- Une situation sécuritaire fragile décourageant les investisseurs ;
- Un environnement des affaires difficile.

[8] PNUD, lettre du Coordonnateur Résident au Secrétaire Général, Janvier 20011

[9] PNUD, Profil Économique de la Province du Nord Kivu – 10 ans en prospective : 2000 – 2009, (2011)

Synthèse rapport des cultures vivrières de base

Culture	Superficie Moyenne par planteur en ha	Production Moyenne 2000 – 2009 en tonnes	Production Moyenne Vendue en %	Rendement Kg/ha
Manioc	0,29	1.722.783	52%	13.382
Pomme de terre	0,55	504.777	70%	6.474
Haricot	0,50	174.176	66%	646
Mais	0,25	110.267	74%	1.027
Riz	0,61	93.895	68%	1.809
Soja	0,23	10.464	86%	906
Blé	0,20	3.124	78%	618
Colocase/Taro	0,14	132.267	33%	4.744
Igname	0,15	43.325	13%	6.723
Patate douce	0,21	243.620	45%	5.005

Source : Chiffres du Rapport annuel AGRIPEL 2008

La zone d'intervention du LUVUPEL[10] se situe dans les deux territoires les plus peuplés du Nord-Kivu, notamment Lubero avec 1.085.117 habitants et Beni avec 1.004.378 habitants. A démonstration de leur vocation marquée pour l'élevage, le territoire de Beni concentre 82 % de la production du petit bétail du Nord Kivu, suivi de loin par le territoire de Lubero avec 12 %.

Statistiques de l'élevage du Petit Bétail et Bassecour

	Caprins	Ovins	Porcins	Lapins	Poule	Canard	Cobaye
Beni	1.399.200	36.606	69.743	24.746	203.642	24.664	482.835
Lubero	46.509	61.604	112.906	199.073	87.909	11.603	115.201

Source : Synthèse du rapport IPAPEL 2008/2009

En effet, dans la période 2000 – 2009 l'agriculture a constitué 87 % du PIB de la Province, la pêche 1% et l'élevage 12%. Par ailleurs, il s'agit d'une agriculture de type artisanale et familiale, de surcroît pluviale. L'absence de sécurité et de l'énergie électrique a bridé le secteur Secondaire (10 % du PIB). D'autres facteurs structurels influent aussi sur les faibles performances notamment :

- La rareté des capitaux et la faiblesse du système financier bancaire et non bancaire : les IMF sont assez nombreuses dans la Province : 36 IMF dont 31 COOPEC. Ces dernières accaparent fin 2009 78,6 % de parts de marchés. Néanmoins, ces structures sont jeunes et de petite taille en capitaux et en infrastructures. Elles manquent de professionnalisme, se forment encore et sont caractérisées par une faible vision stratégique des promoteurs : le crédit agricole est quasiment inexistant, ou pratiqué avec des conditions qui le rendent inaccessible aux petits exploitants. Il y a aussi la mauvaise qualité de leur portefeuille avec un ratio supérieur à 5% des retards de paiements fin échéances. Ces institutions n'ont pas pu couvrir les charges par les produits ;
- La faiblesse de l'esprit d'entreprise et de la culture industrielle.

La structure de la formation du PIB du Nord – Kivu indique une économie en manque de souffle et qui a besoin d'être boostée par l'apport de divers intrants, de ressources, et de stratégies structurantes et innovantes en vue d'optimiser l'exploitation des immenses potentialités sous – exploités actuellement, notamment dans l'agriculture où seulement 17 % des actifs agricoles sur les 88% des populations vivant en milieu rural ont un travail rémunéré, pendant que la majorité de la force de travail est sans accès aux ressources favorables à la reprise de la production des filières du secteur primaire, notamment la pêche, l'élevage, l'exploitation forestière et Minière. Les revenus des travailleurs agricoles sont toujours faibles en raison des faibles prix offerts aux produits de leurs récoltes et du fait d'un accès limité aux marchés porteurs, en plus d'une faible structuration de ce secteur et de la faiblesse des stratégies du cycle de la post-récolte. La

[10] Cfr. Annexe 1 – Cartes de la zone d'intervention du projet

taille moyenne des champs individuels ne dépasse pas 0,5 ha pour la majorité des cultures vivrières prioritaires. Des exceptions : 0,61ha pour le haricot, 0,61 ha pour le riz Paddy et 0,55 ha pour la pomme de terre, cultures qui rapportent plus de revenus aux paysans. Il s'agit des cultures alimentaires qui ont un apport calorique et protéique plus élevé. Malheureusement les paysans vendent le maximum des récoltes et tombent eux – mêmes dans l'insécurité alimentaire.

La situation foncière est critique et instable pour plusieurs raisons[11] :

- une forte pression anthropique ;
- les conflits découlant du retour chez eux de nombreux déplacés ayant fui la guerre qui ont trouvé leurs parcelles occupées par d'autres exploitants ;
- les fréquentes complicités entre les autorités coutumières responsables de la gestion du foncier et les pouvoirs économiques forts au détriment des petits exploitants, souvent déguerpis des terres cultivées.

L'élevage, par rapport au potentiel en termes de ressources naturelles, pâturages naturels, parcours communautaires, climat, disponibilité des ingrédients de complément hors provendes, est à l'heure actuelle fort sous exploité.

Du fait de la guerre et du caractère peu opérationnel des services vétérinaires, la situation zoo-sanitaire actuelle dans la région du Nord-Kivu est assez mal connue.

D'une manière assez classique, les maladies les plus meurtrières dans la Province sont :

- Les infestations par les arthropodes (tiques) et glossines : trypanosomiases, theilleriose, babésiose, anaplasmoses ;
- Les parasitoses gastro-intestinales ont un impact économique important en raison de la diminution des productions qu'elles induisent chez les sujets adultes et des mortalités qu'elles provoquent chez les jeunes animaux ;
- D'autres maladies sont également assez fréquentes ; ce sont les avortements infectieux, la clavelée et l'anthrax ;
- La gale est présente chez les petits ruminants et les lapins ;
- La peste porcine africaine est endémique dans la région, de même que la pseudo-peste aviaire chez les volailles ;
- La péri-pneumonie contagieuse bovine (PPCB) a été signalée à Rutshuru ;
- La fièvre aphteuse a également sévi en 2003.

D'une manière générale, les cellules Productions et Santé Animale rattachées aux Inspections de l'AGRIPEL sont très démunies tant en moyens de déplacement, qu'en équipements et produits vétérinaires. Ces carences en moyens entraînent une quasi-inertie de ces structures.

Le LUVUPEL se veut capable de relancer les productions animales auprès des familles les plus vulnérables par la diffusion d'élevages familiaux à cycle court et la création d'un système durable de soins vétérinaires de proximité.

[11] GRET – Etude sur la problématique foncière au Nord Kivu – Emilie Pèlerin, 2010

2.3 Description du Projet LUVUPEL

Le bailleur de fonds principal du projet est le FBSA (85%). D'autres co – financements ont intégré le budget. Ci-après les détails des différentes contributions :

Donateurs	Montant, Euros	% du budget total
FBSA	2.132.000	85,00%
WBI	75.518	3,20%
WHH (AAA)	18.214	0,77%
TOTAL	4.831	0,20%
FPC/GOPA	130.000	5,51%
Loterie Nationale Belge	48.871	2,07%
VSF - B	76.275	3,23%
TOTAL	**2.358062**	**100,00%**

Le LUVUPEL a démarré en Juin 2007 et s'articule sur une durée de 10 ans répartie en deux phases : 1 phase pilote de 4 ans, exécutée dans les territoires de Beni et Nord Lubero dans la province du Nord Kivu et une deuxième phase de 6 ans, a exécuter toujours dans les mêmes Territoires. Il a l'ambition de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux vulnérables bénéficiaires[12]. La stratégie d'intervention repose sur l'épanouissement des activités de petit élevage, bien ancrées dans la culture locale, par :

- Le renforcement des actions des ONGs d'appui dans le domaine de la recheptellisation au profit des familles vulnérables ;
- Le renforcement des capacités des éleveurs ;
- L'amélioration de la santé animale ;
- L'appui à la commercialisation des produits d'élevage.

Pour y arriver, cinq résultats intermédiaires ont été identifiés :

I. Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour assurer l'amélioration de leurs situations ;
II. Un réseau de proximité d'appui à l'élevage est mis en place de manière durable au profit de petits agro-éleveurs de la zone ;
III. Les connaissances et les pratiques des agro-éleveurs sont améliorées ;
IV. Les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées ;
V. Les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le VIH/SIDA sont améliorées.

A l'issue de la première phase, dont la fin est prévue en Septembre 2012, initialement on escomptait qu'environ 18.800 familles totalisant quelques 113.000 personnes auraient été touchées par la prestation. Suite aux recommandations de la mission de monitoring intervenue en 2010, cette prévision a été revue à la baisse (4.250 familles).

L'action est conduite par VSF – B en partenariat avec le « Réseau WIMA », importante plate-forme congolaise regroupant 32 Organisations Paysannes au Nord Kivu dont le mandat est de promouvoir la sécurité alimentaire dans la province au travers surtout d'actions de formation des membres, de lobbying – plaidoyer, d'accompagnement institutionnel et d'information – communication. Via « Réseau WIMA », d'autres organisations locales d'appui ont été contractualisées par le projet LUVUPEL pour l'exécution d'activités spécifiques : LOFEPACO, SOCOAC, EAD, AFNAC, CAPSA, Lyons Club, pour en citer les principales. Des protocoles d'accord comportant des prestations payantes ont été également établis avec

[12] Cfr Annexe 6 – Cadre logique du projet LUVUPEL

l'AGRIPEL (structure déconcentrée du Ministère de l'Agriculture et Pêche) pour faciliter sa familiarisation avec l'approche de VSF – B en matière de soins de santé animale, qui est nouveau en RDC. Deux protocoles d'accord ont été établis avec 2 Zones de Santé du Territoire de Nord Lubero pour ce qui est des activités sensibilisation au sujet de la problématique du VIH/SIDA. L'université Catholique du Graben (UCG) de Butembo a réalisé un champ de multiplication de plantes fourragères qui seront utilisées par les bénéficiaires du projet LUVUPEL.

3 APPRECIATION CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE

3.1 Pertinence

Les objectifs de l'action, à savoir:

- « Contribuer à l'augmentation de la sécurité alimentaire et du revenu des personnes vulnérables dans les territoires de Lubero et de Beni » et,

plus spécifiquement :

- « Accroître les productions du petit élevage familial dans les territoires de Lubero et de Beni »,

répondent encore de manière très satisfaisante aux besoins réels des populations concernées. L'élevage d'espèces à cycle court qui ne sont pas en concurrence directe avec l'homme quant à l'alimentation (cobaye, lapin, petits ruminants) et pour lesquelles il existe une tradition locale d'élevage et consommation (moins pour le lapin, mais VSF – B se veut, et justement, porteuse d'innovations amélioratrices) apparaît une option très appropriée au contexte et au profil socio – économique des populations bénéficiaires. En effet, ce type d'élevage, bien conduit, peut contribuer de manière significative à l'amélioration et diversification de l'alimentation ainsi qu'à l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages vulnérables. Néanmoins, les consultants estiment que le choix du type de noyau d'animaux à octroyer en première attribution aux ménages bénéficiaires mérite des réflexions ultérieures en fonction du profil de ces derniers. Le petit ruminant, culturellement, est très convoité par tout le monde car… c'est le bonheur. En outre, il est relativement peu demandeur d'entretien. D'autre part, il a un cycle plus long par rapport aux autres espèces proposées, et est déstocké seulement dans des circonstances « exceptionnelles » (mariages, deuil, graves problèmes de santé), ou pour le payement des redevances de jouissance de la terre. Jamais pour faire face aux exigences courantes du ménage ou pour l'autoconsommation. Sa pertinence par rapport au groupe cible est douteuse. Les cobayes se positionnent de l'autre côté de la chaîne. Ils sont presque du « cash » et ils sont fréquemment auto consommés, mais leurs valeur marchande est faible, insuffisante pour permettre aux ménages de sortir de leur état d'indigence.

Les lapins seraient l'idéal, à mi – chemin, mais ils demandent plus d'efforts aux éleveurs familiaux pour les exploiter convenablement.

Quant à la poule, également prévue par le LUVUPEL, son élevage serait théoriquement très intéressant dans le contexte du Nord Kivu. La viande de poulet est très appréciée et est la plus chère sur le marché. Le prix d'un coq (au village) est de l'ordre de 10 USD. Les œufs peuvent contribuer à la diversification de l'alimentation, ou en alternative être vendus pour faire face à des petites dépenses. Néanmoins, la vulnérabilité marquée des ménages ciblés par le LUVUPEL laisse supposer que les éleveurs familiaux ne fourniront certainement pas aux poulets les grains qu'eux-mêmes ont des difficultés à se procurer pour leur propre consommation et ils ne pourront pas atteindre des résultats productifs appréciables en se limitant à l'élevage traditionnel « pur ». Les consultants estiment donc que la pertinence de l'octroi de noyaux de poules en première attribution aux ménages les plus vulnérables est douteuse. D'ailleurs, dans un souci de durabilité, l'approche du projet dans ce domaine a été déjà revue. Initialement, il était prévu la production de poussins et coquelets de race améliorée ainsi que leur distribution aux ménages vulnérables, mais par après le projet a opté pour la remise aux bénéficiaires de noyaux de poules de race locale, pour se mettre à l'abri d'échecs liés à :

- La difficulté de s'approvisionner en poussins d'un jour ;
- L'inexistence d'associations capables de conduire convenablement ces unités de production ;
- Le délai nécessaire pour remettre des poules adultes aux bénéficiaires,

mais aussi pour favoriser la mise en place chez les bénéficiaires d'une conscience sur la vaccination contre la maladie de Newcastle. Les consultants estiment que cette approche est appropriée et pourrait fournir des résultats satisfaisants, mais une révision ultérieure qui tient en compte de la capacité technique et financière effective des bénéficiaires de bien gérer ce type d'élevage serait souhaitable. En fait, des efforts d'amélioration de la technique d'élevage traditionnel devraient être consentis, en proposant par exemple une stabulation semi – permanente dans des abris convenables avec une complémentation alimentaire constante. Donc l'attribution des poules devrait concerner des ménages ayant déjà fait preuve de leur capacité dans la conduite des autres espèces octroyées par le projet. Aussi, un partenariat devrait être établi avec une OP de la place spécialisée dans la filière avicole. Des approches à l'APAV pourraient être entamées par le projet.

Compte tenu des priorités actuelles au regard de la maximisation de l'impact de l'action sur la sécurité alimentaire des familles vulnérables, et du fait que la distribution des poules n'a pas encore débutée, il serait préférable de reporter cette activité à une deuxième phase.

Le choix de viser les ménages les plus vulnérables dans un contexte général de forte vulnérabilité de la grande majorité de la population est certes louable, et pertinent par rapport aux priorités du bailleur de fonds. Cependant, les très vulnérables ont souvent une faible capacité de réaction aux stimulations et sont marginalisés aussi au sein de leurs propres communautés d'appartenance. Ainsi, il est peut être prétentieux de s'attendre de la majorité d'entre eux la production de résultats éclatants.

Les graphiques ci – après synthétise l'analyse sociologique de l'échantillon considérée :

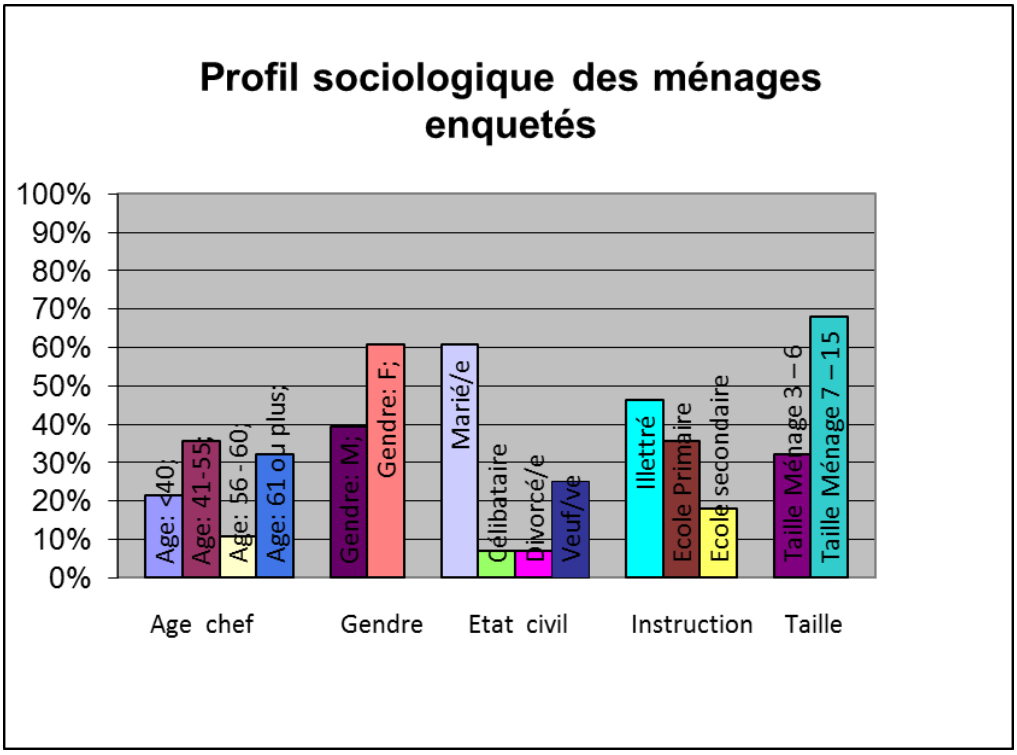

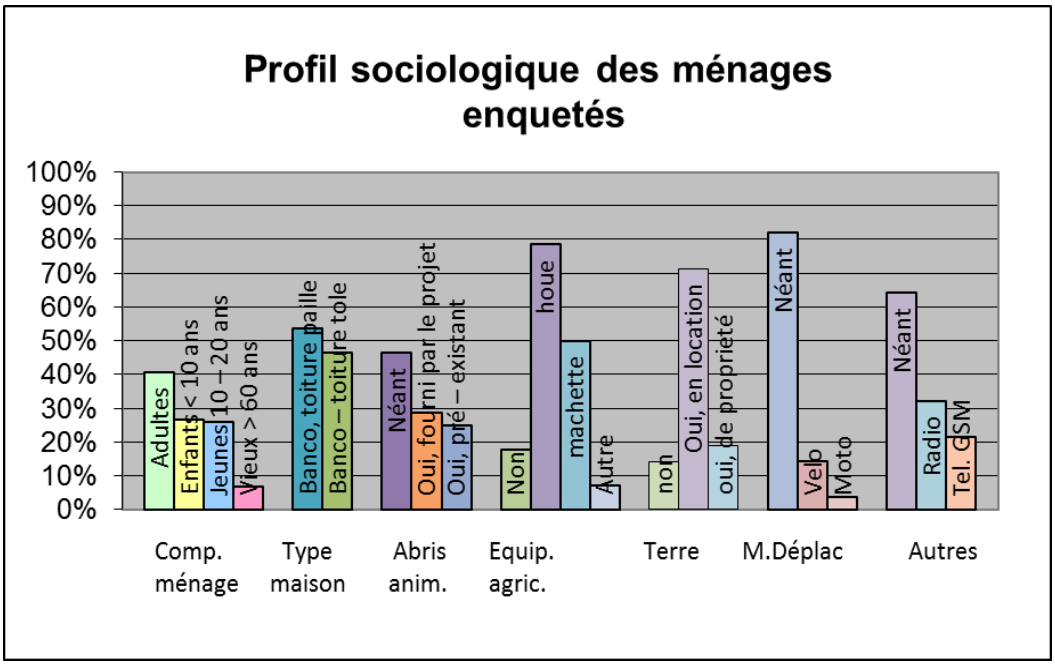

Des ménages ainsi caractérisés vivent une situation réelle d'insécurité alimentaire, parce que :

- Les parcelles cultivées répondent à peine aux exigences minimales de pure survie en termes de quantités produites, et de surcroît sont assujetties à des redevances de jouissance par les autorités coutumières ;
- Les productions de chaque ménage sont très peu diversifiées ;
- Le pouvoir d'achat des petits paysans est très limité et ne leur permet pas une intégration adéquate des productions propres.

Cela entraîne une incidence importante des cas de malnutrition chronique chez les enfants de 0 – 5 ans dans beaucoup de villages (constat de la mission).

Les résultats à atteindre par le LUVUPEL ont été ainsi définis :

- R1. Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour réduire leur précarité ;
- R2. Des réseaux de proximité d'appui à l'élevage sont mis en place de manière durable au profit de petits agro-éleveurs de la zone ;
- R3. Les connaissances et les pratiques des agro-éleveurs sont améliorées ;
- R4. Les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées ;
- R5. Les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le VIH/SIDA sont améliorées.

Les activités identifiées pour atteindre les résultats, notamment :

- Recheptellisation du petit élevage pour les bénéficiaires vulnérables ;
- Mise en place d'un réseau de proximité d'appui à l'élevage ;
- Sensibilisation et formation technique des éleveurs ;
- Facilitation de la commercialisation des produits d'élevage ;
- Sensibilisation de masse sur la problématique du VIH/SIDA – identification des familles touchées – octroi de noyaux d'élevage – suivi ;

sont pertinentes et ont donnée des résultats très satisfaisants dans d'autres Pays africains.

Néanmoins, les consultants proposent une reformulation du R1 qui puisse faciliter l'estimation de sa contribution à l'atteinte de l'objectif global portant sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, comme suit :

« R1 : Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour réduire leur précarité ***et l'exploitent convenablement*** ».

3.1.1 Indicateurs

Les indicateurs choisis sont pertinents et suffisamment simples à appliquer en cours de suivi. En effet, certains sont des indicateurs d'activité plutôt que de résultat. Les consultants proposent de les modifier et intégrer comme suit, toujours dans le souci de mieux apprécier l'évolution des conditions de sécurité alimentaire des ménages ***(en gras et italique):***

Pour le R1 : Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour réduire leur précarité ***et l'exploitent convenablement***

- A partir de l'année 2 : 16 unités de production de géniteurs diffusent des cobayes, lapins, et petits ruminants ;
- Un système performant et transparent de suivi technique - économique est mis en œuvre au sein des unités de production ;
- A partir de l'année 3 : des ateliers sur les mécanismes d'ouverture aux OB sont organisés dans les sites du projet ;
- En année 4 : 4.250 familles vulnérables ont bénéficié d'une action de recheptellisation (crédit rotatif) ;
- ***En année 4: 50% des familles concernées depuis au moins 1 an ont vendu/consommé annuellement au moins 15 lapins ou 20 cobayes ;***
- ***En année 4 : le pourcentage des ménages bénéficiaires qui considèrent l'amélioration du taux de scolarisation de leurs enfants par l'élevage « nulle » ou « faible » est diminuée de la moitié par rapport à l'année 3 ;***
- ***En année 4 : le pourcentage des ménages bénéficiaires qui considèrent l'amélioration de leur alimentation par l'élevage « bonne » ou « très bonne » est doublée par rapport à l'année 3 ;***

La formulation des indicateurs directs et indirects de sécurité alimentaire ne prévoit pas la prise en compte des taux de malnutrition chronique et de scolarisation des enfants car il n'y a pas une base – line (en début de projet). Leur appréciation devra se faire par la comparaison entre les données disponibles, notamment ceux relevés par cette mission ainsi que par l'enquête menée à ce sujet par l'UCG en Juillet 2011, et une enquête ultérieure à mener pas avant de Juin 2012.

Pour le R2 : Des réseaux de proximité d'appui à l'élevage sont mis en place de manière durable au profit de petits agro-éleveurs de la zone.

- A partir de l'année ***4:*** des calendriers minimales de prophylaxie sont appliqués dans les villages touchés par les réseaux ;
- A partir de l'année ***4 : dans le 50%*** des élevages touchés, le taux de mortalité des animaux est inférieur à 30% pour les lapins et les cobayes et à 10% chez les petits ruminants ;
- En année 4 : 2 réseaux de proximité d'appui à l'élevage sont opérationnels sur la zone du projet ;
- ***En année 4 : le compte d'exploitation de la CVR I affiche un revenu net d'au moins 4.500 USD/an ;***
- ***En année 4 : au moins 50% d' AVE se référant au réseau de soins de santé animale de proximité tirent un revenu moyen d'au moins 50 USD/mois de leur activité de soins vétérinaires ;***

Pour le R3 : Les connaissances et les pratiques des agro-éleveurs sont améliorées ;

- En année ***4,*** des rations de compléments et des plans types de bâtiments et d'équipements d'élevage sont disponibles pour les AVE ***et utilisés par 30% des petits éleveurs bénéficiaires ;***
- En année 4, ***50% des ménages bénéficiaires produisent et utilisent du fumier ;***
- En année 4 : ***70% des éleveurs appuyés depuis au moins 1 année*** appliquent les thèmes de base.

Pour le R4 : Les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées

Ce volet n'ayant pas été encore abordé par le projet, les consultants estiment qu'il serait opportun de ne pas l'entamer en année 4, pour l'aborder lors de la deuxième phase, une fois atteint un volume de production zootechnique requérant des actions dans le domaine.

Pour le R5 : Les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le VIH/SIDA sont améliorées

- En année 3 : des partenariats sont établis avec les zones de santé actives contre le VIH/SIDA
- En année 4 : 50% des villages d'intervention sont touchés par la sensibilisation à la non exclusion des familles des sidéens ;
- ***En année 4 : tous les séropositifs et familles de sidéens identifiés avant juin 2012 ont bénéficié d'un noyau d'élevage ;***
- ***En année 4 : le niveau des indicateurs de performance productive des éleveurs appartenant à cette catégorie a atteint le 50% par rapport aux autres bénéficiaires.***

3.1.2 Validité des hypothèses, risques et conditions identifiées

Les hypothèses, risques et conditions sont les facteurs externes qui peuvent influer sur la réussite d'un projet et sur sa viabilité. Celles identifiées lors de la planification des actions sont pertinentes.

Celle ayant eu à affecter le plus sérieusement le bon déroulement des activités est celle de la situation sécuritaire de la zone d'intervention. La mission a constaté la persistance de conditions d'insécurité préoccupantes dans le Territoire de Sud Lubero, témoignées entre autre par le kidnapping de 6 agents nationaux de l'ONG AAA au mois d'Août dernier, épisode terminé heureusement sans conséquences néfastes pour ces derniers. Par contre, dans le Territoire de Beni et au nord du territoire de Lubero, la situation est actuellement calme et il n'est pas rapportés des actes de banditisme préoccupants. Les consultants estiment que la décision prise par l'équipe du projet de ne pas procéder aux activités prévues dans le Territoire de Sud Lubero est pertinente.

3.2 Efficience

VSF – B est à sa première intervention en RDC et le contexte d'intervention présente des difficultés logistiques remarquables : électricité disponible seulement avec les groupes électrogènes, communications par téléphone mobile et Internet aléatoires, routes en conditions pitoyables, étendue importante de la zone à couvrir. Tout en ayant l'expertise nécessaire pour mener à bien sa tâche ainsi que d'autres projets actifs dans la Région, il en est pas de moins que VSF – B ne peut pas compter sur le capital en termes de connaissance du milieu, de logistique et de relationnel qui le caractérise dans d'autres Pays. De plus, elle a introduit en RDC des approches novatrices, qui parient sur le « secteur privé » comme gage de durabilité. Tout cela a peut – être affecté le niveau initial d'efficience de l'intervention.

La mission de monitoring du projet conduite en Mai – Juin 2010 par M. Guy Van Vlaenderen constatait, entre autre, un taux d'exécution des activités par rapport à la programmation annuelle très faible et un respect des délais d'exécution médiocre. Cela en raison de facteurs externes (sécurité, enclavement, etc..), mais aussi au manque d'expérience de l'équipe du projet et à la faible efficacité du dispositif de suivi – évaluation.

Les consultants ont constaté des améliorations satisfaisantes pour ce qui est de l'efficience de la mise en œuvre des activités entamées, notamment :

Pour le volet recheptellisation (R1 et R3)

- Le taux d'exécution des activités de distribution des lapins (formation, octroi des noyaux d'élevage) a été de 110%, tandis que pour les cobayes et petits ruminants respectivement de 71% et 76%. Pour les cobayes cela est lié à l'échec des essais d'amélioration de la technique d'élevage par les cobayeries ; pour les petits ruminants, leur cycle plus long fait qu'il y a beaucoup d'éleveurs de première génération qui n'ont pas encore rendu aux CCS les chevreaux/agneaux pour redistribution ;
- Le nombre des ménages ayant bénéficié de noyaux d'élevage au cours de l'année 3 est de 1.321. L'effectif cumulé des ménages depuis le début est de 2.419, et représente environ 58% du total prévu en fin de phase pilote ;
- Les taux de remboursement cumulés du crédit rotatif dépassent 75% pour les cobayes et les lapins et les premières générations de bénéficiaires de lapins ont remboursé à 100%. Dans certains villages, les bénéficiaires directs de noyaux d'élevage ont atteint la cinquième génération ;
- Actuellement les différentes activités du projet couvrent 70 villages dans les territoires de Lubero et Beni, plus la ville de Butembo, soit 134% des prévisions ;
- L'efficience dans la mise en place et le suivi des UP est satisfaisante. Le nombre d'UP à réaliser a été revue à la baisse lors de la mission de monitoring 2010 (de 23 à 16), du fait de la non-exécution des activités prévues dans les Sud Lubero, et à présent toutes les UP prévues sont opérationnelles ;
- L'insertion des bénéficiaires du projet dans les OB existantes n'a pas encore eu lieu, car lors des 5 ateliers organisés à ce sujet par le Réseau WIMA, les bénéficiaires ont préconisé la mise en place de leurs propres OB.

Pour la mise en place des réseaux de santé (R2)

- La deuxième CVR est opérationnelle depuis Juillet 2010 (100%) ;
- Les AVE (53 au total) ont été recrutés, ont bénéficié des séances de formation prévues, ont reçu les équipements nécessaires pour exercer leur activité (200% pour la CVR I et 153% pour la CVR II) ;
- L'évaluation des 16 AVE de la première génération, et l'octroi des unités de démonstration (clapiers, ou chèvreries) aux 13 AVE performants a eu lieu : elles sont opérationnelles. ;
- Deux campagnes de vaccination des poules contre la maladie de Newcastle organisées par les CVR ont permis de protéger 172.176 volailles dans la zone d'intervention du projet ;
- environ 115.000 têtes de bétail ont été soignées par le réseau vétérinaire de proximité, ainsi répartis :

	Cobayes	Lapins	Petits ruminants	Volailles	Porcins
	3.093	56.457	44.854	8.881	1.599
TOTAL	**114.814**				

Pour l'amélioration des conditions de commercialisation des produits du petit élevage (R4)

Ce volet n'ayant pas été entamé, l'efficacité de sa mise en œuvre n'a pas d'objet.

Pour la sensibilisation au sujet du VIH/SIDA (R5)

- après le constat d'inefficacité des partenaires locaux chargés de sa mise en œuvre (35%) et l'interruption du partenariat, depuis Juin 2011 deux protocoles de partenariat ont été établis avec les zones de santé de Musienene et Kyondo.

3.2.1 Qualité de la gestion quotidienne

3.2.1.1 Suivi des élevages des bénéficiaires

Les CCS devraient s'occuper du suivi-contrôle rapproché des éleveurs au niveau des villages d'intervention et fournir des rapports à l'équipe de projet, mais la mission a constaté qu'actuellement ils ne jouent pas leur rôle dans ce sens. Cela a inévitablement des répercussions sur l'efficience de la gestion quotidienne. Souvent les cadres du projet doivent lutter avec des rapports de terrain incohérents et ils ont du mal à en tirer des synthèses. D'où la nécessité de se rendre plus fréquemment sur terrain avec les pertes de temps qui en découlent, sans pour cela avoir réellement résolu le problème, et en délaissant d'autres tâches. En outre, à l'heure actuelle les frais de mission des agents du projet sont à un niveau insoutenable (335%), et il en est de même pour les coûts d'utilisation du matériel roulant (233%). Une rationalisation est fort souhaitable. A cet effet, les consultants estiment donc qu'il faudrait d'une part prendre les dispositions nécessaires à ce que les CCS améliorent leurs performances en matière de suivi-contrôle des éleveurs et revoir les cahiers de charge et les lieux d'affectation des techniciens vulgarisateurs de l'équipe pour les limiter exclusivement aux activités de suivi-contrôle de terrain, d'autre part.

3.2.1.2 Suivi des UP gérées par les ONGs partenaires.

Le suivi de la réalisation des UP, leur suivi technique pendant la période d'appui prévue (1 année, 2 pour les petits ruminants) et les audits prévus en fin appui ont été effectués d'une manière satisfaisante par les membres de l'équipe de santé animale du projet. Les inspecteurs de l'AGRIPEL ont pris en charge les contrôles sanitaires lors de la période de quarantaine des géniteurs importés. Des modèles moins coûteux d'UP pourraient être étudiés en cas d'interventions futures.

3.2.1.3 Suivi des AVE et des CVR

Les activités des AVES sont suivies mensuellement par les membres de l'équipe santé animale du projet. Tous les deux mois les vétérinaires privés chargés des CVR effectuent des tournées de suivi-contrôle à titre de prestation payante par le LUVUPEL. A cela s'ajoute le suivi semestriel fait par les inspecteurs de l'AGRIPEL afin d'apprécier la conformité des actes posés par les AVE. La mission a constaté que certains bénéficiaires déclarent une disponibilité peu satisfaisante de ces derniers. Les consultants estiment que les vétérinaires privés devraient s'engager davantage à titre personnel dans les activités de suivi des AVE.
Les activités des CVR sont suivies d'une manière satisfaisante par le vétérinaire expatrié qui élabore aussi les comptes d'exploitation des CVR à la fin de chaque exercice budgétaire. Les consultants envisagent que les vétérinaires privés puissent remplir eux même cette tâche par la suite, avec l'appui technique du vétérinaire expatrié.

3.2.1.4 Suivi budgétaire

L'exécution du budget a été globalement satisfaisante : entre 85 et 91% pour les trois annualités. Cependant, malgré le système de suivi mensuel, trimestriel et annuel des dépenses mis en place, des dépassements ou sous – utilisations des lignes budgétaires ont été constatés.

En ligne générale, les sous –utilisations des lignes destinés à l'atteinte des différents résultats sont imputables surtout à la réduction de la zone d'intervention initialement prévue. En outre, l'interdépendance des résultats déjà citée auparavant a conditionnée la mise en œuvre des certaines activités. Elles pourront être relancées lors de la deuxième phase.

Les dépassements concernent les dépenses de fonctionnement du projet : salaires, fonctionnement du matériel roulant, frais de mission. Ce type de dépense est peu flexible, car dépend essentiellement de la durée de l'exécution de l'action et les dépassements se justifient surtout par la durée des trois annualités budgétaires, que en réalité se sont étendues sur quatre ans. Néanmoins, une réduction significative des frais de mission du personnel et une optimisation de l'utilisation du matériel roulant serait à envisager.

3.2.2 Contributions des différentes parties impliquées

Pour identifier l'intervention, VSF – B s'est rendue à deux reprises au Nord Kivu afin d'acquérir une meilleure connaissance de la problématique locale de l'élevage. La dernière mission à Goma a permis, en marge de l'atelier « Appui en Moyens de Subsistance avec les Animaux Sains », d'entrer en contact avec les acteurs locaux et les partenaires potentiels. Ceux-ci ont exprimé leur souhait d'un appui de VSF-B dans le cadre du développement de l'élevage. Au niveau des OB, VSF – B a organisé avec certaines d'entre elles une analyse « FFOM » (forces, faiblesses, opportunités, menaces). Enfin, le Secrétaire Exécutif du « Réseau WIMA », retenu en tant que PLP de VSF – B dans le cadre du projet LUVUPEL, a participé à la formulation du projet en tant que consultant national chargé des aspects sociaux et organisationnels de l'étude. Actuellement, le partenariat entre VSF – B et le PLP « Réseau WIMA », même si relativement récent, est de bonne qualité. La collaboration entre les deux structures est satisfaisante. Jusqu'en mars 2011 le co – gestionnaire du projet LUVUPEL était le Secrétaire Exécutif du « Réseau WIMA », à mi – temps auprès du projet. Ce mi – temps s'est avéré insuffisant pour lui permettre d'assurer à la fois le travail administratif requis et les autres activités prévues par son cahier de charges, avec une conséquente surcharge de travail pour le gestionnaire et un impact négatif sur le rythme d'exécution du projet. Donc, depuis Avril 2011, le LUVUPEL dispose d'un co – gestionnaire à plein temps, qui assure efficacement ses tâches. Les contrats de tout le personnel national du projet sont établis avec et gérés par le « Réseau WIMA ».

Les consultants estiment très important que le co – gestionnaire intensifie ses activités quant aux relations du LUVUPEL avec les CCS, véritable « pivot » sur lequel repose dans une bonne mesure l'efficience du projet ainsi que l'efficacité et la durabilité des résultats produits par le projet. De plus, les CCS sont aussi une importante base potentielle pour les organisations membres du « Réseau WIMA ».

Quant au partage de responsabilités dans l'exécution de l'action, les consultants estiment que pour l'instant le transfert d'expertise envisagé n'est pas encore complètement acquis et ce processus devrait être accéléré.

La qualité du partenariat du LUVUPEL avec les ONGs locales chargées de l'exploitation des UP est satisfaisante du point de vue du relationnel et aussi du renforcement des capacités de ces dernières en matière de techniques de petit élevage.

Dans les cas des activités liées au R5 (VIH/SIDA), sous – traitées à 3 ONGs locales, la qualité insatisfaisante du partenariat a conduit à la suspension de la collaboration. Les perspectives des nouveaux partenariats établis avec les Zones de Santé sont encourageantes.

Figure 3 Unité de production de géniteurs - Chèvres

Quant au partenariat avec l'UCG (Université Catholique du Graben), les consultants estiment que, à présent, son potentiel est un peu sous – exploité. En fait, les essais de production des plantes fourragères, commandités par le LUVUPEL afin de les diffuser ensuite chez les éleveurs encadrés, semblent concluants. Des pâturages ont été installés au niveau de différentes UP du projet notamment celles attribués à EAD, NPT, SOCOAC, et ACAP, mais aussi au niveau du SYDIP qui est membre du réseau WIMA. Par contre, leur diffusion auprès des petits éleveurs n'est pas encore effective et devrait être accélérée dans la mesure du possible. Lors de l'entretien de la mission avec les chercheurs de l'UCG, ces derniers ont envisagé une extension de leur convention avec le LUVUPEL pour la diffusion des boutures. Cependant, les consultants estiment que la diffusion devrait être faite directement par le projet en s'appuyant sur les CCS.

Par hasard, lors de l'entretien avec les chercheurs de l'UCG, la mission a constaté qu'il y a un programme en cours portant sur l'amélioration de la technique d'élevage des cobayes, et a visité la cobayerie. Les résultats paraissent concluants. Deux typologies d'abri sont utilisées :

- une cage semblable à celle utilisée normalement pour les lapins, mais avec le fond en bois couvert par une litière en copeaux de bois à remplacer une fois par semaine. La difficulté liée au froid qui a probablement affecté la productivité des cobayeries du projet a été surmontée par la mise en place d'une sorte de « tiroir » mobile, une sorte de boite à nid, qui permet aux animaux de se protéger contre le froid. Trois cycles de reproduction ont déjà eu lieu avec ce système, avec des bons résultats ;
- une caisse sans fond posée à même le sol, toujours avec litière, couverte par un cadre de grillage mobile, ou le problème du froid est surmonté de la même manière. Cette deuxième typologie est d'introduction plus récente, et même si il n'y a pas des fortes mortalités, des cycles de reproduction n'y ont pas encore eu lieu.

Figure 5 Cage à cobayes auprès de l'UCG

Figure 4 Cobayes dans les cages auprès de l'UCG

Si la première typologie d'abris paraît un peu coûteuse pour diffusion auprès des bénéficiaires, la deuxième mériterait d'être testée, d'autant plus qu'elle pourrait facilement être réalisée en banco, avec des faibles coûts, limités à la « boite à nid ».

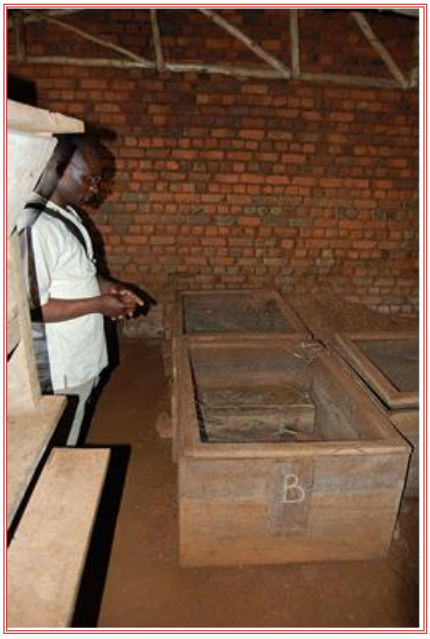

Figure 6 Caisse à cobayes auprès de l'UCG

Figure 7 Elevage traditionnel des cobayes

En fait, les consultants estiment que, pour des considérations d'ordre hygiénique – sanitaire, il n'est pas approprié de proposer des cobayes pour élevage traditionnel dans la cuisine, d'autant plus que l'impact économique de cette activité est très réduit, tout en étant appréciable pour ce qui est de la qualité de l'alimentation des membres du ménage.

D'ailleurs, le projet a déjà délibéré que, en vertu de leur faible apport économique, les noyaux de cobayes devraient être attribués désormais en tant que noyau complémentaire aux éleveurs ayant déjà reçu d'autres espèces. Donc les consultants proposent que des échanges à ce sujet soient entamés entre projet et UCG, et que les distributions des cobayes soient arrêtées, pour reprendre lors d'une deuxième phase dans le cas où les tests d'amélioration de la technique d'élevage donnent des résultats concluants.

Quant aux CCS, la mission s'est déjà exprimée dans une autre partie de ce document.

La concertation avec l'administration déconcentrée de tutelle est bonne, comme témoignée par les protocoles d'accord existants. Plusieurs missions conjointes avec les vétérinaires privés ont été menées dans le cadre du suivi des bénéficiaires et AVE.

La coordination avec les autres partenaires exécutant des actions similaires dans la même zone existe, mais elle n'est pas très développée. Les consultants estiment qu'il serait utile de renforcer les relations de partenariat en particulier avec VECO et AgriSud. Les deux structures sont spécialisées dans l'appui au renforcement des capacités des organisations paysannes et des synergies très intéressantes pourraient se manifester dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'amélioration des conditions de commercialisation des produits d'élevage, à entamer lors d'une éventuelle deuxième phase. En particulier, AgriSud, en partenariat avec SYDIP, produit déjà des bulletins d'informations sur les marchés, collabore avec des radios rurales et est entrain de prospecter la possibilité de mettre en place un système d'information « à la demande » via SMS sur les prix des principaux produits agricoles.

La mission n'a pas constaté des chevauchements d'intervention dans les villages visités.

3.2.3 Qualité de l'assistance technique et de la programmation

Sur la base des entretiens avec les bénéficiaires et de l'analyse documentaire, les consultants estiment satisfaisante la qualité de l'assistance technique et de la programmation apportées par les structures exécutant l'action :

- Les activités d'animation/sensibilisation ont atteint un pourcentage satisfaisant de l'échantillon considéré ;
- Le ciblage a été conduit en appliquant des critères clairs et transparents ;
- Le niveau d'appropriation par les bénéficiaires des thématiques concernant les techniques d'élevage est satisfaisant.

3.2.4 Résultats inattendus

Le projet a récemment entamé des démarches visant l'ouverture des OB de la place aux ménages vulnérables ayant reçu de l'appui. Toutefois, à présent, les CCS ne souhaitent pas intégrer des structures pré – existantes, mais ils envisagent plutôt d'en créer des nouvelles. Les consultants estiment qu'il ne serait pas approprié d'appuyer la mise en place de nouvelles petites structures avec le même objet que d'autres OB existantes. Il serait préférable que les CCS continuent à œuvrer d'une manière informelle avec l'appui du LUVUPEL, jusqu'à ce que les productions d'élevages deviennent significatives et les producteurs puissent payer les services d'OB existantes.

3.3 Efficacité

Le critère d'efficacité apprécie le dégré d'atteinte des objectifs spécifiques par les résultats des actions menées. L'action, rappelons le, s'était fixée l'objectif spécifique suivant :

- Accroître les productions du petit élevage familial dans les territoires de Lubero et de Beni

Les consultants estiment que les actions entamées par le LUVUPEL permettent d'atteindre l'objectif spécifique identifié, comme témoigné par la réussite de démarches similaires adoptés par VSF – B dans d'autres pays africains, mais que pour l'instant l'efficacité des résultats atteints est peu satisfaisante. Cela peut s'expliquer entre autre par le fait que dans le projet LUVUPEL on retrouve une interdépendance entre certains résultats à atteindre. Les consultants ont constaté que le degré d'application des techniques d'élevage proposées par le projet aux éleveurs paysans est faible (R3). Cela entraîne une faible productivité des élevages paysans (R1), qu'à son tour rend inutiles les démarches de viabilisation du circuit de commercialisation des produits d'élevage (R4) car les quantités à commercialiser sont faibles, et menace la viabilité du réseau de proximité d'appui à l'élevage en phase après projet (R2), car les éleveurs demeurent encore trop démunis pour payer les services. En somme, un seul blocage (majeur) compromet les performances de l'ensemble du projet.
Donc, la priorité absolue devrait être accordée à la stratégie à mettre en œuvre pour relever la productivité des élevages familiaux. Les consultants sont persuadés qu'avec des interventions au niveau du système de suivi – contrôle des élevages, de l'amélioration de l'habitat des animaux et des intégrations alimentaires dans les périodes du cycle de production le plus critique, ce blocage pourrait être levé, et l'efficacité de l'intervention pourrait s'améliorer nettement dans des temps raisonnables.

3.3.1 L'amélioration du système de suivi-contrôle des élevages familiaux

En effet, les consultants estiment que le vrai problème qui affecte l'efficacité de l'intervention et les chances de durabilité des acquis du projet réside dans le dysfonctionnement de l'actuel dispositif de suivi-contrôle de l'activité des éleveurs. La motivation (financière) des CCS au suivi des bénéficiaires ayant déjà remboursé le crédit rotatif est insuffisante pour l'atteinte de résultats satisfaisants ; d'autre part il est impossible pour le personnel du projet de s'occuper du suivi rapproché d'un si grand nombre d'éleveurs éparpillés dans 70 villages des deux Territoires d'intervention. Des variations importantes dans la stratégie du projet en la matière s'imposent pour aboutir à un impact significatif et durable sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables concernés.

En début de projet, le dispositif de rémunération des prestations des CCS prévoyait le payement d'un lapin pour chaque crédit rotatif recouvert. Pour faire face aux frais de fonctionnement des CCS jusqu'aux premières mises bas, le projet a introduit une nouvelle modalité de rémunération comportant :

- La mise à disposition de deux vélos, d'un téléphone portable et de 500 unités de communication/mois par village. Les membres sont 5 par village ;
- L'octroi d'un noyau d'élevage « hors groupe cible » aux membres.

Comme la valeur de ces compensations dépasse largement celle des lapins initialement prévus, le projet n'a plus remis des lapins aux CCS qui, faute de communication, attendent toujours d'en recevoir, avec un certain mécontentement des membres, ont constaté les consultants. En tout cas, les CCS jugent ces compensations insuffisantes par rapport à la tâche qui leur est demandée. Ils voudraient plutôt aboutir à une sorte de salaire. Suite aux recommandations de la mission de monitoring 2010, le projet a commencé à identifier 2 membres des CCS par village et à réfléchir au sujet de leur cahier de charges, des formations à prévoir à leur intention et des modalités de rémunération de leur travail.

Les consultants estiment que c'est la bonne voie à suivre, mais que pour aboutir aux résultats escomptés il est primordial de les « motiver » davantage aux activités de suivi par l'instauration d'un système de primes ancré au niveau de production des noyaux d'élevage de leur ressort. Cette proposition a été présentée lors de

l'atelier de restitution des résultats préliminaires de la mission le 18 Octobre dernier. Elle n'a pas fait l'unanimité parmi les participants, mais il est intéressant de noter que 2 parmi les 4 membres des CCS présents l'ont appréciée. En effet, elle n'est pas parfaite. En fait, la réussite des activités d'élevage ne dépend pas seulement de la qualité du suivi proposé à l'éleveur, mais aussi de l'attitude de l'éleveur, d'autres facteurs non maîtrisables, etc.. . Pour certains, il semble quelque peu injuste que les CCS puissent ne pas percevoir de rémunération pour des causes qu'ils ne peuvent pas maîtriser, tout en ayant travaillé correctement. Néanmoins, les consultants estiment que la faible performance des élevages constaté sur place soit due principalement à la négligence de beaucoup de bénéficiaires dans la conduite de l'activité, qui entraine une mortalité très élevée surtout parmi les lapereaux non encore sevrés, comme on peut le constater par le graphique ci – après :

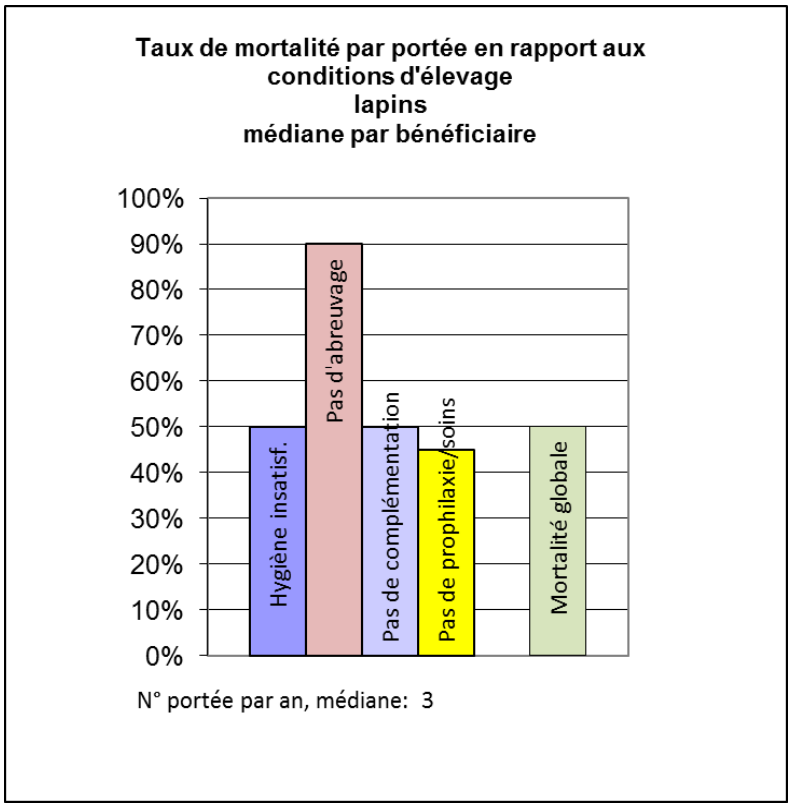

Cela ne signifie pas forcément qu'il y a chez eu un manque de motivation ou d'intérêt, mais il ne faut pas oublier qu'on parle de personnes très vulnérables, et cela implique souvent (entre autre, bien sûr) un faible niveau d'attitude aux activités productives ainsi que des potentialités plutôt faibles. D'autre part, certains d'entre eux ont pu réussir. Les membres des CCS sont très probablement les mieux placés pour veiller à la bonne application des normes proposées et éventuellement remédier aux cas de négligence, mais aussi pour proposer au projet les thèmes de recyclages les plus pertinents, ou des modules de formation complémentaires selon l'effective nécessité des éleveurs de la place. D'ailleurs dans l'approche de promotion de l'esprit d'entreprise appliquée par VSF – B, un système de telle sorte semble très pertinent : une des caractéristiques de l'activité d'entrepreneur c'est le risque.

En se référant, à titre d'exemple, au suivi – contrôle des clapiers, les modalités pratiques d'application des primes pourraient être les suivantes :

- Prévoir un quota fixe faible, de l'ordre de 10 USD/mois par chaque membre des CCS chargé du suivi-contrôle ;
  - Mettre en place une prime trimestrielle basée sur le pourcentage moyen de lapins sevrés par portée et par bénéficiaire. Par exemple :
    - moins de 40% des lapereaux nés : pas de prime ;
    - entre 41 et 65% des lapereaux nés : 40 USD ;
    - entre 66 et 80% des lapereaux nés : 80 USD ;
    - entre 81 et 100% des lapereaux nés : 100 USD.
- Mettre en place une prime annuelle supplémentaire de 100 USD pour les chargés de suivi-contrôle ayant reporté une moyenne de mises bas par an supérieur à 4.

La périodicité trimestrielle et annuelle des primes devrait consentir aux techniciens du projet de pourvoir un suivi-contrôle adéquat des rapports fournis par les chargés de suivi.

Les consultants estiment que dans la meilleure (et plus coûteuse) des hypothèses, en moyenne, les chargés du suivi-contrôle se situeront pour 35% dans la catégorie « pas de prime », 50% dans la catégorie de prime de 40 USD/trimestre, 10% dans la catégorie de prime de 80 USD/trimestre, 5% dans la catégorie 100 USD/trimestre. Les primes annuelles pourraient concerner 25% des chargés de suivi-contrôle. Dans ce cas de figure, le budget prévisionnel à consacrer à la rémunération des membres des CCS chargés du suivi-contrôle est présenté dans le tableau qui suit :

Budget prévisionnel à consacrer à la rémunération des membres des CCS chargés du suivi-contrôle des élevages (2 opérateurs/village, total phase pilote 70 villages, soit 140 opérateurs				
Type de prime	**N° opérateurs**	**Coût trimestriel unitaire, par catégorie, USD**	**Coût trimestriel total, par catégorie, USD**	**Coût annuel total, par catégorie, USD**
Pas de prime (35%)	49	30	1.470	5.880
Prime de 40 USD/trimestre (50%)	70	70	4.900	19.600
Prime de 80 USD/trimestre (10%)	14	110	1.540	6.160
Prime de 100 USD/trimestre (5%)	7	130	910	3.640
Prime annuelle de 100 USD (25%)	35			3.500
TOTAL			**8.820**	**38.780**

Les consultants estiment que 1 (un) chargé de suivi-contrôle par village pourrait être suffisant pour atteindre le résultat attendu. Cela réduirait de moitié les coûts afférents à la mise en place du système de rémunération proposé.

3.3.2 L'amélioration de l'habitat des animaux

La mission a constaté que les lapins sont souvent élevés à l'intérieur de la même chambre ou dorment les membres du ménage. Dans une optique de développement, cela devrait être évité dans la mesure du possible, car :

- Les conditions hygiéniques de vie des ménages peuvent ultérieurement s'empirer ;
- Les caractéristiques de chambres utilisées ne permettent pas des conditions d'élevage acceptables. Elles sont généralement très sombres et peu aérées. Souvent elles ne permettent même pas de contrôler l'état de santé des lapins.

Figure 8 Abri amélioré pour lapins réalisé par le projet

Il est à noter que le projet a récemment commencé à attribuer des abris convenables pour les animaux et a établi des critères d'attributions clairs et pertinents[13]. Entre autre, les hangars pour les lapins actuellement sont attribués aux bénéficiaires ayant un effectif de plus de 10 têtes et appliquant correctement les techniques d'élevage proposés. Ces hangars, en banco, sont bien adaptés au milieu et ont un coût de réalisation d'environ de 300 USD chacun. Le choix des tôles pour les toitures, même lorsque les maisons d'habitations des bénéficiaires ont des toitures en paille, a été dicté par le constat que leur coût de inférieur. Le projet a prévu une sorte de « crédit rotatif en nature » aussi pour les hangars : le coût des tôles devrait être remboursé par les bénéficiaires sur une période de 2 ans avec 10 lapins de 2,5 Kg. Cela permettrait d'octroyer d'avantage d'abris, mais le système ne pourra pas démontrer sa validité qu'au cours d'une deuxième phase. Les consultants estiment que l'intensification des investissements du projet en matière d'octroi d'abris d'élevage aux bénéficiaires apporterait une amélioration substantielle des conditions d'élevage, donc de la productivité des animaux.

3.3.3 L'amélioration de l'alimentation des animaux dans les périodes les plus critiques du cycle productif

La mission a constaté que la quasi-totalité des éleveurs de lapins ne donne que du fourrage naturel aux animaux, et certains sont négligents en matière d'abreuvement. Des phénomènes de cannibalisme (lapines qui mangent les petits), avec des mortalités importantes ont été évoqués par plusieurs bénéficiaires. Ces phénomènes dans une certaine mesure peuvent être naturels (mauvaise attitude de la lapine), ou bien n'être que des attaques de rats à l'intérieur de cages mal entretenues. Plus probablement, ils se vérifient surtout lorsque la lapine n'a pas à sa disposition de l'eau lors de la mise bas ou suite à des phénomènes carentiels (protéines et minéraux). Les consultants sont parfaitement conscients de la non – viabilité de l'apport systématique d'aliments concentrés à l'heure actuelle. Néanmoins, des apports ponctuels d'intégrations « artisanales » à faible coût, par exemple à base d'une pâte fraîche de légumineuse avec un peu de poudre d'os calciné mériteraient d'être testés chez quelques bénéficiaires ayant ce type de problème. La poudre d'os calciné (venant de l'Ouganda) se retrouve régulièrement sur le marché de Butembo (0,50 USD/kg). En limitant le test aux seules lapines allaitantes, le coût de l'intégration ne devrait pas dépasser les 2 USD par portée de 7 lapereaux sevrés. Les consultants estiment que ce type de test devrait être entamé dans le meilleur délai, en impliquant les CCS et les AVE. Ces derniers pourraient le proposer au même titre que des soins gratuits actuellement dispensés par le projet aux nouveaux bénéficiaires. Si le test s'avère concluant, la procédure pourrait être généralisée lors de la deuxième phase et devenir payante. Les CVR et les AVE pourraient éventuellement en faire une activité économique complémentaire.

L'alimentation des animaux pourrait aussi être améliorée par la diffusion des légumineuses produites par l'UCG auprès des éleveurs les plus performants. Bien vrai que la forte pression foncière de la zone ne permet pas d'envisager la réalisation de champs de plantes fourragères, car les superficies à la disposition des bénéficiaires sont généralement réduites et doivent forcement être consacrées aux productions vivrières. Néanmoins, les agro – éleveurs de la zone, en particulier dans les Hautes Terres, là où la pression

[13] Cfr. Annexe 8 – Critères d'attribution des abris pour les animaux

anthropique est la plus forte, ont l'habitude de planter des haies vives de délimitation de leurs champs, avec la double fonction de limiter l'érosion hydrique et les dégâts provoqués par les animaux en divagation. Intégrer ces essences sur le côté intérieur des haies pourrait être une option à considérer.

Figure 9 Champs délimités par haies vives

La légumineuse, en particulier, pourrait assurer un léger apport protéique très utile pour les lapins, compte tenu de la composition floristique des pâturages naturels de la zone les essences légumineuses sont moins fréquentes que les graminacées. Aussi, des actions ultérieures de sensibilisation devraient être menées afin de promouvoir une meilleure utilisation des fanes de soja et haricot largement disponibles sur place dans les mois de Janvier – Février et Juillet – Août et actuellement pour la plupart enfouie dans le sol pour son enrichissement. Les gousses de petits pois disponibles tout au long de l'année sur les hautes terres devraient faire objet des mêmes actions.

3.3.4 Aspects financiers

Les ressources financières sont adéquates pour la mise en œuvre de l'action. Quelques difficultés de trésorerie a déterminé parfois des ralentissements de certaines activités, par exemple la réalisation des UP. Les ressources affectés au R5 (VIH/SIDA) se sont avérées un peu limitées pour pouvoir confier les activités à des partenaires ayants une expertise avérée.

Les coûts par bénéficiaire soutenus par le projet sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Analyse du rapport Couts/Bénéfices Euros dépensés par chaque bénéficiaire direct, par année d'exécution Nombre de bénéficiaires en fin année 3 : environ 15.000 personnes							
	R1 Recheptellis.	**R2 Mise en place Réseau CVR**	**R3 Formation éleveurs**	**R4 Commercialisation**	**R5 VIH/SIDA**	**Frais Généraux**	**TOTAL**
Année 1	6,2	3,9	0,0	0,0	0,0	24,3	**34,4**
Année 2	13,1	4,4	0,0	0,0	0,2	18,21	**36,3**
Année 3	10,4	6,0	1,1	0,0	0,2	20,0	**37,7**
TOTAL	**29,7**	**14,3**	**1,1**	**0,0**	**0,4**	**62,5**	**107,8**

Environ 48% des ménages objet de l'enquête de terrain ont vendu des lapins et 9% ont vendu des cobayes. Les revenus médians relevés ont été respectivement de 54 et 6 USD/an, destinés surtout à l'amélioration de l'alimentation, aux frais de scolarité, aux soins de santé et, en moindre mesure, à l'amélioration de l'habitat. La médiane des effectifs constatée est de 10 têtes pour les lapins et 8 têtes pour les cobayes ce qui

correspond respectivement à une valeur marchand d'environ 90 et 8 USD par bénéficiaire. A cela s'ajoutent les bénéfices induits par l'autoconsommation des petites espèces et les bénéfices en termes de statut social des éleveurs qu'ont réussi dans leur activités, en particulier des femmes.

Compte tenu de l'accélération remarquable du nombre de ménages bénéficiaires directs constaté en année 3, ainsi que des opportunités offertes par l'application des recommandations de la mission d'évaluation en termes d'amélioration du taux d'exploitation des noyaux d'élevage, ce rapport coûts/bénéfices est susceptible de s'améliorer déjà à la fin de la phase pilote et pourrait devenir très intéressant si la deuxième phase sera exécutée.

4 IMPACT DE L'INTERVENTION

4.1 Sécurité alimentaire

L'estimation quantitative de l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables en termes d'amélioration de leur état nutritionnel est pour l'heure un peu difficile à faire. En fait, des indicateurs quantitatifs spécifiques visant cette dimension de la pauvreté n'ont pas été prévus lors de la conception de l'intervention et par conséquent une base – line en début de projet pour ce qui est du taux de malnutrition des enfants n'est pas disponible. Il en est de même pour le taux de scolarisation des enfants auprès des ménages vulnérables, qui peut être considéré comme un indicateur secondaire de sécurité alimentaire, car les parents qui n'arrivent pas à nourrir leurs enfants n'auront certainement pas les moyens pour payer leur frais de scolarité. Les consultants ont proposé l'intégration de ce type d'indicateurs dans le cadre logique[14]. Leur évolution pourra être appréciée en fin de phase pilote par la comparaison de leur niveau en fin année 3, estimé par l'évaluation à mi-parcours ainsi que par une enquête menée par l'UCG en Juillet 2011, avec le niveau atteint en fin de phase pilote, à déterminer par une enquête ultérieure à mener pas avant de Juin 2012.

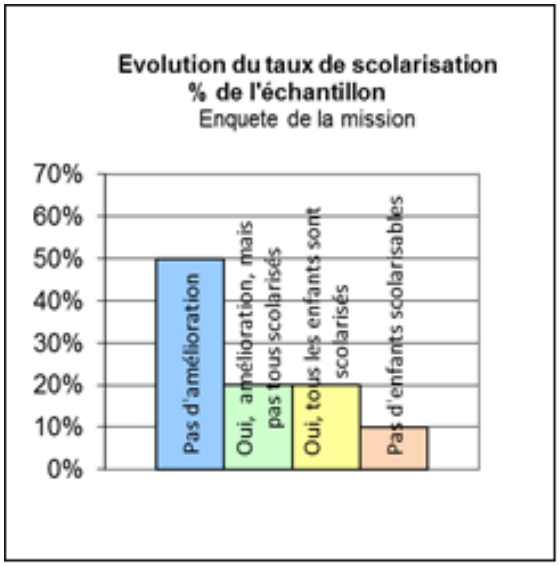

[14] Cfr. Annexe 8 – Proposition de cadre logique révisé

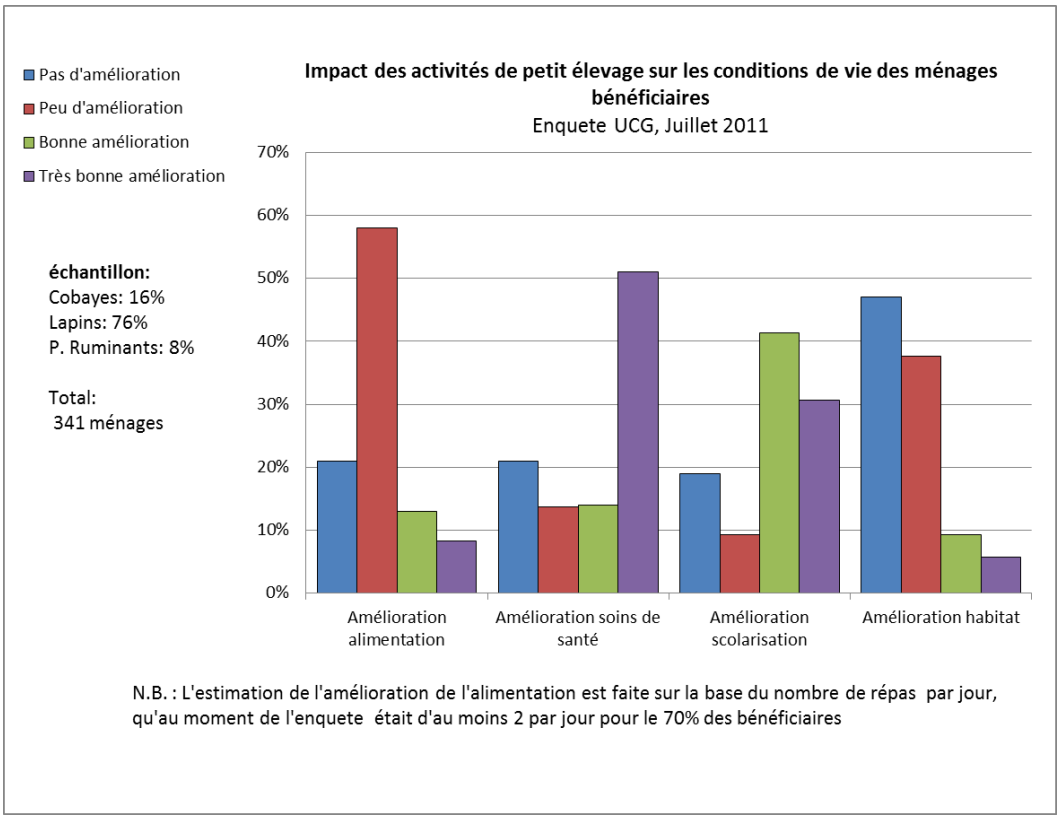

L'impact en termes de disponibilité d'animaux est satisfaisant, dans le sens que tous les éleveurs de l'échantillon objet de l'enquête de terrain ont des animaux. Néanmoins, dans la majorité des cas, les animaux vendus ou auto consommés sont peu nombreux.

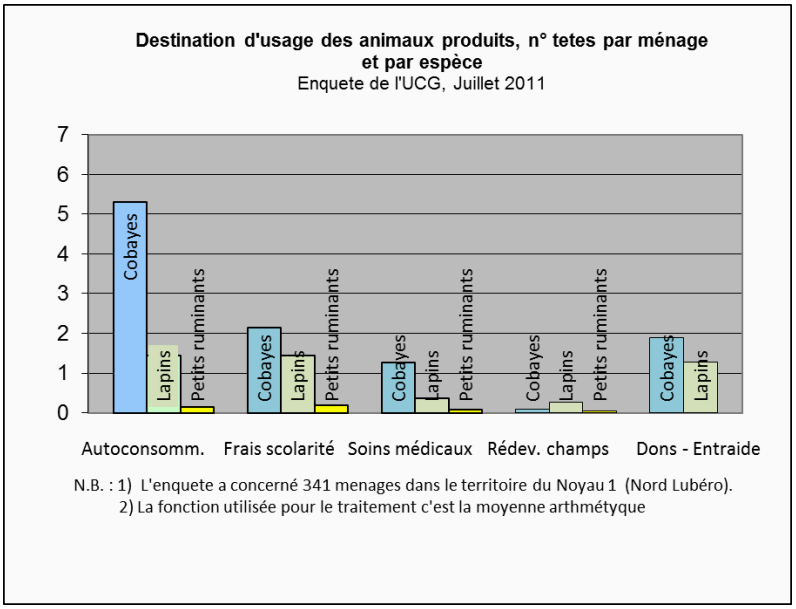

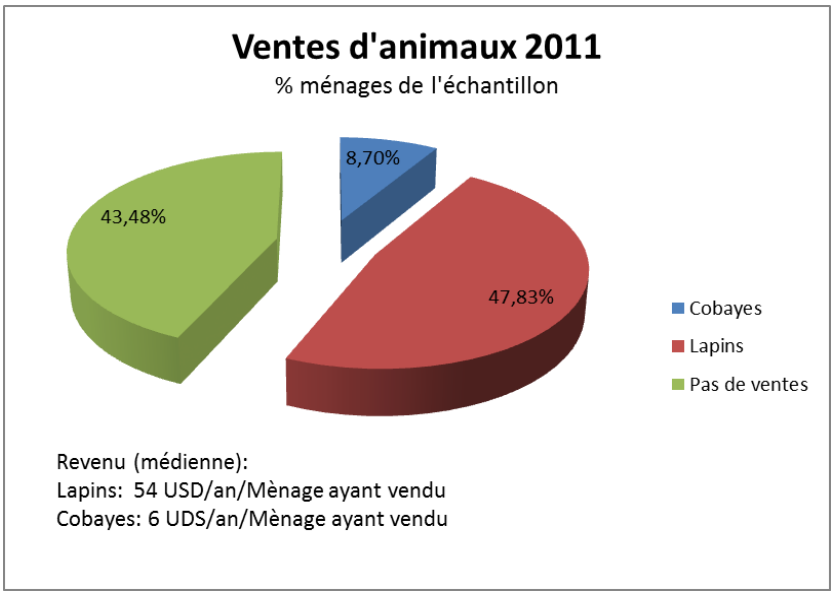

Même s'il faut considérer que presque les 40% de l'échantillon considéré étaient composés par des ménages ayant reçu les animaux au cours de l'année 2011 et 25% étaient des bénéficiaires de petits ruminants (pas encore productifs pour raisons de temps), le faible niveau du taux d'exploitation des animaux indique que la conduite de l'élevage par la plupart des bénéficiaires est peu satisfaisante pour l'instant. Par ailleurs, une fraction minoritaire de bénéficiaires performants a pu sortir de son état de vulnérabilité grâce à l'appui du projet LUVUPEL. Pour ces derniers, la destination d'usage des revenus tirés de l'élevage confirme un impact très satisfaisant de l'action sur la sécurité alimentaire et, plus en général, sur les conditions de vie.

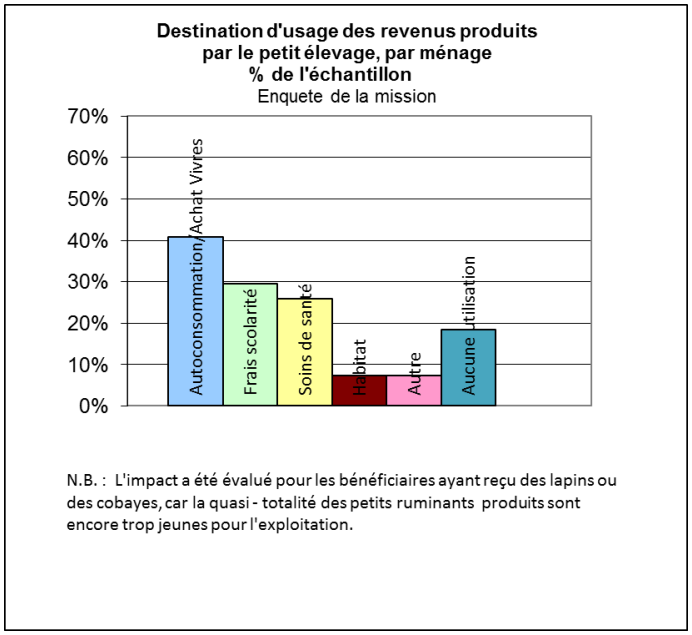

<u>Recheptellisation du petit élevage pour les bénéficiaires vulnérables</u>

Les kits d'élevages octroyés aux ménages vulnérables bénéficiaires sont ainsi composés :

- Cobayes : 5 femelles et 1 mâle par ménage. Nombre de têtes à remettre aux CCS après mis – bas pour redistribution : 6 ;

- Lapins : 2 femelles et 1 mâle par ménage. Équipement complémentaire : 6 cages, 6 abreuvoirs, fils de fer galvanisé. Nombre de têtes à remettre aux CCS après mis – bas pour redistribution : 5 ;
- Petits ruminants : 2 femelles par ménage et 1 mâle communautaire tous les 5 ménages. Nombre de têtes à remettre aux CCS après mis – bas pour redistribution: 2.

Jusqu'en Août 2011, le LUVUPEL a octroyé des kits d'élevage à 2.455 ménages vulnérables, dont 1.321 en année 3 (54% du total), ainsi répartis :

Type	N° ménages	N° géniteurs
Cobayes	477	2.880
Lapins	1.718	5.391
Petits ruminants	260	569
TOTAL	**2.455**	**8.840**

Comme on l'a déjà dit, Le LUVUPEL se propose de doubler (presque) ce chiffre jusqu'en Septembre 2012 (fin de la phase pilote), ce qui semble possible compte tenu de l'accélération constatée dans l'octroi des noyaux. L'accélération est due surtout au fonctionnement satisfaisant du système de crédit rotatif en nature adopté par le projet : les géniteurs distribués ne proviennent pas seulement des UP, mais aussi des bénéficiaires eux - mêmes (première mis – bas). La disponibilité de géniteurs à distribuer devient donc de plus en plus importante au fur et à mesure que le nombre d'éleveurs appuyés augmente.

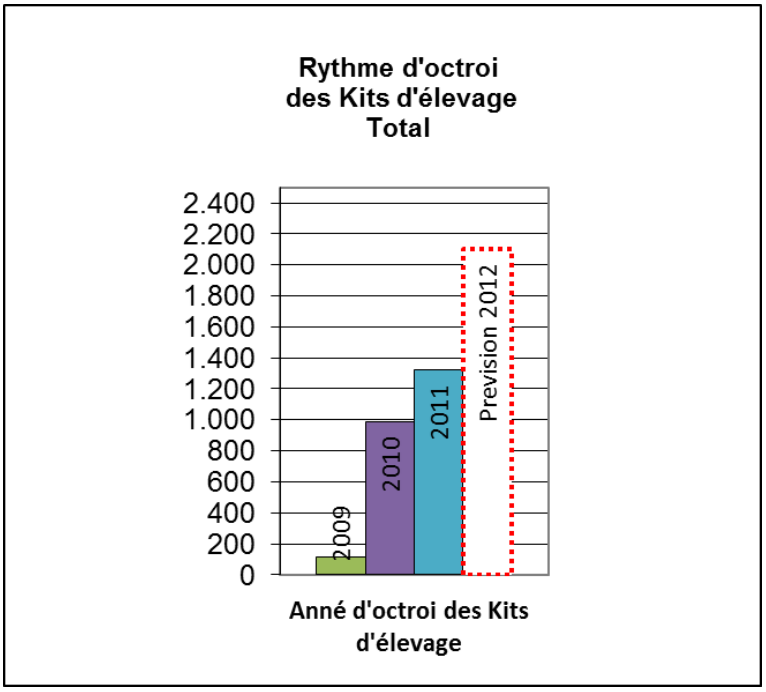

La mission s'est investie pour comprendre les raisons de la performance insatisfaisante de l'élevage chez un grand nombre de bénéficiaires, car elle représente une menace réelle en termes d'impact de l'action. L'exploitation des rapports d'exécution du projet, ainsi que des différents rapports de monitoring et enquêtes, montre que les causes principales ont été identifiées surtout en:

- un défaut des actions de sensibilisation et formation soit au niveau des bénéficiaires, soit des AVE, soit des CCS. Cela serait d'application tant sur les thèmes techniques que de gestion ;
- des carences au niveau des kits d'élevage proposés ;
- la mise en place tardive et la visibilité insuffisante des unités de démonstration ;

- la lourdeur des tâches de suivi à la charge des agents du LUVUPEL, difficiles à exécuter correctement.

L'avis des consultants, exception faite pour le dernier point, est un peu différent. Certes, des améliorations quant aux aspects sus – mentionnés sont possibles et souhaitables pour accroître l'impact du petit élevage sur les ménages vulnérables, néanmoins la mission a pu constater que:

- Les concepts élémentaires fondamentaux relatifs à la conduite de l'élevage, notamment hygiène, prophylaxie, alimentation, abreuvement, technique de la reproduction, sont suffisamment connus par la majorité des éleveurs pour l'atteinte de résultats productifs acceptables ;
- Certains éleveurs dotés d'équipements plus faibles que d'autres ont reporté des meilleurs résultats productifs ;
- Certains éleveurs ont reporté des résultats productifs très satisfaisants, tandis que d'autres dans les mêmes conditions ont obtenu des résultats catastrophiques.

Figure 10 Affouragement des lapins dans un élevage familial

Le problème principal selon la mission réside dans le faible taux d'application des techniques.

En particulier, les conditions d'hygiène, d'abreuvement et d'alimentation des animaux sont souvent critiques et à elles seules peuvent justifier en grande partie les performances insatisfaisantes des élevages.

<u>Mise en place d'un réseau de proximité d'appui à l'élevage</u>

Deux CVR sont opérationnelles, une pour chaque Territoire concerné par l'action. Elles relayent les AVE, les approvisionnent en médicaments vétérinaires, dispensent les soins plus délicats, etc...

L'impact de ce réseau sur la sécurité alimentaire des ménages s'avère un peu difficile à estimer pour l'instant. En fait, si l'on veut se baser sur les performances productives des élevages familiaux, ces dernières apparaissent encore insatisfaisantes, malgré une période initiale de soins gratuits récemment introduite par le LUVUPEL à la faveur des bénéficiaires. Le constat est que – une fois la période de gratuité terminée – les bénéficiaires sollicitent peu fréquemment les AVE, dû à leur condition d'insolvabilité. La mission estime que cette situation d'impasse est due aux revenus encore très faibles des éleveurs. La taille économique des noyaux d'élevage (production) doit augmenter pour pouvoir apprécier l'impact du réseau vétérinaire de proximité. Cela passe forcément, et au préalable, par une sensible amélioration des conditions d'élevage actuelles. Les consultants estiment qu'une fois aperçu un important relèvement de leurs revenus par le petit élevage, les éleveurs s'adresseront de plus en plus aux AVE pour des prestations payantes, et l'impact du réseau sur les conditions de vie des populations sera fort perceptible.

Figure 12 la pharmacie de la CVR I

Figure 12 CVR I, Nord Lubero

Sensibilisation et formation technique des éleveurs

Comme déjà dit, la mission estime que les défaillances productives des éleveurs ne doivent pas être imputées principalement à des problèmes de formation, car le problème se pose plus dans l'application des techniques apprises que dans la compréhension et l'appropriation des concepts élémentaires proposés. Pour cela, la mission considère satisfaisant l'impact des actions de sensibilisation et formation menées par le projet, pour les bénéficiaires qui ont bien voulu procéder à l'application pratique des contenus proposés.

Appui à la commercialisation des produits d'élevage

Ce volet n'ayant pas encore été abordé, il n'y a pas d'impact.

Identification des familles touchées par le VIH/SIDA - sensibilisation de masse sur la problématique – octroi de noyaux d'élevage – suivi

Malgré que le début des activités de terrain soit récent (Juin 2011), la mission ayant rencontré l'équipe chargée de la mise en œuvre des activités dans la zone de Musienene, estime que les perspectives d'aboutir à un impact important sont bonnes. En fait, des synergies se mettent en place :

- La Zone de Santé est bien placée pour accéder directement aux donnés confidentielles sur le statut sérologique des personnes concernées ;
- Elle perçoit déjà d'autres appuis extérieurs pour évoluer dans d'autres activités liées à la lutte contre cette pandémie, notamment pour la prise en charge médicale des séropositifs et pour les intrants de dépistage volontaire ;
- D'autre part, elle ne disposait pas de ressources pour les actions de sensibilisation de masse avant la mise en place de la convention avec le projet.

Il est à noter que, jusqu'au mois de Juin 2011, les personnes qui venaient à l'hôpital pour le test de dépistage volontaire étaient très rares. La Zone procédait au dépistage passif lors des hospitalisations ou des contrôles sanitaires des femmes enceintes, avec une moyenne mensuelle d'environ 2 cas positifs détectés. Lors des trois premiers mois de mise en œuvre de la convention, le nombre de dépistages volontaires mensuels est monté à environ 400, avec une moyenne de 8 cas positifs par mois. L'impact paraît donc très satisfaisant et les consultants estiment que ces partenariats mériteraient d'être étendus aux autres Zones de Santé couvrant les villages d'intervention du projet.

4.1.1 Impact sur les bénéficiaires secondaires

Les vétérinaires privés

La rentabilité des CVR pour les vétérinaires privés paraît peu satisfaisante. En fait, de par le compte d'exploitation de la CVR I se référant à la période Juin 2010 – Août 2011, pour un chiffre d'affaires d'environ 12.000 USD, le revenu net total serait autour de 3.200 USD, qui monte à 5.200 USD en tenant compte des subventions du projet. Néanmoins, à l'heure actuelle, le projet prend en charge les frais de loyer et de personnel de la CVR, s'élevant à environ 2.000 USD/an. Il est à noter que 3.900 USD des recettes viennent encore du LUVUPEL, qui a pris en charge les frais de 2 campagnes de vaccination de volaille (Novembre 2010 et Juillet 2011). Quant à la CVR II, le début de ses activités est trop récent pour prendre en considération ses résultats d'exploitation. Les vétérinaires privés, pour l'heure, intègrent leurs revenus par des prestations payantes de suivi-contrôle des AVE fournies au LUVUPEL. Ces tournées de suivi-contrôle sont faites tous les 2 mois et leur rapportent 300 USD chacune.

Les consultants ont constaté une attitude peu proactive des vétérinaires privés chargés de la gestion des CVR en termes d'initiatives autonomes visant la consolidation de leur activité. Ils ont été sollicités à plusieurs reprises par les gestionnaires du projet à proposer, et formaliser sous forme de plan d'affaires, des idées susceptibles de produire des revenus additionnels pour les CVR. Les échanges de la mission avec les vétérinaires privés ont fait ressortir quelques esquisses (élevage de porcs, élevage de lapins, vente d'équipement et outillage agricole, vente d'aliment bétail), mais pas de propositions formalisées.

Les consultants estiment que si le revenus des CVR ne montent pas convenablement, par l'augmentation des soins payants ou par la mise en place d'activités économiques complémentaires, les vétérinaires privés ne seront pas suffisamment motivés à poursuivre leur activité en phase après projet. Il semble peu probable que telle augmentation des revenus nets puisse intervenir d'ici la fin de la phase pilote. D'ailleurs, l'expérience de VSF – B dans d'autres pays africains montre que la viabilisation d'un réseau vétérinaire rural de proximité est un processus un peu long, pour lequel 3 – 4 ans d'appui n'ont jamais été suffisants.

Les AVE

De par les différents entretiens de la mission avec eux, mais aussi avec les vétérinaires privés, la mission a constaté qu'en moyenne leur revenu pour l'activité de suivi et soins vétérinaires se situe autour de 30 – 40 USD/mois. Souvent, les AVE utilisent une bonne partie de ces revenus pour acheter à crédit des médicaments auprès des CVR. Les médicaments sont parfois utilisés pour des soins vétérinaires fournis à crédit à éleveurs non – bénéficiaires du projet, et le recouvrement est souvent problématique du fait de leur insolvabilité, ce qui fait que les AVE ne disposent pas de liquidité pour leurs besoins courants et il arrive qu'ils soient redevables aux CVR. Il faudrait que les vétérinaires privés découragent les prestations sanitaires fournies à crédit par les AVE, par une sensibilisation plus poussée à la problématique du recouvrement ou par exemple en fixant un plafond faible en termes de médicaments fournis à crédit.

La mission estime que les AVE sont une ressource précieuse pour l'épanouissement du petit élevage dans la zone, au même titre des CCS. La décision de mettre en place un système d'évaluation des performances des AVE[15] et de leur attribuer sur cette base une unité démonstrative d'élevage est fort appréciable. Cette démarche présente plusieurs avantages :

- Les AVE sont motivés à fournir des bonnes performances en vue de l'octroi de l'unité, tout en restant ressources externes au projet ;
- Les AVE les plus performants tirent déjà des revenus additionnels intéressants des unités démonstratives : un d'entre eux a pu acheter une moto et un lopin de terre pour construire sa maison. Ils n'ont pas d'intérêt à quitter les lieux, même si leurs revenus venant des prestations payantes de soins de santé sont faibles, et ils seront sur place une fois que la taille économique des noyaux d'élevage octroyés par le projet sera telle qu'elle rentabilisera l'activité ;
- Les unités bien conduites catalysent l'intérêt des petits éleveurs et introduisent un esprit d'émulation très productif.

[15] Cfr. Annexe 9 – Critères dìévaluation des performances des AVE

La mission estime donc que l'impact de l'action sur ce type de bénéficiaire soit satisfaisant.

Figure 13 Une unité de demonstration pour l'élevage des lapins attribuée à un AVE

Les structures partenaires

Les ONGs ayant bénéficié des unités de production de géniteurs ont pu accroître leurs capacités en matière de techniques de petit élevage d'une manière satisfaisante.

Figure 14 Une unité de production de géniteurs attribuée à une ONG partenaire

Cette expertise pourrait être utilisée pour le renforcement des capacités de leurs populations cibles. Toutefois, la plupart de ces structures fonctionnent surtout en tant que prestataires de services. Compte tenu de la faible capacité financière des petits éleveurs et de leur organisation encore embryonnaire, la mise en valeur de leur savoir – faire demeure pour l'instant soumise à la disponibilité de ressources financières extérieures. Malgré les efforts consentis par le projet en matière d'octroi d'équipement et de formations, ainsi que de subventions dans la première période de fonctionnement, la viabilité des UP est peu satisfaisante

dans plusieurs cas. L'arrêt des subventions au fonctionnement des UP a déterminée des dysfonctionnements importants dans des délais très courts. Les consultants estiment que l'activité de production des géniteurs n'est pas la vraie vocation de certains partenaires ayant bénéficié d'UP. C'est le cas, par exemple, du Lyons Club, association caritative internationale ayant peu d'attache dans la production agro – zootechnique. Les responsables de ces associations ont d'autres occupations dans d'autres domaines, donc ne s'occupent pas suffisamment des UP, et confient leur gestion à des techniciens ou bergers mal payés ou insuffisamment préparés. Évidemment, cela risque de produire des échecs. Les consultants estiment que, pour la mise en place d'unités de production de géniteurs, dans l'avenir il serait mieux d'opter pour des partenariats avec des associations de professionnels de l'élevage ou, à la limite, des individus d'expertise confirmée ayant l'élevage comme activité économique principale.

Figure 15 Une unité de production de géniteurs (Chèvres) attribuée à une ONG partenaire

4.2 Social et économique

D'après l'enquête de terrain, les consultants ont constaté que chez les éleveurs performants l'impact social et économique du projet est satisfaisant. En fait, ces derniers, une fois satisfaits les besoins fondamentaux relatifs aux problèmes d'ordre nutritionnel du ménage et de scolarisation des enfants, ont utilisé la partie restant des revenus produits par l'activité d'élevage surtout pour apporter des améliorations à leur habitat (achat de tôles pour la réfection des toitures des maison, crépissage, réalisation d'une chambre supplémentaire), pour l'achat de vêtements, ou pour augmenter les surfaces de leurs exploitations agricoles. Tout cela produit sans doute une nette amélioration de leur statut social au sein de la communauté. Du point de vue économique, le projet a induit une variation satisfaisante dans l'origine des revenus des ménages. On peut constater que la partie venant des activités d'élevage est augmentée sensiblement :

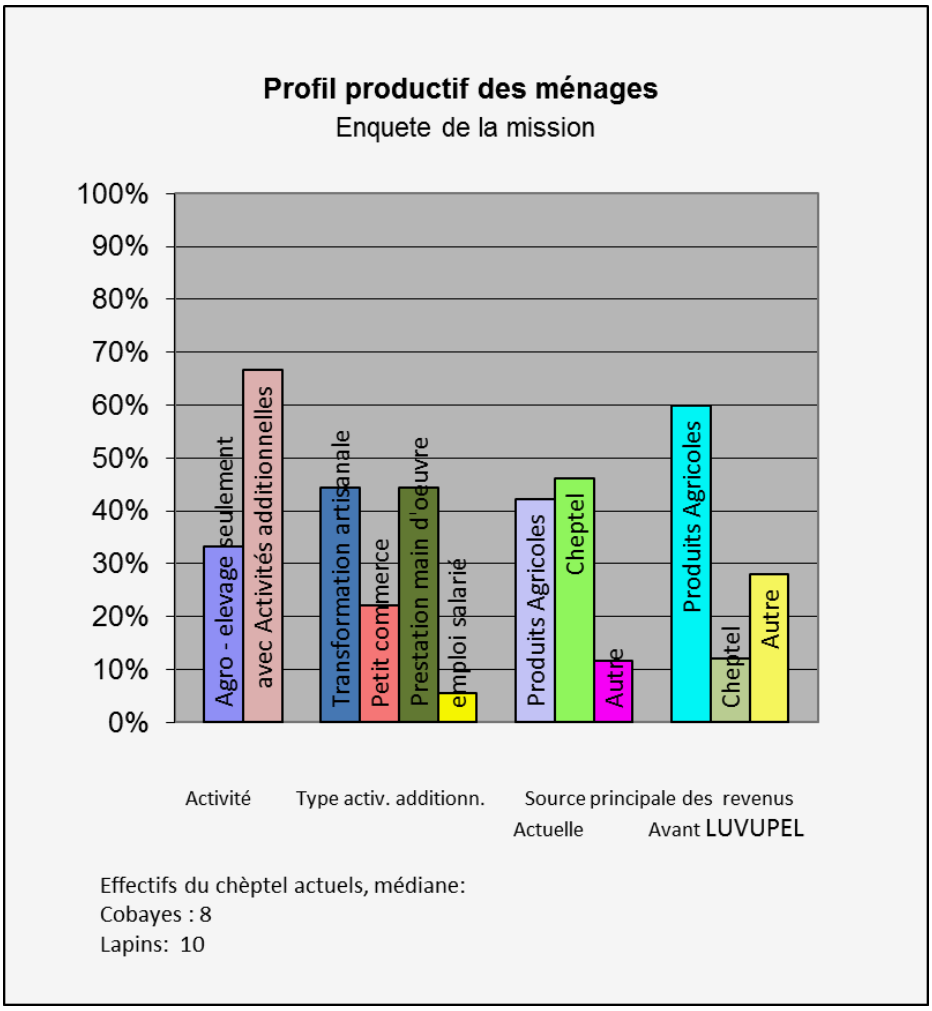

Aussi, il est à noter que les femmes bénéficiaires directes sont plus nombreuses que les hommes, et que les décisions concernant la destination d'usage des petits animaux proposés par le projet (petits ruminants exclus) relèvent des femmes, même si le chef de ménage est un homme. Pour cela, il en résulte que leur autonomie financière est augmentée, souvent avec un accroissement ultérieur du niveau de sécurité alimentaire des ménages. Malheureusement, la proportion d'éleveurs performants parmi les bénéficiaires est pour l'heure insatisfaisante.

4.3 Institutionnel

Les activités de formation dont ont pu bénéficier les partenaires de VSF – B dans le cadre de l'exécution du projet ont eu un impact satisfaisant :

- Le co – gestionnaire issu du PLP est en formation continue avec le gestionnaire de VSF – B : ses capacités en matière de gestion des ressources humaines et de suivi - programmation sont déjà améliorées. Ce résultat pourrait être perfectionné lors d'une éventuelle deuxième phase en lui attribuant « in toto » certaines responsabilités, telles que les suivi des CCS et l'organisation – exécution du volet d'intégration des bénéficiaires au sein des OB existantes. Ce dernier aspect n'est pas négligeable pour l'épanouissement de la base associative du PLP et les opportunités qu'il pourrait engendrer en termes d'activités génératrices de revenus pour le « Réseau WIMA », par exemple dans le domaine de la commercialisation des produits d'élevage en phase après projet ;
- Le personnel administratif du PLP a amélioré ses capacités ;

- Les services de l'AGRIPEL ont pu se familiariser avec l'approche « secteur privé » introduit par le LUVUPEL et ont accru leurs capacités opérationnelles par les équipements informatiques octroyés dans le cadre de la convention de partenariat établie avec le projet ;

4.4 Environnement

Les consultants estiment satisfaisant l'impact environnemental du LUVUPEL pour ce qui est des pratiques d'intégration agriculture – élevage qu'il propose. En fait, la production et l'utilisation du fumier par les petits exploitants, peu ou pas pratiquées avant-projet, favorise la conservation de la fertilité des terres.

Figure 16 Production de fumier

D'autre part, souvent les animaux distribués par le projet sont élevés dans les cuisines ou chambres à coucher des maisons des bénéficiaires, et cela comporte une baisse ultérieure des conditions hygiéniques et sanitaires déjà faibles de l'habitat. Cependant, des mesures correctrices ont été déjà prises, en introduisant la construction de hangars pour l'élevage parmi les appuis pourvus par le projet.

4.5 Genre

La prise en compte des aspects de genre dans la préparation et la mise en œuvre du projet est très satisfaisante. Les femmes chef de ménage sont nombreuses dans la zone d'intervention du LUVUPEL, dû aux conflits récents qui ont affecté le pays. Elles ont été ciblées en tant que groupe vulnérable prioritaire. Dans l'échantillon objet de l'enquête de terrain, elles étaient plus de 70%. Au niveau des autres ménages, comme on l'a déjà dit, la pratique de l'élevage des petites espèces augmente l'autonomie financière des femmes, d'autant que les décisions concernant l'utilisation des produits de ce type d'élevage sont du ressort des femmes. Les consultants estiment que ce choix peut augmenter l'impact favorable du projet en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire, car les soins parentaux des enfants (alimentation, scolarisation, santé) sont une tâche typiquement féminine dans le milieu. La quantité de travail nécessaire à la gestion des noyaux d'élevage octroyés par le LUVUPEL est largement à la portée de la main d'œuvre familiale de la grande majorité des ménages. L'élevage des lapins qui demande le plus d'efforts, peut être géré efficacement avec 3 - 4 heures de travail par jour, dont la plupart consacrées à la recherche et transport du fourrage, tâche les plus souvent confiées aux enfants de retour de l'école et/ou menées par les parents de retour du champ. La répartition de genre au sein de l'équipe du projet est équitable : 50%, avec l'exclusion du personnel de support (chauffeurs, gardiens) qui sont tous des hommes pour des raisons culturelles.

4.6 VIH/Sida

Cette thématique fait objet d'un volet spécifique du projet et les consultants se sont exprimés à ce sujet dans une autre partie de ce document.

5 DURABILITE

La stratégie pour assurer la durabilité des actions du projet en phase après projet repose sur les éléments suivants :

5.1 Au niveau politique[16]

Par le passé, le Nord Kivu a été caractérisé par l'élevage extensif (des bovins, surtout) pratiqué dans des grosses fermes pour la plupart appartenant aux colons, et par une agriculture mécanisée, souvent en grandes plantations de monoculture industrielle (café, palmier à huile, thé), toujours de propriété étrangère. Les politiciens congolais ont jusque-là eu la même vision du développement agricole, en considérant l'agriculture familiale synonyme de pauvreté. Néanmoins, grâce aussi au lobbying des organisations paysannes et aux pressions des partenaires techniques et financiers (WB, UE, Agences des NU), une nouvelle loi agricole semble proche à voir le jour. Elle comporte un net changement de cap de la politique agricole du pays, avec la prise en compte des notions de sécurité alimentaire, d'agriculture familiale, et la reconnaissance de l'agriculture paysanne en tant que moteur majeur du développement, qui doit évoluer de la subsistance à une économie agricole durable. Dans ce cadre, les gages de durabilité des acquis du LUVUPEL du point de vue politique paraissent très satisfaisants.

5.2 Au niveau social et culturel

Le choix du LUVUPEL de viser exclusivement les plus vulnérables au sein des communautés n'a pas fait un large consensus chez les autres couches sociales des communautés concernées. En fait, compte tenu des conditions de vie en milieu rural au Nord Kivu, même les ménages les plus nantis ne peuvent pas être considérés riches. Aussi, souvent les très vulnérables sont perçus comme des « paresseux » par le reste de la communauté, et parfois sont marginalisés. Néanmoins, les gestionnaires du projet ont donné preuve d'une flexibilité satisfaisante pour aboutir à un plus large consensus sur l'approche :

- ils ont prôné la constitution des CCS et les ont chargés de l'identification des ménages bénéficiaires ainsi que du suivi du système de crédit rotatif en nature et de la conduite des élevages familiaux, ce qui engage toutes les couches sociales de la communauté dans le processus du projet ;
- ils ont consenti l'octroi de noyaux d'élevage « hors groupe cible » aux membres des CCS ;
- ils ont mis en place d'autres compensations pour soutenir le fonctionnement des CCS.

La mission a fort apprécié cette approche. Les CCS jouent toujours leur rôle dans le recouvrement du crédit rotatif en nature (premières mis bas) et dans l'identification des bénéficiaires de génération successive à la première. Dans ce sens leur efficience est très satisfaisante. Les consultants estiment que les CCS sont une ressource précieuse pour la durabilité à long terme des acquis du projet, car :

- ils ont une connaissance approfondie du milieu ;
- ils ne sont pas des structures du projet ;
- ils sont issus des couches moins vulnérables de leurs communautés d'appartenance et cela comporte souvent un niveau d'instruction et capacité plus élevé, ainsi qu'une propension plus marquée pour les activités économiques ;
- ils incluent en leur sein les AVE.

[16] Alliance AgriCongo - « Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes » Frans Van Hoof, 2011

Au niveau culturel, les activités proposées s'harmonisent d'une manière satisfaisante avec la coutume locale :

- les animaux proposés, sont depuis longtemps élevés et consommés dans la zone ;
- l'élevage des petits animaux est généralement pratiqué par les femmes, sans pour autant être reprochable pour les hommes.

5.3 Sur le plan technologique

Les consultants estiment que :

- Les techniques d'élevage semi – traditionnelles proposées sont à la portée des bénéficiaires ;
- Les technologies utilisées pour leur mise en œuvre s'adaptent d'une manière satisfaisante au contexte local, car il s'agit d'équipements d'élevage très simples : cages à lapins, râteliers, mangeoires, boites à nid, abreuvoirs, hangars en banco.

Néanmoins, la mission a constaté que les cages à lapins fabriquées plus récemment en utilisant le grillage présent sur le marché local n'ont pas donné des performances satisfaisantes en termes de durée : moins d'un an. Elles sont difficilement entretenues par les bénéficiaires les plus vulnérables, qui souvent s'attendent à ce que quelqu'un du projet viennent faire les réparations. Par ailleurs, les éleveurs les plus dynamiques, même ne disposant pas du grillage pour les réparations, s'appliquent à des réparations avec des matériaux locaux, souvent avec des bons résultats. Les consultants estiment que le LUVUPEL devrait favoriser la construction de cages à lapins en matériaux locaux (bois, bambou), par la mise au point de modèles adaptés aux différentes situations agro – climatiques de la zone d'intervention. En fait :

- Les cages grillagées sont sans doute plus salubres pour les animaux par rapport à celles réalisées totalement en bois ou bambou ; mais une application même sommaire des normes d'hygiène élémentaires (nettoyage quotidien des cages) pourrait pallier efficacement à cette difficulté, compte tenu que les animaux proposés, tout en étant améliorés, ne se caractérisent pas par une génétique très poussée et les techniques d'élevage ne sont pas intensives ;
- La difficulté et les coûts d'acquisition des grillages de bonne qualité sur place fait qu'une telle démarche ne sera pas à la portée des bénéficiaires ;
- La durée des cages totalement en bois ou bambou ne diffère pas beaucoup de celle des cages réalisées avec le grillage disponible sur le marché local ;

La réalisation de modèles de cages entièrement en matériaux locaux, d'ailleurs prévue par le document de projet, a été entamée déjà en phase pilote, mais devrait faire objet d'une attention particulière lors d'une deuxième phase, en particulier :

- Les modèles devraient tenir en compte de la typologie de matériel à proposer en fonction de ce qui est effectivement constamment disponible à coût très faible au niveau des villages : par exemple, le bambou est disponible en altitude, mais il ne l'est pas dans les plaines ;
- Des artisans villageois devraient être formés à leur réalisation et réparation. Le projet pourrait par exemple proposer cette activité économique aux AVE intéressés ;
- La réalisation/réparation des cages ne doit pas demander l'utilisation d'outils plus sophistiqués d'une scie à main, machette et marteau.

Cette démarche pourrait permettre la réparation immédiate et à faible coût des cages abîmées chez tous les bénéficiaires ainsi que les mettre à l'abri des risques de rupture de stock ou difficultés d'approvisionnement en grillage. De plus, la mise au point de modèles techniquement adaptés éviterait des réparations bricolées et inefficaces aux fins de l'élevage.

5.4 Au plan institutionnel

Les consultants estiment que la capacité de gestion atteinte par PLP en termes de ressources humaines est satisfaisante, mais pourrait s'améliorer d'une manière considérable dans le cadre d'une deuxième phase, avec un passage progressif des responsabilités de gestion au co – gestionnaire du « Réseau WIMA ».

Quant aux équipements, la rétrocession des équipements du LUVUPEL au PLP en fin de projet devait assurer à ce dernier une disponibilité adéquate aux besoins.

Par contre, la dépendance du PLP des apports extérieurs paraît encore élevée, notamment en termes de charges de personnel. En fait l'autonomie financière du « Réseau WIMA » a connu une baisse depuis le début du partenariat avec VSF – B en raison de la fin du partenariat avec un autre projet.

5.5 Economico-financier

Dans ce cas, la durabilité des activités d'élevage des ménages en phase après projet se fonde sur :

- L'installation des CVRs dans les deux noyaux du projet, gérées par des vétérinaires privés, qui assureront le suivi des activités des AVE, ainsi que l'approvisionnement continu en médicaments pour les éleveurs dans les zones rurales ;
- La stabilisation des AVE performants par l'octroi d'unité d'élevage de démonstration ;
- La mise en place d'UP qui assureront la disponibilité de géniteurs de qualité ;
- Le mécanisme de « crédit rotatif » (re distributions des géniteurs) mis en place chez les bénéficiaires ;

Les services de base fournis par le projet aux bénéficiaires ne demandent pas beaucoup d'intrants en provenance de l'étranger. Ceux – ci sont limités essentiellement aux médicaments vétérinaires, aux pièces de rechange pour le matériel roulant et aux géniteurs de race améliorée. Ces intrants sont disponibles en Ouganda et beaucoup de commerçants privés de la place s'approvisionnent régulièrement sur ce marché sans difficultés particulières.

Par contre, des moyens importants en termes de ressources humaines sont nécessaires pour le fonctionnement du système de suivi-contrôle et du système vétérinaire de proximité. Ces moyens devraient être produits par les activités d'élevage, car ces deux systèmes, privés et actuellement subventionnés et/ou appuyés par le projet au moyen d'assistance technique ou payement de prestations, devront à terme assurer aux opérateurs une marge bénéficiaire convenable.

Les consultants estiment que :

- Pour l'heure, le faible niveau d'application des techniques d'élevage proposées, avec la productivité réduite qui en découle, ne permet pas aux éleveurs familiaux de tirer des revenus convenables de leur activité, ce qui pourrait vite les décourager à poursuivre l'activité en phase après projet ;
- La faiblesse des revenus des éleveurs rend problématique le payement des services fournis par les opérateurs privés du réseau vétérinaire de proximité, dont la survie parait menacée en phase après projet ;
- Cette même faiblesse entrave l'établissement d'une liaison efficace des éleveurs familiaux avec les organisations paysannes locales membres du « Réseau WIMA » pouvant leur assurer des services importants en phase après projet. Vu que la Province se caractérise entre autre par un panorama d'organisations paysannes qui, tout en n'étant pas vraiment bien organisé, a une longue histoire et est le plus dynamique en RDC[17], les chances de durabilité des résultats du LUVUPEL pourraient sans

[17] Alliance AgriCongo - « Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes » Frans Van Hoof, 2011

doute être sensiblement accrues par une intégration effective des bénéficiaires directs au sein d'OB existantes, ce qui ne pourra pas se faire d'ici la fin de la phase pilote.

Donc, la durabilité des résultats du projet repose en large mesure sur l'épanouissement des activités d'élevage menés par les éleveurs familiaux, qui passe en première instance par une application plus attentive des techniques d'élevage proposés qui devrait être consentie par l'intensification du suivi-contrôle rapproché des éleveurs familiaux par les CCS.

Une deuxième phase qui prenne en compte les recommandations de la mission d'évaluation à mi – parcours permettra d'augmenter sensiblement les chances de durabilité des acquis de l'action, ainsi que d'en améliorer le rapport coûts/bénéfices.

5.6 Autres facteurs

5.6.1 Situation sécuritaire

La situation sécuritaire de la zone d'intervention est bien sûr hors du contrôle du projet. Actuellement, elle n'est pas préoccupante, même si quelques cas de pillage d'animaux auprès des bénéficiaires de la part de l'armée régulière congolaise et des milices rebelles présentes dans la zone ont été constatés lors des opérations militaires opposant les deux parties. Il est à présent difficile d'estimer l'évolution de la portée des risques sécuritaires, car cette année 2011 sera marqué par les élections prévues le 28 novembre prochain ou 11 candidats vont se disputer le fauteuil présidentiel et quelques 18500 les 500 sièges de députés.
Des violences pré – électorales ont été déjà enregistrées et sont alimentés par le langage utilisé par certains leaders politiques incitant à la violence liée aux élections. Une recrudescence des actes de violence dans la zone de projet pourrait affecter les résultats de l'intervention, notamment par les pillages systématiques qui se vérifient en pareilles circonstances. Une appréciation plus fiable des risques sécuritaires pourra se faire une fois conclue le processus électoral.

5.6.2 Risques liés à l'évolution de la relation partenariale

Compte tenu de la qualité satisfaisante du partenariat entre VSF – B et le « Réseau WIMA », ainsi que de son évolution positive marquée entre autre par la décision de la mise en œuvre conjointe du projet PROMELVU, l'éventualité d'un changement de PLP pendant l'exécution du projet paraît fort improbable. Pour ce qui est de la phase après projet, il faut rappeler que le « Réseau WIMA » est une plate-forme regroupant 32 organisations paysannes. La démarche du projet prévoit (en deuxième phase) de favoriser l'intégration des éleveurs familiaux au sein d'OP membres, en relation à leur vocation spécifique et représentativité dans les différents sites de la zone du projet. Cette multiplicité de partenariats potentiels pour la phase après projet est un atout en termes de chances de durabilité des résultats.

5.6.3 Changement de politique du donateur

La stratégie d'intervention du FBSA, donateur principal du projet LUVUPEL, vient d'être recentrée et à présent porte essentiellement sur l'amélioration du niveau de sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables. Cette mission d'évaluation à mi – parcours doit entre autre s'exprimer au sujet de la pertinence d'une deuxième phase aussi pour ce qui est des nouvelles priorités du donateur. Les consultants estiment que actuellement le niveau de sécurité alimentaire des populations cible du LUVUPEL n'est pas satisfaisant en termes de disponibilité (quantité de denrées produites) et accessibilité (pouvoir d'achat des ménages insuffisant pour intégrer convenablement les productions propres), donc le projet LUVUPEL est pertinent par rapport à la nouvelle approche au développement du FBSA.

6 LEÇONS APPRISES, DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Les consultants peuvent conclure que :

- L'action a été correctement conçue et répond toujours à des besoins réels des populations concernées. Quelques révisions dans la formulation du R1 ainsi que l'intégration des indicateurs de résultats pourraient permettre de mieux apprécier du point de vue quantitatif son impact sur la sécurité alimentaire des populations ciblées à la fin de l'intervention ;
- L'efficience de l'intervention s'est améliorée depuis la dernière mission de monitoring intervenue en 2010 et est maintenant satisfaisante compte tenu des caractéristiques du milieu et de l'expérience limitée de VSF – B dans le pays. Elle est susceptible d'être améliorée ultérieurement par la révision du système de suivi-contrôle des activités des éleveurs familiaux, une réorganisation de l'équipe, un engagement personnel plus important de la part des vétérinaires privés et une meilleure définition du partage de responsabilité entre VSF – B et le PLP « Réseau WIMA » ;
- L'efficacité de l'ensemble de l'intervention est à présent compromise par un blocage au niveau de la productivité de l'élevage familial (R1 et R3) qui concerne un grand nombre de bénéficiaires et empêche l'atteinte d'autres résultats prévus. Néanmoins, une fraction minoritaire de bénéficiaires performants a pu sortir de son état de vulnérabilité grâce à l'appui du projet LUVUPEL. Les consultants sont persuadés qu'avec des interventions au niveau du système de suivi – contrôle des élevages, de l'amélioration de l'habitat des animaux et des intégrations alimentaires dans les périodes du cycle de production le plus critiques, ce blocage pourrait être levé, et l'efficacité de l'intervention pourrait s'améliorer nettement dans des temps raisonnables. Il faudrait accorder une priorité de premier niveau à cet aspect ;
- L'impact de l'intervention sur le niveau de sécurité alimentaire des ménages vulnérables en termes d'amélioration de leur état nutritionnel est pour l'heure un peu difficile à estimer. En fait, des indicateurs quantitatifs spécifiques visant cette dimension de la pauvreté n'ont pas été prévus lors de la conception du cadre logique de l'intervention et par conséquent une base – line en début de projet n'est pas disponible. Les consultants proposent l'intégration de ce type d'indicateurs dans leur révision du cadre logique[18]. Leur évolution pourra être appréciée en fin de phase pilote par la comparaison de leur niveau au moment de l'évaluation à mi-parcours et le niveau atteint au moment d'une enquête successive à mener pas avant le mois de Juin 2012. Pour les éleveurs familiaux performants la destination d'usage des revenus tirés de l'élevage confirme d'un point de vue qualitatif un impact très satisfaisant de l'action sur la sécurité alimentaire et, plus en général, sur les conditions de vie;
- L'impact durable au niveau des vétérinaires privés chargés des CVR est pour l'heure limité. La rentabilité des CVR paraît peu satisfaisante. Il semble peu probable qu'une augmentation importante des revenus nets puisse intervenir d'ici la fin de la phase pilote ;
- L'impact au niveau des AVE est satisfaisant. Même si, pour l'heure, ils ne tirent pas des revenus nets très intéressants de leur activité professionnelle, les plus performants d'entre eux exploitent déjà des unités d'élevage de démonstration qui leur apportent des revenus convenables et contribuent à leur fixation dans le milieu ;
- L'impact au niveau des ONGs ayant bénéficié des unités de production de géniteurs est satisfaisant en termes de compétences acquises en matière de techniques de petit élevage. Cette expertise pourrait être utilisée pour le renforcement des capacités de leurs populations cibles. Par contre, la viabilité de certaines UP est peu satisfaisante ;
- L'impact institutionnel est satisfaisant : les capacités du PLP en termes de gestion des ressources humaines, de suivi - programmation et d'administration sont déjà améliorées. Ce résultat pourrait être

[18] Cfr. Annexe 7 – Proposition de cadre logique révisé

perfectionné lors d'une éventuelle deuxième phase. Les services de l'AGRIPEL ont pu se familiariser avec l'approche « secteur privé » introduit par le LUVUPEL et ont accru leurs capacités opérationnelles par les équipements informatiques reçus dans le cadre de la convention de partenariat établie avec le projet ;

- La durabilité des acquis du projet repose en première instance sur la rentabilisation des élevages familiaux d'un grand nombre de bénéficiaires, qui passe d'abord par l'application effective des techniques d'élevage proposées. Elle ne pourra pas être assurée d'ici la fin de la phase pilote, du fait que :
  - Le nombre d'éleveurs qui auront réussi dans l'activité et qui en tirent de quoi améliorer d'une manière substantielle l'état nutritionnel et le pouvoir d'achat de leurs ménages sera encore faible. Ils seront peu visibles par les autres et les effets d'émulation seront limités ;
  - Les éleveurs n'ayant pas constaté des bénéfices perceptibles de leurs conditions de vie par leur activité continueront à ne pas profiter des services vétérinaires de proximité rendus disponibles par le LUVUPEL, soit par manque d'intérêt, soit par manque de moyens. Donc, aussi la viabilisation du réseau des CVR repose sur le succès d'un grand nombre d'éleveurs.

Une deuxième phase est opportune car :

- La pertinence de l'action vis – à vis du recentrage de la stratégie d'intervention du FBSA est confirmée par le faible niveau de sécurité alimentaire du groupe cible en termes de disponibilité quantitative et qualitative de nourriture ainsi que d'accessibilité financière aux denrées, et des améliorations substantielles d'une telle situation qui pourraient intervenir avec une prolongation de l'action (par ailleurs déjà conçue sur une durée de 10 ans en phase de formulation) ;
- L'application des recommandations de la mission, en particulier en matière de modalités de suivi – contrôle des activités d'élevage des bénéficiaires, pourrait améliorer d'une manière substantielle l'efficience, l'efficacité et la durabilité des résultats de l'intervention et donc son impact sur le niveau de sécurité alimentaire des ménages vulnérables concernés (diversification alimentaire, réduction de la malnutrition chronique et augmentation du pouvoir d'achat). Cependant, les effets positifs de la réorientation ne pourront être que faiblement perceptibles d'ici la fin de la phase pilote en fin d'année 2012 : l'actuelle minorité de ménages ayant réussi à sortir du cercle de la vulnérabilité pourrait devenir une majorité seulement par la prolongation des actions du projet dans le cadre d'une deuxième phase.
- Le fonctionnement satisfaisant du système de crédit rotatif en nature mis en place par le LUVUPEL fait augmenter rapidement le nombre de ménages pouvant bénéficier des noyaux d'élevage. La prévision de doubler le nombre de ménages bénéficiaires directs du projet d'ici la fin de la phase pilote parait réaliste, et la tendance pourrait se confirmer lors d'une deuxième phase, tout en améliorant le rapport coûts/bénéfices du projet;
- La dynamique des organisations paysannes au Nord Kivu, tout en n'étant pas aussi développée que dans d'autres régions d'Afrique, est néanmoins la plus vivace en RDC. Une intégration effective des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP locales existantes est importante pour la viabilisation de l'intervention sur le long terme. Il est fort improbable qu'une telle démarche puisse aboutir d'ici la fin de la phase pilote.

La mission d'évaluation peut donc émettre les recommandations suivantes afin de maximiser l'impact du projet LUVUPEL sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables dans la zone d'intervention, en ordre de priorité décroissante:

6.1.1 Pour maximiser l'impact d'ici la fin de la phase pilote :

Recommandation n° 1 : Modifier et renforcer dans le meilleur délai le dispositif de suivi-contrôle des activités de petit élevage des ménages bénéficiaires.

Pour ce faire, il sera nécessaire de prévoir des investissements importants en termes de formation et de primes de motivation des CCS. Les primes devront être ancrées au niveau de la productivité des élevages du ressort des CCS concernés. La formation au sujet des techniques améliorées d'élevage devra être renforcée et des « recyclages sur le tas » devront être menés fréquemment par les agents du projet.

Le suivi devra porter en premier lieu sur l'application effective des normes de bonne conduite de l'élevage, notamment en matière d'hygiène, d'abreuvement, d'alimentation et de reproduction. La responsabilité de cette démarche à l'intention des CCS devra être attribuée en première instance au PLP « Réseau WIMA ». En fait, les CCS se configurent comme les premiers interlocuteurs du PLP en phase après projet et les bases de ce partenariat futur devraient être posés clairement dès maintenant. La mission recommande aussi de revoir les cahiers de charge et les lieux d'affectation des techniciens vulgarisateurs de l'équipe. Plus en particulier, leurs tâches devraient se limiter à :

- Suivi-contrôle de terrain des activités des CCS ;
- Contrôles « random » chez quelques bénéficiaires pour valider les données reportées par les CCS ;
- Élaboration et synthèse des rapports fournis par les CCS, à l'intention des cadres du projet ;
- Distributions des noyaux d'élevage et équipements.

Toutes les autres missions de leur cahier de charge devraient être remontées aux cadres de niveau supérieur. Au moins un des techniciens devrait être affecté à Beni en permanence (noyau 2, deux heures de mauvaise route de Butembo, siège du projet).

Recommandation n° 2 : Assurer les conditions d'habitat minimales pour les animaux et les personnes au plus grand nombre de bénéficiaires possible

Les consultants recommandent l'intensification des investissements du projet en matière d'octroi d'abris d'élevage aux bénéficiaires, tout en gardant les critères d'attribution déjà établis.

Recommandation n° 3 : Tester à petite échelle des compléments alimentaires à faible coût pour l'alimentation des lapins dans les périodes les plus critiques de leur cycle productif

La mission recommande que des tests d'administration compléments alimentaires « artisanales » à faible coût (par exemple : pâte fraîche de légumineuse et poudre d'os) aux lapines allaitantes et aux lapereaux en cours de sevrage soient entamés dans le meilleur délai auprès des bénéficiaires les plus performants, en impliquant les CCS et les AVE. Ces derniers devraient les produire directement en cas de test concluant. Aussi, des actions de sensibilisation ultérieures devraient être menées pour promouvoir l'utilisation des résidus de récolte dans l'alimentation des animaux et la distribution de boutures de plantes fourragères devrait être intensifiée

Recommandation n° 4: Intensifier l'appui aux vétérinaires privés dans l'identification et la mise en place d'activités économiques complémentaires aux soins vétérinaires et à la vente de médicaments

Pour améliorer la viabilité des CVR, la mission recommande d'intensifier l'appui aux vétérinaires privés en matière d'identification, analyse technique et économique, financement et mise en route d'activités génératrices de revenus complémentaires auprès des CVR.

Les consultants proposent que la réalisation d'un élevage - pilote de poules soit objet d'une étude de faisabilité.

Recommandation n° 5 : Programmer une enquête nutritionnelle auprès des ménages bénéficiaires

La mission recommande qu'une enquête portant sur l'état nutritionnel des ménages vulnérables appuyés soit menée avant la fin de la phase pilote, pour apprécier l'évolution des indicateurs de résultat en matière

d'amélioration de leur sécurité alimentaire d'ici la fin de la phase pilote. De manière à percevoir l'évolution, l'enquête ne devrait pas être menée avant Juin 2012.

Recommandation n° 6 : Relancer les essais d'élevage amélioré des cobayes
La mission recommande de renforcer les échanges avec l'UCG pour la mise en commun des expériences d'amélioration des techniques d'élevage des cobayes, et de procéder à des tests auprès d'éleveurs de lapins performants et disposant d'un hangar, après aménagement d'un abri en banco à l'intérieur du clapier. Entre temps, pour des considérations d'ordre hygiénique – sanitaire, les distributions des cobayes devraient être suspendues. En cas de succès des tests, et seulement dans ce cas, elles devraient être reprises lors d'une deuxième phase.

Recommandation n° 7 : Ne pas commencer les activités de recheptellisation avicole
La mission estime que les activités liés à l'augmentation substantielle de la productivité des élevages familiaux d'ici la fin de la phase pilote demanderont beaucoup d'efforts à l'équipe du projet, compte tenu du temps à disposition. Pour cela les consultant recommandent que le volet recheptellisation avicole ne soit pas abordé en phase pilote, mais lors de la deuxième phase

Recommandation n° 8: Demander au bailleur de fonds un avenant au contrat sans coûts additionnels
Pour rendre plus perceptible l'impact du projet après réorientation, la mission recommande une prolongation de la phase pilote de 3 (trois) mois, soit jusqu'en Décembre 2012. Cette prolongation devrait se faire sans coûts additionnels, en utilisant les reliquats budgétaires existants.

6.1.2 En cas de mise en œuvre d'une deuxième phase :

Recommandation n° 1: Ne pas prévoir une extension géographique de l'intervention
Tout en étant conscients de la pertinence d'une extension de la zone d'intervention du LUVUPEL dans le Territoire de Sud Lubero, les consultants estiment que :

- Les conditions de sécurité pour le faire ne sont pour l'instant pas encore réunies ;
- Les difficultés logistiques de la zone d'intervention rendraient très coûteuse une telle option ;
- D'autres ménages avec un profil correspondant au groupe cible du LUVUPEL existent dans la zone d'intervention actuelle.

Pour cela la mission recommande de ne pas intervenir dans le Sud Lubero. Éventuellement, une extension des activités à d'autres villages des Territoires de Nord Lubero et Beni pourrait être envisagée. Le cas échéant, un critère important de sélection des nouveaux villages d'intervention pourrait être l'incidence de la pandémie du VIH/SIDA, à estimer avec la collaboration des Zones de Santé.

Recommandation n° 2: Favoriser l'intégration des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP existantes
Une intégration effective des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP locales existantes, dont certaines bénéficient d'appuis extérieurs pour le renforcement de leurs capacités (SYDIP, APAV pour exemple), est importante pour la viabilisation de l'intervention sur le long terme. La mission recommande qu'une attention particulière soit accordée par le projet aux échanges entre les CCS et les OP de proximité, pour la connaissance mutuelle des avantages réciproques possibles à travers le partenariat. Ces activités devraient être réalisées de préférence au niveau des différents villages, pour deux raisons principales :

- faciliter la participation du plus grand nombre d'éleveurs bénéficiaires ;
- permettre de se référer à des réalités associatives réellement présentes sur place.

Le PLP « Réseau WIMA » devrait être le premier responsable de l'organisation des échanges.

Recommandation n° 3: Établir des protocoles d'accord avec toutes les Zones de Santé des Territoires d'intervention du projet

Les consultants estiment que la collaboration du projet avec les Zones de Santé en matière de sensibilisation sur la thématique du VIH/SIDA est prometteuse pour l'atteinte du R5 et recommandent que des protocoles d'accord similaires soient établis avec toutes les Zones de Santé couvrant les villages d'intervention du projet. L'opportunité d'octroyer aux Zones de Santé du petit matériel pour faciliter les séances d'animation pourrait aussi être prise en considération.

Recommandation n° 4: Revoir les critères de choix du type de noyau d'élevage à octroyer en première attribution aux ménages bénéficiaires.

Les consultants estiment que l'élevage du lapin avec le module proposé par le projet LUVUPEL, tout en demandant un peu d'effort et d'application de la part des éleveurs, est aisément à leur portée et c'est le plus apte à réduire la vulnérabilité des ménages dans un délai très court. Les bons résultats d'exploitation reportés par certains ménages, vis – à – vis des mauvais résultats enregistrés chez d'autres à parité de conditions en témoignent. Donc, les consultants recommandent d'octroyer seulement des lapins aux bénéficiaires en première attribution. Cela permettra entre autre d'apprécier l'attitude à l'activité productive. Suite à l'évaluation positive de leurs performances, ces ménages pourront bénéficier des abris et des cobayes. Une évaluation ultérieure des performances de la part des CCS pourra déterminer l'octroi d'un noyau de petits ruminants ou de poules.

Recommandation n° 5: Mettre au point des modèles de cages à lapins en matériaux locaux adaptés aux différents contextes agro – climatiques de la zone de projet.

La mission recommande que la réalisation de modèles de cages entièrement en matériaux locaux, d'ailleurs déjà entamée en phase pilote, fasse objet d'une attention particulière lors d'une deuxième phase et que des artisans villageois soient formés à leur réalisation et réparation. Le projet pourrait par exemple proposer cette activité économique aux AVE intéressés.

Recommandation n° 6 : Modifier ultérieurement l'approche de la recheptellisation avicole

La mission recommande que, tout en gardant le principe de la distribution de volaille de race locale, les noyaux d'élevage soient octroyés exclusivement aux éleveurs les plus performants, ayant déjà fait preuve de leur capacité d'abord avec d'autres espèces, donc étant largement sortis de leur situation d'indigence totale d'avant-projet, ce que leur permettra d'atteindre des résultats productifs satisfaisants.

Recommandation n° 7 : Mettre en place les synergies possibles avec les autres opérateurs internationaux de la place pour la mise en œuvre du volet de viabilisation de la commercialisation des produits d'élevage

Les ONG VECO et AgriSud sont actives dans les Territoires d'intervention du LUVUPEL dans les domaines du renforcement des capacités des Organisations Paysannes, y compris pour ce que concerne la viabilisation de la commercialisation des produits agricoles. La mission recommande que des démarches soient entamées pour aboutir à un partenariat institutionnel dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la viabilisation de la commercialisation des produits d'élevage.

7 DEBRIEFING AVEC LES ACTEURS ET LES REPRESENTANTS DES BENEFICIAIRES

Afin de valider et d'amender les observations préliminaires formulées par les évaluateurs, un atelier d'une journée, s'est tenu à Butembo le 18 octobre 2011. Les participants aux travaux[19] ont été 27, issus de toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, ou qui pourraient être concernés par la suite : éleveurs familiaux, membres des CCS, AVES, vétérinaires privés, représentants des ONGs

[19] Cfr. Annexe 10 – Rapport de synthèse de l'atelier

partenaires, de l'AGRIPEL, d'une Zone de Santé, d'autres ONGs évoluant dans le même secteur, d'une IMF de la place.

Un document de travail a été élaboré par les consultants et mis à la disposition des participants en début de journée[20].
L'ensemble des constats et observations préliminaires des évaluateurs a été condensé autour de trois thèmes, à savoir :

- Atouts et contraintes liés à l'intensification des activités de petit élevage menées par des ménages vulnérables dans le contexte du Nord Kivu ;
- Les Cliniques Vétérinaires Rurales et le réseau des auxiliaires vétérinaires villageoises sont des facteurs importants pour contribuer à l'épanouissement du petit élevage au Nord Kivu. Comment maximiser leurs chances de pérennisation après la fin du projet LUVUPEL ?
- Les Organisations Paysannes et de la Société Civile au Nord Kivu : une opportunité pour les familles paysannes ?

Trois groupes de travail homogènes ont été constitués, et il a été demandé à chacun d'analyser un des thèmes proposés pour validation/amendement des constats et observations.

Figure 17 Groupe de travail lors de l'atelier de Butembo

Suite à la restitution faite en plénière par chaque groupe et au débat qui en est suivi, les constats et observations de la mission ont été validés après intégration. Une synthèse des principales recommandations adoptées en plénière est reportée ci - après[21] :

Pour minimiser les contraintes liées à l'intensification des activités de petit élevage menées par des ménages vulnérables dans le contexte du Nord Kivu

- Responsabiliser davantage les CCS dans leur tâche de suivi-contrôle rapproché des élevages familiaux par l'instauration d'un régime de primes ancrées aux performances productives des élevages de leur ressort (taux de lapereaux sevrés/nés ; nombre de gestations par lapine et par an) ;
- Améliorer les conditions d'élevage par une intensification du programme d'attribution d'abris pour lapins et petits ruminants ;

[20] Cfr. Annexe 5 – Document de travail de l'atelier
[21] Cfr. Annexe 10 – Rapport de synthèse de l'atelier

- Favoriser une meilleure alimentation des animaux, en particulier des lapins, par la mise au point de compléments alimentaires à faible coût à utiliser au moins lors des phases les plus critiques de l'élevage (allaitement et sevrage) ;
- Soutenir le partenariat initié avec l`UCG pour la multiplication des cultures fourragères ;
- S'inspirer de l'expérience de l'UCG en matière de technique améliorée d'élevage des cobayes, et les distribuer seulement comme kit additionnel ;
- Promouvoir une intégration plus rationnelle des matériaux locaux plus disponibles et moins onéreux (précisément le bois et les bambous), pour la fabrication des cages à lapins, pourvu que leur qualité soit préalablement appréciée par les techniciens de LUVUPEL ;
- Intensifier le programme de recyclage des CCS et AVE afin qu'ils puissent être de plus en plus efficaces dans leur travail ;
- Favoriser l'intensification des activités de sensibilisation des populations à l'utilité des soins vétérinaires fournis par les vétérinaires privés et les AVE ;
- S'assurer du degré de maturité des géniteurs lapins avant toute distribution aux bénéficiaires en vue d'accroître la rapidité de reproduction. Cette tâche devrait être assurée par les CCS avec la supervision des techniciens du projet ;
- Favoriser les échanges des boucs reproducteurs entre les unités de production des géniteurs pour limiter la consanguinité ;
- Travailler sur l'amélioration des conditions de vente des produits d'élevage, avant qu'un problème réel de mévente se pose, en favorisant des synergies entre CCS et des organisations paysannes impliquées dans la commercialisation des produits agricoles.

Pour maximiser leurs chances de pérennisation du réseau vétérinaire de proximité en phase après projet

- Améliorer et diversifier les services rendus à la communauté ;
- Mettre en route des activités économiques complémentaires auprès des CVR, avec l'appui technique et financier du LUVUPEL. Une unité de production/vente de provende serait à envisager.

Pour favoriser l'intégration des bénéficiaires du LUVUPEL au sein des OP

- Intensifier les activités de sensibilisation au sujet de cette opportunité auprès des communautés ;
- Favoriser la contractualisation entre éleveurs (et/ou CCS) et OP pour des services spécifiques, une fois atteint un niveau de production qui le permet.

Figure 18 Les deux consultants chargés de l'évaluation. En arrière plan, la ville de Butembo

8 ANNEXES DU RAPPORT D'EVALUATION :

8.1 Annexe 1 - Carte précisant la zone d'intervention
8.2 Annexe 2 - Termes de référence de la mission
8.3 Annexe 3 - Calendrier d'activité et itinéraire de la mission
8.4 Annexe 4 – Guide d'entretien à l'usage des consultants
8.5 Annexe 5 – Document de travail de l'atelier de restitution/validation des résultats préliminaires
8.6 Annexe 6 – Cadre Logique du Projet LUVUPEL, version 2010
8.7 Annexe 7– Proposition de cadre logique révisé
8.8 Annexe 8 – Critères d'attribution des abris pour les animaux
8.9 Annexe 9 – Critères d'évaluation des performances des AVE
8.10 Annexe 10 – Rapport de synthèse de l'atelier
8.11 Annexe 11 – Liste des personnes rencontrées
8.12 Annexe 12 – Documents consultés

8.1 Annexe 1 - Cartes précisant la zone d'intervention du LUVUPEL

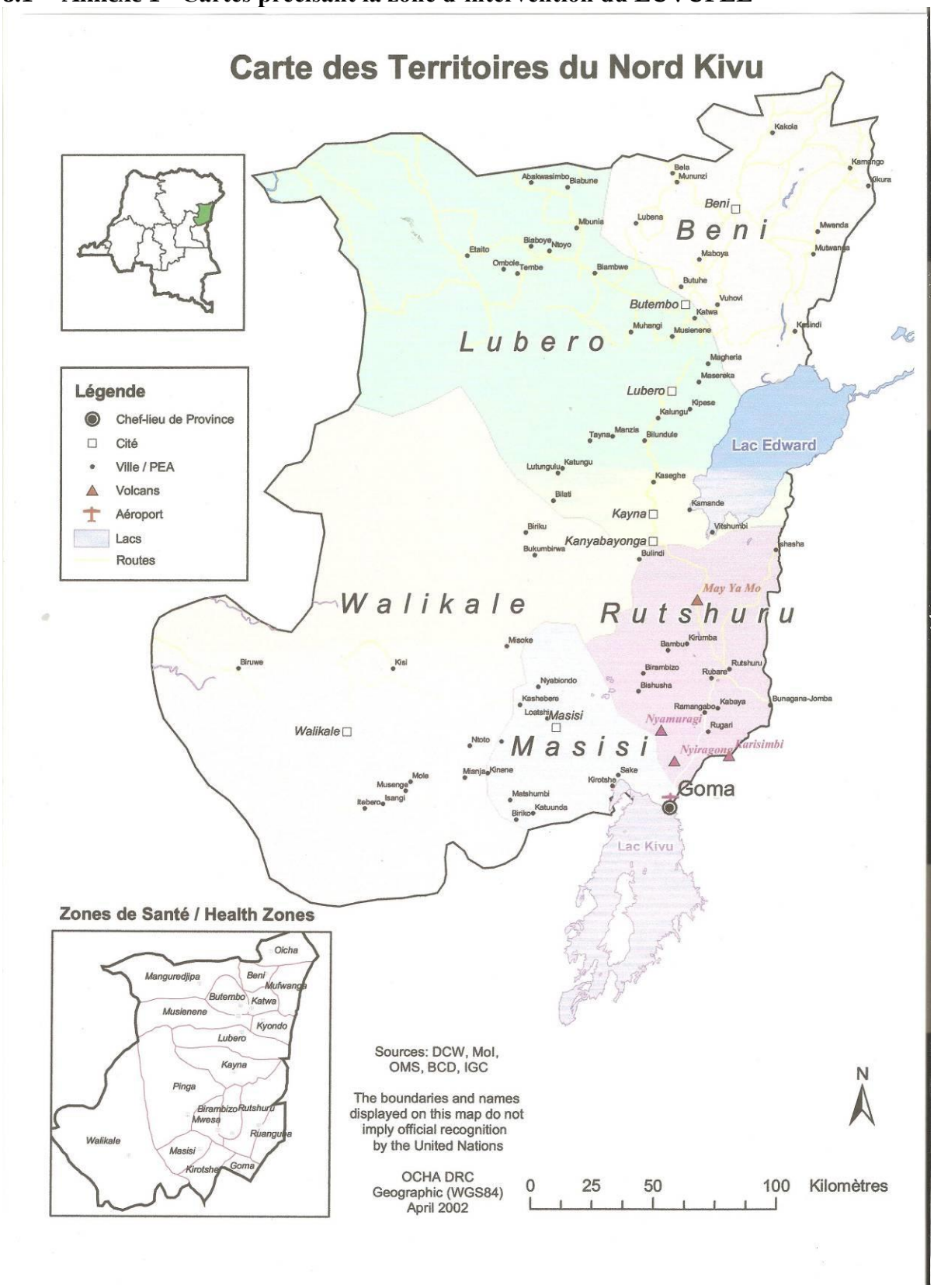

ZONE D'INTERVENTION DU NOYAU I.
DU PROJET LUVUPEL / VSF - BELGIUM
Axe Beni
VILLE DE BUTEMBO
KASITU
MASENGE
LUHANGA
KATWA
BUSAGHALA
Axe ISALE BUNYUKA
KIBATULE
VUHOVI
BULAMBO
Axe Musyenene
Axe Luotu
KIGHALI
KAVINGU
NGELEZA
KYAMBOGHO
MUSENDA
KASINGA
LUOTU
MUSYENENE
KALYARI
VULYATUHE
KYALUMBO
KYONDO
MANZINGI
TANDA
VUTEHI
VUTUNGERA
LUKOLE
KILAVA
LUVALE
VWEGHERA
KAVISA
KITAMYAKA
KITSUKU
Vers KYAVINYONGE
MAGHEBIA
LUKANGA
KIMBULU
MULO
MASEREKA
NYABILI
Vers Bunia
KITSIMBA
MUNYAKONDOMI
- KIPESE

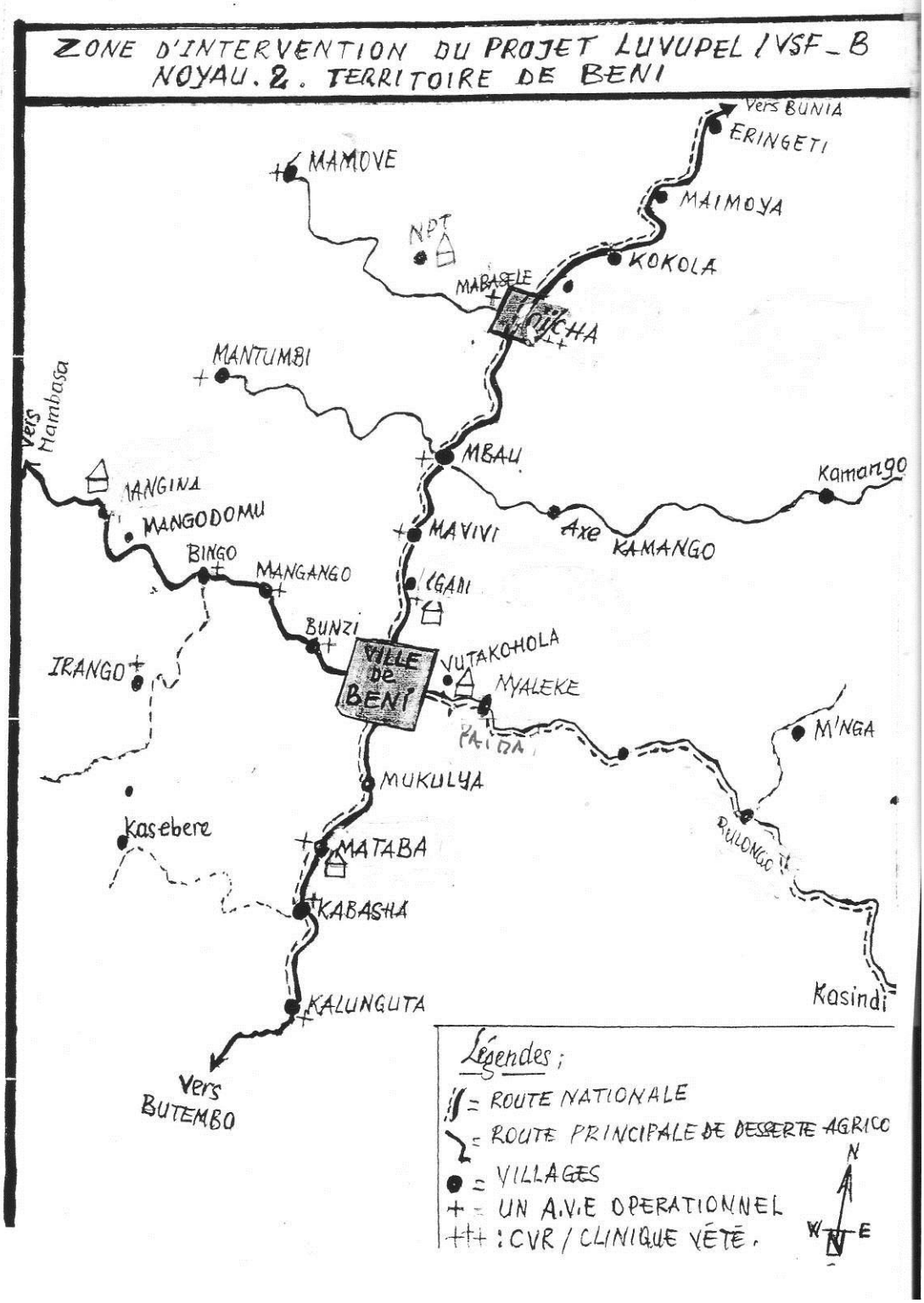
ZONE D'INTERVENTION DU PROJET LUVUPEL / VSF_B
NOYAU. 2. TERRITOIRE DE BENI
Vers BUNIA
ERINGETI
MAIMOYA
KOKOLA
MAMOVE
NPT
MABASELE
MUCHA
MANTUMBI
Vers Hambasa
MBAU
Kamango
MANGINA
MANGODOMU
MAVIVI
Axe KAMANGO
BINGO
MANGANGO
IGANI
BUNZI
VILLE de BENI
VUTAKOHOLA
IRANGO
MYALEKE
PAIDA
M'NGA
MUKULYA
Kasebere
MATABA
RULONGO
KABASHA
Kasindi
KALUNGUTA
Vers BUTEMBO
Légendes ;
= ROUTE NATIONALE
= ROUTE PRINCIPALE DE DESSERTE AGRICO
= VILLAGES
+ = UN A.V.E OPERATIONNEL
+++ : CVR / CLINIQUE VÉTÉ.
N
W
E

8.2 Annexe 2 - Termes de référence de la mission

TERMES DE REFERENCE (TDR) EN VUE DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET LUVUPEL

I. INTRODUCTION

1. Mandat du Fonds belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA)

Le « Fonds belge pour la Sécurité Almentaire » a été créé par la loi du 9 février 1999, envisagé comme une poursuite du « Fonds de survie pour le Tiers Monde », lui-même créé par la loi du 3 octobre 1983. L'arrêté royal du 25 avril 2000 précise les modalités d'exécution du FBSA.

La Loi du 19 janvier 2010 a abrogé la Loi du 9 février 1999 et a créé le Fonds belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA). Etant donné que le projet qui sera évalué a été approuvé et exécuté majoritairement selon les modalités du FBSA, ces dernières restent en vigueur. Néanmoins, dans l'éventualité d'une seconde phase, il faut tenir compte des modalités du FBSA. A ce sujet, voir le dernier paragraphe.

Le but du FBSA est de réaliser des projets/programmes d'amélioration de la sécurité alimentaire des groupes de population les plus vulnérables dans les pays partenaires les plus pauvres. Ces pays sont en priorité des « pays partenaires » (pays de concentration de la coopération bilatérale directe), situés en Afrique subsaharienne, caractérisés par des indicateurs de développement humain peu élevés (HDI) définis dans le rapport annuel du Programme des Nations Unies.

La sécurité alimentaire implique une disponibilité suffisante des denrées alimentaires et leur accès par des revenus suffisants ; une garantie de disponibilité et d'accès pour chacun (attention à l'égard des inégalités de répartition) et en toute saison afin de réduire les pénuries saisonnières ainsi qu'une amélioration des infrastructures de base (eau potable, service de santé, enseignement fondamental,…).

L'approche du FBSA est donc intégrée : des actions portant sur l'augmentation de la production, de la productivité et de la disponibilité des produits alimentaires ; sur l'augmentation du revenu familial par la diversification de la production, par la promotion de petites entreprises et par un accès au crédit; des actions concernant directement la sécurité alimentaire, comme la constitution de réserves de soudure et la construction de petits systèmes d'irrigation; des actions portant sur l'intégration de la santé et de l'amélioration nutritionnelle, etc…

Une approche participative a été retenue. Le FBSA s'inscrit dans l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles des administrations locales et des communautés bénéficiaires de telle sorte que leurs responsabilités dans leur processus de développement soient maximalisées. Une attention particulière est de plus, accordée à chaque action pouvant augmenter l'implication des femmes dans le processus de développement.

L'exécution des programmes et/ou projets (programme = processus envisagé de manière graduelle dans l'espace ou le temps où chaque étape, ou phase, est définie par un projet
2
avec des objectifs et des résultats à atteindre) se déroule pour le moment, en collaboration avec quatre organisations internationales, 19 ONGs belges et la CTB pour l'exécution de la composante bilatérale directe. Les quatre organisations faisant partie du système des Nations Unies sont : la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), le FIDA (Fonds international de développement agricole), l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et UNCDF (Fonds d'équipement des Nations Unies). Les ONG belges sont : AD Gembloux, AQUADEV, Bevrijde Wereld, Broederlijk Delen, CDI Bwamanda, Caritas, Fonds voor Ontwikkelingssamenwerking, Iles de Paix, Louvain Développement, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, OXFAM-Solidarité, PROTOS, SOS-Faim, TRIAS, Vreideseilanden, Vlaams Internationaal Centrum, Vétérinaires Sans Frontières, Solidarité Mondiale.

Depuis le 19 janvier 2010 le Fonds belge de survie a été remplacé par le Fonds belge

pour la Sécurité Alimentaire. Une copie de la loi figure en annexe 1. Les spécificités du Fonds, telles que décrites ci-dessus restent en vigueur : amélioration de la sécurité alimentaire pour les groupes les plus vulnérables, approche multidimensionnelle intégrée et approche participative ciblant le renforcement des capacités.
Dans le nouveau Fonds, les différents partenaires ne pourront plus mener de projets isolés mais devront obligatoirement s'inscrire dans un programme multidimensionnel, mis en oeuvre par le Fonds dans une zone d'intervention préalablement déterminée.
Pour les projets actuellement en cours et nécessitant une phase de consolidation, ceux-ci bénéficient d'une phase de transition dérogeant à l'obligation de s'intégrer dans un programme plus vaste. (art. 12 de la Loi).

2. L'évaluation au niveau du FBSA

Le FBSA dispose annuellement de minimum 1% de son budget d'engagement pour réaliser des évaluations (soit au minimum 200-250.000 euros pour le financement annuel des évaluations)[1]. La liste des projets proposés à l'évaluation est établie sur base de critères discutés au sein du « groupe de travail du FBSA » au niveau duquel les partenaires institutionnels et les Parlementaires sont représentés; la liste est soumise annuellement à l'avis du groupe de travail.
Une partie des évaluations programmées peut être exécutée par :

- les services de « l'Evaluateur spécial de la Coopération au Développement », chargé notamment de l'évaluation externe des activités d'aide public au développement de l'Etat belge;
- les services d'évaluations « externes[2] » des organisations partenaires (IFAD, UNCDF, UNICEF, etc…);
- la DGCD, qui contractera un bureau d'étude pour réaliser les évaluations.

L'évaluation doit être comprise comme un instrument d'amélioration de la performance des programmes qui sont mis en oeuvre par les organisations partenaires du FBSA. Lors

1.Le FBSA prévoit un minimum de 1,5% du budget annuel pour les évaluations.

2. Evaluation externe: La notion d'évaluation externe est envisagée par rapport à une auto-évaluation ou à une évaluation interne. L'auto-évaluation ou évaluation interne est envisagée et menée par le personnel du programme et/ou projet. L'évaluation externe est envisagée et menée de manière indépendante par rapport au personnel du programme et/ou du projet.

3

de la réunion annuelle du groupe de travail, il est fait rapport des évaluations avec leurs points forts et leurs points faibles. Des mesures correctrices sont proposées par les organisations partenaires afin de les appliquer aux projets en cours dans la mesure où il s'agissait d'une évaluation intermédiaire (formative), ou en seconde phase de projets ; s'il s'agissait d'une évaluation finale de fin de première phase. Ces mesures correctrices constituent des engagements de la part des organisations partenaires; ils pourront être suivis par « le groupe de travail » en visant à développer une dynamique d'amélioration de la performance des programmes.
Les évaluations à mi-parcours doivent être organisées par chacun des partenaires du FBSA et sont financées par le budget du projet.

3. Les termes de référence des évaluations.

L'approche pour l'établissement des termes de référence (TDR) et pour la mise en oeuvre des évaluations a été discutée au sein des services de la DGCD et établie avec le service de l'Evaluateur spécial.
Des TDR, tant pour l'évaluation finale que pour l'évaluation intermédiaire, sont établis pour chacune des évaluations, en concertation entre le FBSA et l'organisation partenaire concernée par le programme et/ou projet soumis à l'évaluation et acceptés conjointement.
Un modèle « standard » de rapport d'évaluation a été discuté sur la base des récentes directives du DAC[3] et de la DGCD complété par les spécificités du FBSA (*indiquées en italique*).

4. VSF : stratégie et vision.

La mission principale de VSF-B consiste en « l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et des revenus des populations défavorisées par l'optimisation de la santé et des

productions animales, en prenant en compte la préservation de l'environnement, dans une perspective de coopération et de développement durable ».
Dans sa vision, VSF-B formule que les trois maillons « Terre », « Animal » et « Homme » sont indissociables pour constituer la chaîne de vie, particulièrement en zone rurale des pays en développement mais également en milieu périurbain. Dans ces contrées, où se situe la majorité du milliard de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, l'animal constitue de fait l'un des facteurs essentiels de développement durable.
Dans cette optique, VSF-B ambitionne que le rôle de l'élevage soit pleinement reconnu et intégré dans le processus global du développement durable.
Pour y parvenir, VSF-B retient trois axes stratégiques qui sont :
♉ l'optimisation de l'élevage eu égard au rôle important de ce dernier dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et dans la réduction de la pauvreté dans ses diverses dimensions.
♉ le renforcement des capacités et compétences locales qui sont indispensables pour l'autonomisation et la responsabilisation des populations locales dans le développement.
♉ La consolidation de la solidarité internationale permettant d'utiliser et de répartir les ressources de manière plus équitable entre le Nord et le Sud.
3 DAC : Development Assistance Committee Organisation Economic
4
En outre, VSF-B :
♉ cible ses interventions sur trois groupes de populations défavorisées que sont les éleveurs transhumants, les agro-éleveurs sédentaires et les éleveurs urbain/périurbain
♉ concentre ses interventions dans trois régions de l'Afrique : La région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est et la région de l'Afrique centrale.
♉ prend en compte les trois piliers développement durable : économique, social et environnemental
---
VSF-BELGIUM : Mission Statement
Notre vision :
« Les Vétérinaires contribuent à l'amélioration des conditions de vie sur notre planète ».
Nous croyons que :
Chaque être humain a droit à des conditions de vie décentes et que la solidarité internationale est importante.
La Terre, l'Animal et l'Homme sont des maillons indissociables d' une chaîne où l' Animal est un facteur de développement durable.
« Développement » signifie augmenter les possibilités de choix pour les populations bénéficiaires.
Notre mission : « Améliorer le bien-être des populations défavorisées des pays en développement, par l'optimalisation de l'élevage.»
Notre approche : « Travailler en Partenariat, Former, Responsabiliser, Apprendre, Sensibiliser »
Etablir des partenariats dans un respect mutuel et une communauté d'objectifs.
Se mettre au service des populations défavorisées, dans un processus d'apprentissage constant
Former et responsabiliser les acteurs locaux et appuyer les partenaires actifs dans le secteur de l'élevage.
Respecter l'environnement, la culture et les lois des pays d'actions, les droits de l'homme, les connaissances ancestrales et le bien-être animal.
Mettre en oeuvre les techniques participatives appropriées et éthiques pour optimaliser les résultats des actions.
Sensibiliser le grand public à la problématique du développement et au rôle de l'animal comme facteur de développement.

VSF-BELGIUM intervient dans une perspective de développement durable ainsi que dans les cas d'urgence.

5

II. TERMES DE REFERENCE GENERAUX

La finalité des programmes et/ou projets du FBSA est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire avec une attention particulière à l'égard du segment de population plus vulnérable (ou plus marginalisé) dans sa situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté.
Une attention particulière du FBSA réside également dans une approche holistique pour s'attaquer aux causes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, impliquant d'apprécier comment cette approche a été mise en oeuvre par l'organisation partenaire.
Chaque évaluation a pour premier objectif d'apprécier dans quelle mesure les objectifs du programme et/ou projet ont été atteints.
Une évaluation doit être élaborée de manière constructive, relevant de manière correcte les forces et les faiblesses, en sachant que l'on peut tirer des enseignements, aussi bien des forces que des faiblesses d'une intervention.
Les cinq critères qui doivent être analysés dans toute évaluation sont :

- la pertinence au développement (réduction de la pauvreté ou de l'insécurité alimentaire),
- l'efficacité,
- l'efficience,
- l'impact,
- la durabilité.

Il faut par ailleurs tenir compte des points d'attention suivants dans une évaluation :

- le cadre logique d'intervention constitue un élément de base de chacune des évaluations; la terminologie de cette partie doit être conforme au « logical framework » ou à « la planification des interventions par objectif » utilisée par la DGD et en général par les agences de coopération.
- la perception de l'intervention par le staff mais aussi par les bénéficiaires ou leurs représentants;
- l'importance d'un débriefing approfondi avec les bénéficiaires et les acteurs du programme et/ou projet (le partenariat et la coopération implique un dialogue et une concertation transparente);
- l'évaluation s'inscrit dans un processus d'apprentissage devant conduire à des engagements de la part des partenaires, vis-à-vis des leçons apprises et des recommandations.

Trois autres aspects doivent également être traités dans chacune des évaluations, selon les recommandations du DAC et en tenant compte du fait que la loi créant le FBSA y attache une importance particulière :

- les matières liées au genre (loi du 12 janvier 2007);
- l'environnement ;
- le renforcement des institutions locales.

6

1. La pertinence au développement.

La réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté ainsi que l'amélioration du bienêtre constituent l'objectif global de développement des programmes et projets du FBSA.
La pertinence est la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds.

2. L'efficacité.

L'analyse consiste à vérifier si les résultats produits contribuent utilement à atteindre les objectifs spécifiques qui avaient été fixés. Si un certain nombre d'objectifs n'ont pas été atteints les raisons doivent être clairement explicitées dans le rapport.

Le cadre logique de l'intervention est un outil de gestion axée sur les résultats. Par conséquent, il doit être actualisé chaque année et au minimum avant chaque évaluation afin de permettre à l'évaluateur d'analyser les résultats engrangés tant au niveau des activités que des objectifs.
Le caractère holistique de l'intervention permettant d'agir efficacement contre les causes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté selon le mandat du FBSA, sera également examiné. La capacité de l'organisation partenaire sera analysée dans le feedback ou, les mesures correctrices qu'elle apporte pour améliorer la performance de l'intervention.
Au début de tout programme et/ou projet, des hypothèses (assumptions) sont énoncées, pouvant avoir une incidence sur la performance de l'intervention : il convient d'analyser si la mise en oeuvre des activités a tenu compte de ces hypothèses et a cherché à minimiser les risques de ces dernières.
En ce qui concerne les groupes cibles ou bénéficiaires que le programme et/ou projet devait atteindre, compte tenu du fait qu'il existe différentes catégories de pauvreté, quelle est la proportion des bénéficiaires directs se situant dans la catégorie des plus pauvres? Existe-t-il des systèmes traditionnels ou de récents systèmes de solidarité qui permettent aux plus pauvres d'accéder aux services sociaux (santé, éducation fondamentale, eau potable…)?

3. L'efficience.

Le critère « efficience »,vise à apprécier si une utilisation optimale (économe) a été faite des ressources humaines, financières, temps, etc …, pour réaliser les activités envisagées selon les plans d'opérations endéans les délais fixés. Quelles sont les réalisations effectives et leurs coûts ?
Focalisation sur les résultats planifiés qui ont été atteints et ceux qui n'ont pu être exécutés en explicitant les raisons. Spécifiquement l'attention est attirée sur les méthodes de planification, les ajustements (flexibilité au niveau local) et les ressources devant être disponibles à temps.
Les aspects financiers sont le financement total de l'ensemble des partenaires; la disponibilité en temps voulu des financements et des inputs; l'utilisation effective des ressources en comparaison de ce qui était planifié au départ du programme/projet. Pour toutes les différences, qu'elles soient positives ou négatives, il faut s'efforcer d'expliquer les raisons.
7

4. L'impact.

Les impacts sont les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.
L'évaluation devra analyser l'impact de l'intervention sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, notamment pour les groupes les plus vulnérables que ce soit d'une manière directe ou indirecte.
Au niveau social : il est important de savoir quelle est la perception auprès des bénéficiaires, des résultats de l'intervention et quelles sont les réactions du staff par rapport à cette perception?
Au niveau institutionnel : il est important de savoir quels sont les résultats des formations du personnel et leurs effets en matière de gestion et de politique de développement ?
Au niveau économique : les effets de l'intervention sur les circonstances du travail et sur la distribution des revenus?

5. La durabilité.

Ce point donne une idée de la mesure selon laquelle les résultats de l'intervention sont durables ou peuvent devenir durables dans le cadre d'une éventuelle nouvelle phase.
La durabilité est analysée aux différents niveaux :
Au niveau politique : il convient de vérifier dans quelle mesure l'intervention est une priorité de la politique nationale? Le gouvernement appuie-t-il le programme/ projet suivant les accords et d'une manière opportune même en période de crise économique?
Les cadres locaux sont-ils formés et responsabilisés (empowered)? Qu'est-ce qui doit être

fait pour améliorer la durabilité?
Au niveau social et culturel : il faut examiner si l'approche du programme/ projet, cadre et s'intègre avec les mécanismes de la culture locale et de la société locale. Qu'est-ce qui doit être fait pour renforcer cette intégration?
Sur le plan technologique : il faut examiner si les technologies utilisées dans le programme/ projet sont adaptées aux situations locales. Dans l'affirmative, il faut également examiner si les technologies peuvent être entretenues localement et si le personnel local a acquis la maîtrise de ces technologies (ce point constitue une partie de la durabilité financière).
Au plan institutionnel : il faut examiner si la capacité institutionnelle du partenaire local est suffisante en matière de ressources humaines, d'équipements, de gestion et de suivi. Il faut également savoir dans quelle mesure est-il encore dépendant de l'apport extérieur pour poursuivre ce type d'intervention. Il se peut que certains services doivent encore être renforcés afin de renforcer la durabilité institutionnelle; ce qui mérite d'être analysé.
Au niveau économico-financier : il faut examiner si l'intervention appuie suffisamment le développement de l'économie locale pour continuer de manière autonome sans financement extérieur. Si la continuité de l'intervention requiert des inputs en devises, il faut savoir comment seront financés ses inputs ou ces technologies modernes.
8
La problématique du HIV-SIDA constitue une contrainte de durabilité pour de nombreuses interventions : il faut examiner les actions de l'intervention en matière de prévention ou de lutte contre le HIV-SIDA, leurs réponses aux besoins immédiats compte-tenu de l'acuité du problème dans la zone d'intervention et la prise en compte de besoins stratégiques afin de soutenir des stratégies durables en la matière.
Question générale en tenant compte des points précédents quels sont les facteurs positifs susceptibles d'assurer la continuité des résultats de l'intervention, même en cas de changement, par exemple du partenaire local, d'un changement de la politique du donateur et/ou en cas de crise politique.

6. Domaines particuliers :

6.1. Les matières liées au genre

La loi du 9 février 1999 précise en son art.6, pt 3 que « *les programmes doivent accorder une attention particulière au renforcement des mouvements féminins et à toutes les actions soutenant la participation des femmes au processus de développement de leur communauté* »[4]. La loi du 12 janvier 2007 vise au contrôle de l'application des résolutions de la conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin en septembre 1995 et intégrant la dimension genre dans l'ensemble des politiques fédérales.

C'est pourquoi il est important d'examiner :

- *si l'on a tenu compte durant la préparation et la mise en oeuvre du programme/projet de l'éventuel impact négatif de l'intervention sur les hommes et/ou les femmes? Quelle fut leur participation effective?*
- *Quelle est la participation effective des femmes et quelles mesures ont été prises en tenant compte de leurs besoins généraux et spécifiques, en tenant compte de leurs charges de travail, et quelles actions ont été réalisées ou planifiées pour répondre aux besoins stratégiques de renforcement des femmes?*
- *Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion?*
- *Quel est l'impact de leur participation sur l'efficacité et la durabilité de l'intervention?*

6.2. Le renforcement des capacités institutionnelles

La loi du 9 février 1999 précise en son art. 5 que « *le Fonds finance également des programmes visant à renforcer la capacité institutionnelle des autorités nationales et locales et des communautés bénéficiaires, de manière que celles-ci deviennent entièrement responsables de leur processus de développement et de leur développement futur* [5] ».

C'est la raison pour laquelle il est important d'examiner :

- *Si lors de la préparation et de la mise en oeuvre de l'intervention, il a été tenu compte d'une stratégie d'empowerment et d'appropriation, tant des autorités nationales que locales ainsi que des communautés bénéficiaires?*
- *Quelles sont les actions concrètes réalisées à cet égard?*

4 Article 6 § 3 de la loi du 19 janvier 2010 stipule qu'une attention particulière doit être réservée aux femmes et aux enfants de moins de 5 ans.

5 Voir semblable disposition à l'article 5 § 1 de la loi du FBSA

9

- *Quelles mesures ont été prises en tenant compte des goulots d'engorgement, à l'égard des besoins spécifiques et généraux (éventuelle insuffisance de personnel; dureté du travail; présence des femmes à des fonctions de décision/direction/ gestion?)*
- *Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion?*
- *Quelle est l'analyse de la stratégie d'effacement du partenaire institutionnel du FBSA (organisation multilatérale ou ONG partenaire) en faveur de l'appropriation par les partenaires locaux (mécanisme de décision; répartition des pouvoirs; gestion financière; présence de personnel expatrié…)*

6.3. L'environnement.

Du fait que de nombreuses activités sur le terrain peuvent avoir un impact sur l'environnement, il est important d'examiner si l'impact des actions sur l'environnement est acceptable en comparaison avec les bénéfices apportés par le projet dans les domaines sociaux, économiques,… Des mesures correctrices ont-elles été prises pour diminuer les éventuelles incidences négatives?

Du fait qu'il faut tenir compte de l'environnement comme une des dimensions de la durabilité d'une intervention, analyser les stratégies du programme et/ou projet à cet égard. Sur base des résultats atteints et surtout en relation avec les nouveaux systèmes de productions, analyser comment évoluera la contrainte environnementale?

7. Le débriefing.

Il est important d'organiser un débriefing approfondi de l'évaluation avec les bénéficiaires et les acteurs du programme et/ou projet car le FBSA opère dans le cadre d'une relation partenariale impliquant un dialogue et une concertation transparente.

Par ailleurs l'évaluation s'inscrit dans un processus d'apprentissage devant conduire à des engagements de la part des partenaires, vis-à-vis des leçons apprises et des recommandations.

C'est pourquoi les évaluateurs organiseront en fin de mission, un séminaire de débriefing et de validation de leurs considérations avec tous les « stakeholders » du programme et/ou projet. Ils veilleront à une représentation correcte des différentes catégories de bénéficiaires et à une approche respectueuse des cultures locales, permettant aux différentes catégories de s'exprimer librement et valablement. La méthodologie de ce séminaire sera décrite dans le rapport d'évaluation. La liste des participants et le rapport du séminaire devront figurer en annexe du rapport d'évaluation.

10

III. TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES POUR L'EVALUATION DU PROJET

Les termes de référence spécifiques ci-dessous ont été établis sur la base d'une concertation entre le FBSA et l'ONG VSF-Belgique.

1. Présentation du projet LUVUPEL

La présentation du projet, ses stratégies et ses objectifs sont décrites en annexe 1.

2. Questions spécifiques

i). Comment évoluent les relations entre le projet LUVUPEL et les divers parties ou 'stake-holders' concernés, à savoir :

- Le PLP (Partenaire Local Principal) le Réseau WIMA (l'exécutif et le Conseil d'Administration) ;
- Les ONG locales qui sont responsables pour le fonctionnement des unités de production

de géniteurs (lapins, cobayes, chèvres) mises en place par le projet ;
- Les autorités politico-administratives de la place ;
- Les autorités descentralisées du ministère de tutelle, Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPEL) ;
- Les Comités et sous-comités de 'Chaîne de Solidarité' installés par le projet pour identifier et suivre les bénéficiaires ;
- Les vétérinaires privés responsables pour le fonctionnement des 2 CVR (Cliniques Vétérinaire Rurale) installées par le projet ;
- Les AVE (auxiliaires villageois d'élevage) qui exercent sur le terrain, qui constituent des élements essentiels pour les réseaux de santé animale de proximité du projet ;
- Les bénéficiaires DIRECTS et INDIRECTS des actions du projet LUVUPEL ;
- Le bailleur de fonds responsable pour assurer le co-financement du projet, FCP / KFW (Fonds pour la Consolidation de la Paix, de la Coopération Allemande) ; et
- Les agents de l'équipe LUVUPEL et le PLP.

ii). Si les recommandations issues des missions de monitoring précédentes (mai et juillet 2008 ; juin 2010) ont été suivis et appliqués correctement lors de l'exécution du projet LUVUPEL.

iii). Concernant la durabilité du projet :
- Si les Unités de production des géniteurs (notamment celles des lapins et chèvres) dirigés par les ONG partenaires seront viables après le retrait de l'appui fourni par le projet ?
- Si le mécanisme de «crédit rotatif »' pour la distribution des géniteurs auprès des bénéficiaires pourrait continuer après la fin du projet ?
- Analyser les chances de viabilité et les risques de non viabilité des Comités de 'Chaîne de Solidarité' installés par le projet pour continuer à fonctionner à ***la fin de la phase pilote*** et de formuler des pistes d'amélioration***?***

11

- Analyser les chances de viabilité et les risques de non viabilité des 2 réseaux de santé animale pour continuer à ***la fin de la phase pilote*** et de formuler des pistes d'amélioration***?***
- Si le renforcement des partenaires ONG et d'autres institutions locales (y compris les services étatiques du MAPEL) a été efficace jusqu'à présent ?
- Si le PLP WIMA s'approprie progressivement de la gestion du projet LUVUPEL ?

iv). La formulation d'une deuxième phase du LUVUPEL et son extension dans d'autres territoires de la province du Nord Kivu

Le projet LUVUPEL était prévue originalement pour une durée de 10 ans repartie sur 3 phases, mais elle a été modifiée à DEUX phases suite à la proposition du bailleur FBSA en novembre 2008 : 1 phase pilote de 4 ans, exécutée dans les territoires de Beni et Lubero dans la province du Nord Kivu, et la deuxième phase de 6 ans, exécutée toujours dans les mêmes territoires.

Il s'agira pour la mission d'analyser la pertinence d'une deuxième phase du projet, en sachant que le travail de multiplication et distribution des géniteurs du petit élevage parmi les bénéficiaires initié par le LUVUPEL, demandera des efforts prolongés dans un premier temps, ainsi que l'installation et le devéloppement des réseaux de santé animale dans les 2 territoires.

Dans le cadre de l'analyse de la pertinence d'une deuxième phase, la mission aura aussi a apprécier la possibilité d'évoluer dans le territoire du Sud Lubero, vu le contexte d'insécurité qui y règne actuellement.

Au-delà de l'analyse de la pertinence de cette 2 ème phase, il sera question également (dans le cas d'une pertinence confirmée), d'examiner les grandes orientations que devra prendre cette seconde phase

v). Révision de certaines activités et de quelques IOV

Appréciation et considération de la pertinence des changements dans les approches effectuées au projet vis-à-vis des volets suivants :

- Arrêt de la construction et appui fourni aux UP des cobayes ;
- Elimination des UP Poussins, remplacé par des distributions directes de volailles aux bénéficiaires ;
- Non-mise en oeuvre des activités dans le sud Lubero (exemple, UP géniteurs, la troisième CVR et réseau des AVE etc.) ;
- Installation et formation des AVE 'pluri-espèces' et pas 'mono-espèces' dans les villages ;
- Volet VIH / SIDA ; Approche et IOV

Déjà lors de la 2ème mission de monitoring du projet réalisée en mai - juin 2010, un amendement au Cadre Logique de l'intervention a été approuvé, sous proposition de la direction du projet. Certaines activités et certains IOV du Cadre Logique de l'intervention ont fait l'objet d'une analyse par les 2 coresponsables du projet ainsi

12

que le consultant, tendant à leur révision. Il s'agira pour la mission d'apprécier la pertinence et l'efficience de certains IOV et, éventuellement, décider si les améliorations proposées seront pertinentes et réalistes, pour le reste de la phase pilote du projet.

3. Produits attendus de l'évaluation

Les produits attendus de cette évaluation sont:

- Un rapport provisoire

Le rapport contiendra une section relative au séminaire de débriefing et de validation des constats des évaluateurs en fin de mission de terrain (se référer au pt 7 des TDR généraux), ainsi que des recommandations pour assurer une bonne continuation du projet pour ce qui restera de sa phase pilote.

- Un rapport définitif présenté selon la structure décrite au niveau des termes de référence à produire dans un délai d'un mois après la date du dialogue autour du rapport provisoire. Ce rapport sera fourni en 10 exemplaires au Fonds belge pour la Sécurité Alimentaire ainsi qu'en version électronique (format Microsoft Word et format Adobe PDF), et une copie pour VSF-Belgique.

4. Recommandations pour l'évaluation

Composition de l'équipe d'évaluation:

Les **profils de consultants** pour cette mission sont conformes aux critères habituels pour ce type d'évaluation : spécificité en production et santé animale, de préférence avec le petit élevage (lapins, petits ruminants, volailles, cobayes) ; expérience en évaluation de projet ; expérience de l'approche commerciale de gestion des cliniques vétérinaires privés et des réseaux de santé animale, ainsi que la vente des produits vétérinaires sera un atout. Il en est de même de la connaissance du contexte local. La mission pourrait être composée de 2 consultants. Le premier serait sélectionné comme expert international et chef de mission (vétérinaire ou zootechnicien), et le second comme expert national (sociologue ou socio-économiste)

Période pour l'évaluation et durée:

- Le **calendrier de mission** doit :
  - Prévoir suffisamment de temps pour l'obtention des visas pour entrée en RDC pour l'expert international ;
  - Considérer que les jours de voyage entre Bruxelles via l'Ouaganda et Butembo prennent quelques jours, selon la fréquence des vols Bruxelles – Entebbe (3 fois par semaine) et Entebbe – Butembo (2 fois par semaine) ;
  - Planifier un séjour à Beni pour s'entretenir avec les partenaires locaux impliqués dans l'exécution du projet (mise en place et fonctionnement des unités de production du petit élevage, partenaires locaux, CVR-II, bénéficiaires etc.) ;
  - Organiser 2 débriefings de restitution de la mission, dont le premier à Butembo avec l'équipe du projet et le PLP, et le second à Bruxelles avec le responsable des programmes en Afrique centrale ;

13

- Inclure une période pour la rédaction et finalisation du rapport de mission ;
- Il est souhaitable de préciser un calendrier de mission provisoire, qui sera finalisé ensemble avec l'équipe du projet à l'arrivée des 2 consultants à Butembo.

Pour les dates et durée de la mission, nous envisageons une période entre 2 et 3 semaines (y compris les vols aller-retour en RDC), et nous proposons, si possible, un briefing sur la mission au niveau du siège VSF-B, y compris la remise des documents pertinents avant son départ pour RDC, et les formalités liées à la mission (visa, contract etc.).

5. Modalités pratiques

Le dossier de candidature devra comporter :
- une offre technique ;
- une offre financière (sous pli scellé individuel) ;
- le CV des consultants.

L'offre technique reprendra clairement un descriptif de la méthodologie proposée, une proposition de calendrier, un listing du matériel souhaité pour accomplir la mission et un listing des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au prestataire retenu).

L'offre financière reprendra clairement les honoraires et une estimation détaillée des frais de mission.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le **28 février 2011 à 17h00** (candidature par mail préférée).

Le choix du prestataire sera arrêté, après analyse des offres, pour le **11 mars 2011**.

La mission se déroulera de préférence **au mois d'avril 2011**

6. Coordonnées du demandeur

Vétérinaires Sans Frontières - Belgique
Qtr Muchanga 36-38 Avenue Paul Deschanel
Butembo 1030 Bruxelles
Nord Kivu, RD Congo Belgique
Tel. : (+ 243) (0) 99 44 54 305 Té l : (+32) (0) 2 539.09.89
Chef de Projet LUVUPEL: Martin STEEL
e-mail : m.steel@vsf-belgium.org
Coordinateur pour l'Afrique Centrale : Eddy TIMMERMANS
e-mail : e.timmermans@vsf-belgium.org

14

IV. STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION

A. ELEMENTS DE LA PAGE DE GARDE

- Titre du projet et type d'évaluation (ex-post, intermédiaire, thématique, ...)
- Organisation exécutante;
- Composition de l'équipe + team leader;
- Date.

Mention du texte suivant : « Ce rapport ne reflète que l'opinion des experts chargés de l'évaluation, qui n'est pas nécessairement la conclusion de la DGCD, ni du Gouvernement belge. »)

Le rapport définitif est à fournir en dix exemplaires + par 1 version électronique en PdF.

B. STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION

- Table des matières.
- Résumé exécutif numéroté i, ii, iii … (2 à 5 pages)
- Rapport d'évaluation (20 à 30 pages) numéroté 1,2, 3…
- Liste des abréviations et/ou des dénominations étrangères.

- Annexes.

C. RAPPORT D'EVALUATION

1. Introduction

- Motif de l'évaluation et objectifs.
- Référence au dossier technique et aux TDR.
- Composition et compétences de l'équipe et répartition des tâches.
- Lignes directrices de la mission; visites attendues et contacts à prendre.
- Méthodologie (perception des acteurs ainsi que des bénéficiaires, débriefing en tant que processus d'apprentissage de tous les acteurs).
- *Facteurs éventuels qui ont favorisé ou entravé l'exercice d'évaluation comme la disponibilité ou l'indisponibilité des personnes ressources, traducteurs, appui logistique, données fiables; mécanismes de validation*

2. Contexte de l'intervention et description du projet

- Description du secteur, du contexte politique; institutions et autres acteurs dans le même secteur;
- Place / rôle /relations des objectifs spécifiques et de la finalité globale dans ce contexte (politique sectorielle et suppositions); *analyse politique sur le plan macro-économique;*
- Antécédents historiques de l'intervention; préparations;
- Information sur les problèmes majeurs, locaux, groupes cibles, objectifs spécifiques, résultats attendus, stratégies et moyens prévus et suppositions;
- Description des aspects institutionnels et administratifs;
- Description d'éventuels ajustements stratégiques ou revues intermédiaires.

15

3. Appréciation critique et constructive.

Les activités et les résultats seront analysés de manière détaillée en fonction des 5 critères définis par l'OCDE : pertinence, efficience, efficacité, impact et durabilité.

Pour chaque thématique analysée, l'évaluateur présentera les résultats d'une manière globale : ex. Activité n° 1 - Création/réhabilitati on de périmètres agricoles – résultats – pertinence de l'activité, efficience, efficacité, impact, durabilité et conclusion. Cette présentation devrait permettre d'obtenir une appréciation globale de l'objectif, de l'activité et des résultats (exemple de présentation en annexe 1.3).

Outre les activités, les points suivants devront être analysés :

- **La préparation** de l'intervention (design, faisabilité, A.M); contexte institutionnel /engagements préalables avec les partenaires et coordination avec le donateur lors du démarrage;
- **Pertinence** des objectifs spécifiques (à court terme) envers l'objectif de développement (à long terme);
- **Analyse des hypothèses** de travail implicites et explicites;
- **Groupes cibles** : tenant compte de la catégorisation de la pauvreté, quelle proportion des bénéficiaires directs se situe dans la catégorie des plus pauvres? Existe-t-il des systèmes traditionnels ou de récents systèmes de solidarité qui permettent aux plus pauvres d'accéder aux services?
- **Efficacité** : vérifier si les résultats produits permettent d'atteindre les objectifs spécifiques;
- **Efficience** : analyser s'il a été fait une utilisation optimale et économe des ressources humaines, financières et du temps dans les résultats produits..
- **Aspects financiers** tel que le financement total de l'ensemble des partenaires; la disponibilité en temps voulu des financements et des inputs; l'utilisation effective des ressources en comparaison de ce qui était planifié au départ du programme/projet (s'il y a des différences, expliquer les raisons); évaluation des investissements; comparaison des dépenses réalisées et des résultats (coût/bénéfices).

4. Impact de l'intervention.

- **Sécurité alimentaire** : l'analyse devra porter sur : la disponibilité, l'accessibilité, la

qualité et la stabilité.

- **Social** : auprès des bénéficiaires. Quelle est leur perception des résultats de l'intervention (entretiens individuels, groupes ciblés….) et quelles sont les réactions du staff par rapport à cette perception?
- **Economique** : effets sur les circonstances du travail et sur la distribution des revenus?
- **Institutionnel** : formation du personnel; effets sur la politique et capacité de gestion.
- **Environnement** : est-ce que l'impact est acceptable en comparaison avec d'autres bénéfices du projet dans d'autres domaines. Des mesures correctrices ont-elles été prises?

16

- **Gender** : a-t-on tenu compte durant la préparation et la mise en oeuvre de l'éventuel impact négatif de l'intervention sur les hommes et/ou les femmes? Quelle fut leur participation effective? Des mesures ont-elles été prises en tenant compte des goulots d'engorgement, leurs besoins spécifiques et généraux (dureté du travail, capacité de gestion, rôle social, qualité de vie?) Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion? Quel est l'impact de leur participation sur l'efficacité et la durabilité de l'intervention?
- **Maladies sexuellement transmissibles, HIV-Sida :** Est-ce que la prévention et/ou la prise en main des MST, HIV-Sida et leurs conséquences sont inclus dans l'intervention et de quelle manière?

5. Durabilité

Mécanismes introduits ou encore à introduire pour renforcer la durabilité à différents niveaux :

- **Au niveau politique :** est-ce que l'intervention est une priorité dans la politique nationale? Le gouvernement appuie-t-il le programme/ projet suivant les accords et d'une manière opportune même en période de crise économique? Les cadres locaux sont-ils formés et responsabilisés (empowered)? Qu'est-ce qui doit être fait pour améliorer la durabilité?
- **Au niveau social et culturel :** l'approche du programme/ projet cadre-t-elle avec la culture locale et la société locale? Les besoins de base sont-ils satisfaits?
- **Sur le plan technologique :** les technologies utilisées dans le programme/ projet sontelles adaptées aux situations locales? Les équipements fournis sont-ils nécessaires et entretenus? Le personnel technique est-il formé et réalise-t-il le travail attendu de manière fiable et stable (sur le plan de l'emploi)?
- **Au plan institutionnel :** la capacité de gestion du partenaire local est-elle suffisante en matière de ressources humaines, équipements, gestion et suivi? Dans quelle mesure est-il encore dépendant de l'apport extérieur?
- **Economico-financier :** l'intervention peut-elle fonctionner de manière autonome sans financement extérieur? Les devises sont-elles nécessaires et disponibles pour l'achat et l'importation de matériel étranger? *Existe-t-il au sein ou à l'extérieur de l'intervention (à travers d'autres donateurs) des inputs économiques suffisants de manière à ce que les bénéficiaires les plus vulnérables puissent avoir accès aux services de base supportés par le projet?*
- **Autres facteurs :** y-a-t-il une flexibilité suffisante pour que les résultats de l'intervention puissent continuer en cas de (i) crise politique; (ii) changement de partenaire local; (iii) changement de politique du donateur.

Note : pour la lisibilité, les ajouts peuvent éventuellement être repris dans deux rubriques, l'une contenant les points forts et l'autre les points faibles.

17

6. Questions spécifiques.

Remarque : l'analyse des questions spécifiques doit faire l'objet d'un chapitre distinct des autres résultats.

7. Leçons apprises, décisions et recommandations

Préciser les leçons apprises (dans le sens positif ou négatif), les conclusions et les recommandations concernant les aspects opérationnels, les politiques sectorielles et la cohérence à court et long terme. Quelles sont les recommandations sur les points faibles en matière de pertinence du développement, impact, objectif, efficacité, efficience et durabilité ? (autant que possible sous la forme d'un arbre à problème et à solutions). L'évaluateur doit cibler les recommandations et opérer une distinction entre les recommandations clés et les recommandations accessoires. De plus, les recommandations doivent être formulées de façon spécifique à l'attention d'acteurs ou niveau déterminés et peuvent éventuellement dépasser le cadre du projet.

8. Débriefing avec les acteurs et les représentants des bénéficiaires

Un séminaire d'un demi-jour ou d'un jour doit donner l'opportunité de :

- *Valider les observations et perceptions décrites dans le rapport;*
- *Créer un processus d'apprentissage pour toutes les parties;*
- *Permettre une vision future des engagements*

(Le rapport du séminaire doit être joint au rapport d'évaluation.)

9. Annexes du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation doit comporter en annexe, les documents suivants :

- Carte précisant la zone d'intervention;
- Les termes de référence;
- Le cadre logique du projet à évaluer ;

8.3 Annexe 3 - Calendrier d'activité et itinéraire de la mission

Dates	Activités	Site	Rencontres
28 – 09 – 2011 Mercredi	Analyse documentaire préliminaire (résidence chef de mission)	Bari	
29 – 09 – 2011 Jeudi	Déplacement Bari – Bruxelles	Bruxelles	VSF – B Siège
30 – 09 – 2011 Vendredi	Briefing Bruxelles, documentation	Bruxelles	VSF – B Siège FBS
01 – 10 – 2011 Samedi	Déplacement Bruxelles – Entebbe	Entebbe	
02 – 10 – 2011 Dimanche	Déplacement Entebbe – Butembo et installation consultant	Butembo	
03 – 10 – 2011 Lundi	Briefing et programmation mission, documentation, rencontres institutionnels, formalisation contrat consultant national	Butembo	VSF – B Butembo Mairie, AgriSud
04 – 10 – 2011 Mardi	Définition calendrier - itinéraire mission et participants atelier, Rencontres institutionnels	Butembo	Service Migration, Coopec, VSF – E ; AAA
05 – 10 - 2011 Mercredi	Rencontres institutionnels, Rencontre responsables CVR	Butembo	VECO, LOFEPACO, Lions Club, Resp. CVR, Gros fermier
06 – 10 – 2011 Jeudi	Rencontres institutionnels, Visites de terrain	Butembo, Musienene, Kasinga (Axe 1)	Agripel, UPC chèvres, CCS Musienene AVE Musienene, Zone Santé Mus., UD Kasinga, Bénéficiaires
07 – 10 – 2011 Vendredi	Visites de terrain	Butembo, Kipesé, Nyabili (Axe 1)	AVEs, Bénéf. Chèvres, Bénéf. Lapins
08 – 10 – 2011 Samedi	Visites de terrain	Butembo, Luotu, Kitsuku, Magheria	UPC Lapins CAPSA, CCS Luotu, AVEs Bénéficiaires
09 – 10 – 2011 Dimanche	Journée non prêtée	Butembo	
10 – 10 – 2011 Lundi	Visites de terrain	Butembo Luhanga Bunyuka	Réseau WIMA APAV UPL LOFEPACO AVE dame

Dates	Activités	Site	Rencontres
			Bénéficiaires
11 – 11 – 2011 Mardi	Déplacement à Beni, Rencontres institutionnels, Visites de terrain	Beni Mataba	Mairie Beni, Agripel Mecré (IMF) Gros fermier, Marché UP Lapins EAD CCS AVE Bénéficiaires
12 – 10 – 2011 Mercredi	Rencontres institutionnels, Visites de terrain	Beni Oicha Ngadi Mangina	NPT et AFNAC (bureau) NPT, AFNAC et SOCOAC (UPC Chèvres) CVR CCS AVEs Bénéficiaires
13 – 10 – 2011 Jeudi	Visites de terrain, Retour à Butembo (confirmer COOPEC)	Beni Bel Air Paida	Bénéficiaires, AVEs
14 – 10 – 2011 Vendredi	Rencontres institutionnels	Butembo	COOPEC Equipe LUVUPEL AKOOGENOKI
15 – 10 – 2011 Samedi	Préparation documents de travail atelier Marché hebdomadaire	Butembo	
16 – 10 – 2011 Dimanche	Préparation documents de travail atelier	Butembo	
17 – 10 – 2011 Lundi	Préparation documents de travail atelier	Butembo	
18 – 10 – 2011 Mardi	Exécution atelier	Butembo	
19 et 20 – 10 – 2011 Mercredi et Jeudi	Rédaction rapport provisoire ; débriefing Butembo	Butembo	
21 – 10 – 2011 Vendredi	Déplacement Butembo – Entebbe	Entebbe	
22 – 10 – 2011 Samedi	Rédaction rapport provisoire Déplacement Entebbe – Bruxelles	Entebbe	
23 – 10 – 2011 Dimanche	Journée non prêtée	Bruxelles	
24 – 10 – 2011 Lundi	Débriefing Bruxelles et déplacement Bruxelles – Bari	Bruxelles	VSF – B Siège FBS
Du 01 au 07 – 11 – 2011	Rédaction rapport définitif (résidence chef de mission)	Bari	

8.4 Annexe 4 – Guide d'entretien à l'usage des consultants

Fonds Belge de Survie
VSF – Belgique / Réseau WIMA
Lutte contre la vulnérabilité par le petit élevage (LUVUPEL) / RDC
Phase pilote : Evaluation mi-parcours

Guide d'entretien à l'usage des consultants

-
- **Profil du ménage**

Date de l'entretien :
Site :

- Nom et prénom du chef de ménage
- Lieu d'origine
- Sexe
- Age
- Situation matrimoniale : a) Marié/ée b) Célibataire c) Divorcé/ée d) Veuf/ve
- Niveau d'instruction du chef du ménage
  a. Primaire
  b. Secondaire
  c. Supérieur
  d. Autre (spécifier)

Taille et composition du ménage :

- Types/ nombre par Classes d'âge
  a. Adultes (M/F)
  b. Enfants de moins de 10 ans (spécifier combien à l'école)
  c. Garçons 10 - 20 ans
  d. Filles 10 à 20 ans
  e. Vieux de plus de 60 ans
  f. Exode saisonnier

Equipements disponibles :

a) Type et nombre de case (dur ou banco, type de toiture) ;
b) Abri pour animaux ;
c) Équipements de culture (houe, scie, pulvérisateur, autres)
d) Terre de propriété / location
e) Moyen de déplacement (néant, vélo, charrette, moto, autres)
f) Radio, télé, téléphone cellulaire, magnétoscope, batterie, groupe électrogène

Activités économiques principales

Quelles sont les activités contribuant au revenu du ménage ?

a. Elevage

Spécifier :

- Espèces élevées et leurs effectifs avant projet et actuels
- Espèces et effectifs reçus de LUVUPEL (males / femelles)
- Autres équipements reçus par le LUVUPEL (cages, médicaments, autre)
- Type d'abris utilisés (à l'intérieur, à l'extérieur)
- Type d'aliments utilisés (pâturage, intégrations)
- Abreuvement (oui / non)
- Petits par an
- Mortalité (petits et adultes)
- Epoque de début de partenariat avec LUVUPEL
- Nombre de têtes vendues annuellement avant l'appui de LUVUPEL
- Nombre de têtes vendues annuellement depuis l'appui de LUVUPEL
- Nature et quantité d'autres produits d'élevage vendus
- Combien vous rapporte la vente d'animaux ?
- Comment utilises – vous l'argent venant de la vente ?
- Quelle aide vous apporte l'AVE du LUVUPEL ?
- Avez – vous appris du nouveau avec le LUVUPEL ? Si oui, quoi ?
- Utilisez - vous la fumure dans vos champs ? Depuis quand ?
- D'habitude, utilisez – vous des médicaments pour les animaux ? Si oui, lesquels ?
- Faites – vous des vaccinations ? Sont – elles payantes ?
- Est – ce que vous auriez souhaité en vendre davantage ?
- Souhaiterez – vous démarrer une autre type d'élevage ? Pourquoi ?

b. Agriculture

- Surfaces cultivées
- Mode d'accès à la terre (location ou autres ?)
- Etes – vous obligé à payer des manœuvres pour les travaux champêtres ?
- Si oui, combien cela vous coute ?
- Types de culture (arbres - chauffe et fruitier - ? Maraichage ? Autres ?
- Consommez – vous tout ce que vous produisez ou bien vous vendez quelque chose ?
- Produits et quantités destinées à la vente
- Combien vous rapporte la vente de produits agricoles ?
- Comment utilisés – vous l'argent venant de la vente de ces produits ?
- Lutte phytosanitaire (oui / non)
- Appui attendu ou reçu de LUVUPEL
- Types d'amendements ou fertilisations appliqués
- Souhaitez-vous commencer une nouvelle activité ? Laquelle ? Pourquoi ?

Autres activités :

a) Pisciculture
b) Petit commerce
c) Artisanat
d) Autre

Cela vous rapporte plus ou moins de l'élevage ?

Utilisations principales des revenus disponibles

- Quel marché vous fréquentez d'habitude pour acheter le nécessaire pour le ménage ?
- Combien de fois y allez- vous par mois ?
- Qu'est-ce que vous achetez d'habitude ?
- Profitez vous aussi pour faire des ventes ? Si oui, quelles denrées vendez-vous ?

Contraintes majeures vécus par le ménage et stratégies

- La main d'œuvre disponible au niveau du ménage est suffisante à vos besoins ?
- S'il y en avait davantage, qu'est ce que vous feriez ?
- Vous procurez-vous facilement les semences et les géniteurs ?
- Terrain de faible superficie ?
- Vos animaux cette année ont souffert davantage pour les difficultés d'abreuvement, ou bien pour les maladies ?
- C'est dans quel année que vous avez connu les difficultés plus graves pour votre ménage ? Quel type de difficulté ?
- Avez – vous eu des décès ou des maladies graves au sein de votre ménage dans les derniers temps ?

- **Partenariat avec VSF – B**

- Depuis combien de temps collaborez-vous avec VSF –B / LUVUPEL ?

- Avez-vous déjà reçu des géniteurs du projet LUVUPEL ? Combien de fois et quelle (s) espèce(s) ?

- Etes-vous parvenu à rembourser au projet suivant les modalités convenues ?
  - Si oui, après combien de temps ?
  - Si non, pourquoi ?

- Bénéficiez-vous des vaccinations organisées par LUVUPEL ?
  - Si oui, pour quelle(s) espèce (s) ?
  - Si non, pourquoi ?
  - Sont elles payants ?

- Bénéficiez-vous des services des AVE du projet LUVUPEL dans la conduite de votre élevage ? Si oui, de quelle nature et à quelle fréquence ?
- La vente des produits de votre élevage vous permet-elle de constituer une épargne ?
- Quel profit avez-vous déjà tiré de l'élevage des géniteurs fournis par LUVUPEL ?
- Avez-vous déjà suivi des formation (VIH / SIDA, Elevage, gestion, autre), organisée par LUVUPEL ? Si oui, spécifier domaine et combien de fois ?
- Recevez-vous appui par d autres partenaires ? Si oui spécifier qui, quand, dans quel domaine
- Quel appui matériel le projet LUVUPEL accorde-t-il aux séropositifs de votre milieu ?
- Quelle est la part de la femme dans l'exécution des activités appuyées par LUVUPEL ?
- Quelles sont vos attentes du projet LUVUPEL ?
- Y – at il d'autres aides que vous recevez à présent par d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?
- En quoi le LUVUPEL vous a déçu ?

8.5 Annexe 5 – Document de travail de l'atelier de restitution/validation des résultats Préliminaires

DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN | VETERINAIRES SANS FRONTIERES
BELGIUM

Réseau WIMA

Projet LUVUPEL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA VULNERABILITE' PAR LE PETIT ELÈVAGE

(République Démocratique du Congo)

MISSION D'ÉVALUATION À MI – PARCOURS

Ce document a été réalisé avec l'assistance financière du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire. Les points de vue qui y sont exposés reflètent l'opinion des consultants et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire.

Ce document de travail a été conçu en tant qu'outil à l'usage des consultants et des facilitateurs chargés de l'animation des groupes de travail. En effet, compte tenu du faible niveau d'instruction de la majorité des participants issus des bénéficiaires, les consultants estiment inapproprié procéder à la traduction en langue local du document pour diffusion auprès de tous les participants. Le document de travail devrait donc être utilisé (avec beaucoup de souplesse) surtout pour orienter les débats et assurer que chaque groupe puisse se limiter aux thèmes que lui sont assignés.

Contexte

Le projet LUVUPEL, financé à la hauteur de 2.132.000 Euros par le FBSA (Fonds Belge de Sécurité Alimentaire) et co – financé par le FCP / KFW (Fonds pour la Consolidation de la Paix, de la Coopération Allemande), a démarre en Juin 2007 et s'articule sur une durée de 10 ans repartie en deux phases : 1 phase pilote de 4 ans, exécutée dans les territoires de Beni et Nord Lubero dans la province du Nord Kivu et une deuxième phase de 6 ans, exécutée toujours dans les mêmes territoires. Il a l'ambition de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux vulnérables bénéficiaires. Selon les estimations faites par VSF – B en phase d'identification, ceux-ci seraient le 6% dans la zone de Beni et le 27% dans celle de Nord Lubero. La stratégie d'intervention repose sur l'épanouissement des activités de petit élevage, bien ancrées dans la culture locale, au travers (i)du renforcement des actions des ONGs d'appui dans le domaine de la recheptellisation au profit des familles vulnérables ; (ii)du renforcement des capacités des éleveurs ; (iii)de l'amélioration de la santé animale ; (iv) de l'appui à la commercialisation. Pour y arriver, cinq résultats intermédiaires ont été identifiés : (I) les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour assurer l'amélioration de leurs situations ; (II) un réseau de proximité d'appui à l'élevage est mis en place de manière durable au profit de petits agro-éleveurs de la zone ; (III) les connaissances et les pratiques des agro-éleveurs sont améliorées ; (IV) les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées ; (V) les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le HIV/SIDA sont améliorées.
A l'issue de la première phase, dont la fin est prévue en Septembre 2012, on escompte qu'environ 18.800 familles totalisant quelques 113.000 personnes auront été touchées par la prestation.

L'objet de la mission est l'évaluation à mi parcours de l'intervention. Elle devra :

- s'exprimer sur la pertinence, efficacité, efficience, cohérence, impact et durabilité des actions menées ;
- apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints ;
- identifier les points de force et de faiblesse de l'intervention quant à la conception, la mise en œuvre et la gestion des actions réalisées pour en tirer des leçons ;
- analyser la pertinence d'une deuxième phase ainsi qu'examiner, le cas échéant, ses grandes orientations en termes de stratégie, activités et zone d'intervention.

L'atelier de Butembo

Cet atelier est une étape essentielle de la mission d'évaluation du Projet LUVUPEL.
La mission, pendant les deux dernières semaines, a eu l'occasion de rencontrer les autorités administratives, de visiter d'intéressantes réalisations du projet visant toutes à la réduction de la vulnérabilité des populations rurales, de rencontrer les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités ainsi que ceux évoluant dans le même domaine d'activité et d'échanger avec eux sur les thèmes d'intérêt de la mission. Aussi, des entretiens ont été conduits entre les évaluateurs et un échantillon significatif des ménages bénéficiaires au sujet de leurs activités en matière de petit élevage et de l'apport du projet LUVUPEL à l'amélioration de leurs conditions de vie.
Cela a permis aux évaluateurs d'avoir un aperçu de la réalité locale de mise en œuvre du Projet LUVUPEL et de la croiser avec l'analyse documentaire préalable.
A ce point, les évaluateurs sont en mesure de présenter leurs principaux constats et d'envisager quelques piste de réflexion au sujet d'une éventuelle deuxième phase du Projet LUVUPEL.
Cependant il est impératif que les dites réflexions soient validées et complétés par les acteurs évoluant sur place.
L'atelier de Butembo sera donc l'occasion de cibler des thèmes de discussion différents. Cela permettra de mieux comprendre la problématique spécifique à la mise eu œuvre du Projet d'une part et d'approfondir l'analyse de ses perspectives, notamment en termes d'impact durable, d'autre part.
Il est donc primordial que les participants à l'atelier de Butembo gardent à l'esprit que les résultats de la mission d'évaluation sont un outil de décision important pour le bailleur de fonds et que cet atelier constitue une étape importante de la méthodologie choisie pour identifier les actions qui seront éventuellement engagées.

3. Objectifs de l'atelier de Butembo

L'atelier se propose principalement d'impliquer tous les acteurs concernés dans l'évaluation des les résultats de la phase pilote du projet. Cela en termes d'adaptation des activités au contexte local et surtout de contribution à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité alimentaire des populations concernées.

Suite à l'évolution des acquis préliminaires de la mission d'évaluation, les objectifs de l'atelier peuvent maintenant être précisés:

- Exposer aux participants les principales constats de la mission quant aux points de force et de faiblesse de l'intervention en termes de conception, mise en œuvre et gestion des actions réalisées pour en tirer des leçons ;
- Proposer aux participants des pistes provisoires de réflexion basés sur les constats des évaluateurs ;
- Aboutir à des recommandations de large consensus sur les actions les plus importantes à mener dans des cas similaires;
- Proposer des pistes de réorientation des activités du projet pour une éventuelle deuxième phase

4. Résultats escomptés

- Les points de force et de faiblesse du Projet LUVUPEL sont mis en évidence ;
- Des recommandations sont formulés pour améliorer les interventions de lutte contre la vulnérabilité par le petit élevage surtout en terme d'impact durable ;
- Des suggestions sont émises pour la réorientation d'une éventuelle deuxième phase du Projet LUVUPEL ;

5. Méthodologie

La participation active de tous les intervenants sera nécessaire à l'atteinte des résultats attendus.

La première plénière
Après l'allocution d'ouverture des travaux, une brève synthèse des activités du projet sera présentée par M. le Chef de projet et la méthodologie des travaux sera présentée aux participants par les évaluateurs.

Les travaux de groupe
Les travaux de groupe seront privilégiés afin d'approfondir les points importants se rapportant aux objectifs de l'atelier. Les participants seront donc partagés en trois groupes de travail, dont chacune devra comprendre toute la gamme de rôles, expériences et expertises impliqués dans le cadre du projet (notamment chez les participants issus des bénéficiaires) et seront appuyés par des personnes – ressource jouant le rôle de facilitateurs. Pour ce faire, la composition de chaque groupe sera arrêtée à l'avance sur la base de la liste des invités avec l'appui de l'équipe du projet.
Chaque groupe désignera un Président, un Secrétaire et un Rapporteur.
A chaque groupe sera assigné un thème à traiter.
Les secrétaires prendront des notes et à la fin des travaux de groupe, les Présidents de séance, avec l'appui des facilitateurs, procéderont à l'analyse des débats et en feront la synthèse. Un rapport de synthèse sera adopté par le groupe de travail et présenté par les rapporteurs en séance plénière.

La deuxième plénière
Elle sera consacrée à la restitution des travaux de groupe par les rapporteurs. Pour ce faire, les rapporteurs présenteront les travaux de groupe. Ensuite, les consultants feront état de leurs constats de terrain et des réflexions provisoires de la mission. Suivra un débat et enfin, sur la base des résultats des travaux de groupe et du débat, les consultants présenteront en plénière le rapport provisoire de synthèse de l'atelier, pour adoption.

La langue de travail sera la Swahili.

6. Thèmes des travaux de groupe et de discussion

***Groupe 1:* Atouts et contraintes liés à l'intensification des activités de petit élevage menées par des ménages vulnérables dans le contexte du Nord Kivu**

La mission a constaté que:

- Au Nord Kivu un grand nombre de spéculations agricoles et zootechniques trouvent des conditions agro – climatiques favorables pour fournir des productions importantes, y compris l'élevage des lapins, petits ruminants et cobayes proposé par le LUVUPEL ;
- Le projet LUVUPEL a été effectivement conçu avec une large implication des acteurs concernés à tous les niveaux ;
- L'implication des communautés d'intervention dans le choix des ménages ayant reçu des noyaux d'animaux a été effective ;
- Les modules de formation technique proposés pour asseoir la base de réussite de l'activité de petit élevage sont pertinents et adaptés aux destinataires. Cela semble se confirmer par

l'exploitation des donnés de terrain que fait état d'une appropriation des contenus satisfaisante : entre 90% et 60% environ selon les thèmes ;

- Le choix des animaux à distribuer apparaît pertinent en termes de capacité d'adaptation au milieu, malgré quelques difficultés enregistrée pour les boucs importés. Cela est témoigné par la bonne réussite dans les activités d'élevage d'un certain nombre de bénéficiaires ;
- La taille des noyaux initiales est généralement adapté à la disponibilité de main d'œuvre familiale disponible pour leur conduite ainsi qu'à la situation de forte pression foncière de la zone que limité parfois les opportunités d'accès aux pâturages ;
- Les équipements d'élevage fournis par le projet sont adaptés au contexte. Un problème de durabilité se pose pour le grillage utilisé pour les cages à lapins ;
- La mise en place des CVR et des réseaux des auxiliaires vétérinaires de proximité consent une accès facile aux suivi des élevages et aux soins vétérinaires.

Néanmoins :

- La conduite de l'élevage par les ménages bénéficiaires n'est pas satisfaisante dans la majorité des cas : malgré un bon taux d'appropriation des contenus des différentes formations, le taux d'application des normes proposées est nettement plus faible (hygiène, abreuvement, alimentation, techniques de reproduction). pour exemple, seulement le 50% des ménages visités applique les normes d'hygiène préconisées (appropriation : 80%), et c'est souvent le cas aussi parmi les éleveurs disposant d'abris convenables pou l'activité d'élevage ;
- Le taux de mortalité chez les lapins est très élevé et souvent dépasse 50% ;
- Le nombre de portées par an (lapins) est faible ; rarement plus que 3.
- Une nombre considérable des ménages consultés n'a pas encore vendu des animaux issus de son élevage, tout en ayant en majorité remis les petits aux CCS pour redistribution ;
- Les ventes des cobayes rapportent très peu, mais ils sont en tout cas les plus auto consommés par les éleveurs ;
- Les CCS ne jouent pas efficacement leur rôle de suivi, sauf en ce qui est du remboursement ;

Exprimez votre opinion au sujet de ces constats et essayez de dégager des hypothèses de correction qui puissent améliorer d'une manières durable les performances du petit élevage et réduire ainsi le niveau de vulnérabilité des familles d'éleveurs.

<u>Groupe 2 :</u> Les Cliniques Vétérinaires Rurales et le réseau des auxiliaires vétérinaires villageoises sont des facteurs importants pour contribuer à l'épanouissement du petit élevage au Nord Kivu. Comment maximiser leur chances de pérennisation après la fin du projet LUVUPEL ?

La mission a constaté que :

- Les CVR sont opérationnelles dans les deux territoires couverts par le LUVUPEL ;
- Ils sont le point de référence pour les AVEs, qu'y si approvisionnent en médicaments ;
- Ils ont une clientèle hors bénéficiaires LUVUPEL importante, plus nombreuse de celle relevant du projet LUVUPEL ;
- Les AVEs font le suivi périodique des noyaux octroyés par le LUVUPEL et sont aussi sollicités par d'autres éleveurs ;
- Une procédure d'évaluation des performances des AVEs est appliquée ;
- Aux AVEs les plus performants est attribuée une unité d'élevage de démonstration qui peut augmenter considérablement leurs revenus

Néanmoins :

- La chiffre d'affaires globale des cliniques parait encore plutôt faible aussi dans le territoire de Nord Lubero, ou elle est implantée depuis 2009. Dans ce cas de figure il sera difficile pour les vétérinaires privés assurer la couverture des charges fixes de gestion (loyer, salaire assistant, etc..) actuellement prises en charge par le LUVUPEL tout en s'assurant un revenu convenable ;
- Les revenus des AVEs liés à leurs activités de suivi et traitement sanitaire sont eux aussi faibles. Actuellement, le LUVUPEL assure aux bénéficiaires un certain période de soins vétérinaires gratuits, et paye la facture des AVEs à travers les CVR. Il a été constaté qu'une fois la période de grâce terminée, les AVEs sont beaucoup moins sollicités par les éleveurs LUVUPEL ;
- Les éleveurs s'adressant aux AVEs pour des traitement sont fréquemment insolvables.

Exprimez votre opinion au sujet de ces constats et essayez de proposer des démarches susceptibles d'améliorer la viabilité à long terme des réseaux vétérinaires de proximité.

***Groupe 3 :* Les Organisations Paysannes et de la Société Civile au Nord Kivu : une opportunité pour les familles paysannes ?**

La mission a constaté que :

- Existent des nombreuses organisations paysannes et de la Société Civile actives au Nord Kivu ;
- Certaines sont de taille et regroupent des milliers de d'adhérents ;
- Certaines ont des domaines d'activité d'intérêt des petits agro – éleveurs, tel que l'organisation des productions agricoles et d'élevage, la commercialisation de produits ou intrants agricoles, le micro – crédit.

Néanmoins :

- Très peu parmi les petits agro – éleveurs interpellés par les évaluateurs dans les différents villages d'intervention du LUVUPEL ont affirmé de les connaître ;
- Moins encore y adhérent ;
- Le LUVUPEL a envisagé des démarches de facilitation de l'accès des familles d'agro – éleveurs appuyées aux dites organisations, mais il a du constater une certaine réticence des producteurs.

Pouvez vous interpréter cette attitude réticente des petits agro – éleveurs ?

Croyez vous que certaines des organisations paysannes locales pourraient effectivement rendre des services utiles et viables aux petits éleveurs actuellement appuyés par le Projet LUVUPEL une fois cessé tout appui extérieur ?

Si oui, quels services, quelles organisations et avec quelle modalité ?

7. Programme indicatif de l'atelier

08.00 – 08.30 : accueil des participants ;
08.30 – 08.45 : ouverture des travaux ;
08.45 – 09.00 : présentation synthétique du projet LUVUPEL par M. le Gestionnaire du projet
09.00 – 09.15 : explication de la méthodologie de travail ;

09.15 – 09.45 : constitution des groupes de travail ;
09.45 -. 10.00 : pause café ;
10.00 – 12.30 : travaux de groupe ;
12.30 – 14.00 : pause repas
14.00 – 15.30 : préparation de la synthèse des travaux de groupe ;
15.30 – 16.00 : pause café ;16.00 – 16.45 : restitution des travaux de groupe ;
16.45 – 17.00 : présentation et des réflexions préliminaires de la mission par les consultants ;
17.00 – 17.45 : débat de validation et adoption des résolutions par les participants ;
17.45 – 18.00 : présentation des résolutions provisoires de l'atelier et clôture des travaux.;

Annexe 4 (a) :

Le cadre logique de l'intervention

	Logique interne	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions importantes
Objectif Global	La sécurité alimentaire et le revenu des personnes vulnérables des territoires de Lubero et de Béni sont augmentés	**En année 4, dans les localités touchées** : * le taux de créances des bénéficiaires auprès des Centres de Santé a diminué d'au moins 20% * le taux de remise des bulletins est augmenté d'au moins 20% * les taux de malnutrition aigue sont réduits de 30% * les taux d'autoconsom. des lapins et des poules sont augmentés de 50%	* Rapports des centres de santé * Listes de remise des bulletins / listes d'inscription des élèves * Enquêtes MARP	* La participation des femmes au processus de décision alimentaire est améliorée grâce aux actions d'autres ONG * L'appui technique aux productions agricoles est réalisé par les ONG et les services AGRIPEL
Objectif spécifique	Les productions du petit élevage familial dans la zone du projet sont améliorées	* En année 4, les effectifs moyens par ménage ont augmenté de 50% * Dès l'année 3 d'encadrement, la productivité numérique par femelle et par an est doublée	* Rapports du projet * Documents de suivi zootechnique des élevages	
Résultats interm.	**1. Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour assurer l'amélioration de leurs situations**	**A partir de l'année 2** : 16 unités de production de géniteurs diffusent des cobayes, lapins, et petits ruminants ; * un système performant et transparent de suivi technico-économique est mis en œuvre au sein des unités de production. **A partir de l'année 3** * des ateliers sur les mécanismes d'ouverture aux OB sont organisés dans les site du projet. * **En année 4**, 4250 familles, dont 60% sont vulnérables, ont bénéficié d'une action de recheptellisation (crédit rotatif).	* Rapports du projet * Documents technico-économiques des unités de production * Fiches de vente des unités de production * Liste informatique de diffusion du cheptel * Liste des membres des OB * Rapport d'enquêtes du projet	* La collaboration des ONG partenaires est constructive et transparente * Les OB et les ménages vulnérables adoptent une attitude positive vis à vis de leur intégration au sein des OB
	2. Un réseau de proximité d'appui à l'élevage est mis en place de manière durable au profit des petits agro-éleveurs de la zone	* En année 4, 2 réseaux de proximité d'appui à l'élevage sont opérationnels sur la zone du projet * A partir de l'année 2, des calendriers minimal de prophylaxie sont appliqués dans les villages touchés par les réseaux * A partir de l'année 3, dans les élevages touchés, le taux de mortalité des animaux est réduit de 50%	* Statuts et documents officiels des cabinets vétérinaires privés * Calendriers de prophylaxie diffusés dans les villages * Carnets de soins des AVE * Rapport des services AGRIPEL	* Les organisations de base (OB) se structurent en collectifs villageois pour la promotion du petit élevage * La situation de paupérisation des ménages ruraux ne se dégrade pas * Les services AGRIPEL assurent leur rôle de contrôle et d'appui aux réseaux grâce à
	3. Les connaissances et les pratiques des petits agro-éleveurs sont améliorées	* En année 4, le projet aura produit des manuels de vulgarisation portant sur les techniques d'élevage ainsi que sur la mise en place et l'exploitation des plantes fourragères et l'intégration agri-élevage. * En année 2, des rations de compléments et des plans types de bâtiments et d'équipements d'élevage sont disponibles pour les AVE et les OB. * En année 4 : 40% des éleveurs suivent les thèmes de base.	* Manuels de vulgarisation * Fiches de rations types par espèce et par zone * Plans types de bâtiments et d'équipement d'élevage * Fiches d'application des thèmes	* La collaboration avec les principales ONG internationales et locales est acquise
	4. Les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées	* Dès l'année 2, les OB et les AVE reçoivent un bulletin périodique d'information sur la commercialisation (prix, marchés, demandes et offres…) * En année 2, un cadre de concertation périodique est opérationnel pour le développement de la commercialisation des produits animaux * En année 4, au moins ... dispositifs concrets d'appui à la commercialisation sont opérationnel dans la zone	* Bulletins d'information * Rapports du projet * Statuts et compte-rendus du cadre de concertation * Réalisations physiques (infrastructures) sur le terrain	* L'état du réseau routier est amélioré et permet l'évacuation aisée des produits d'élevage * La situation socio-économique et sécuritaire dans la Région de l'Est est améliorée
	5. Les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le HIV / SIDA sont améliorées	* En année 3, des partenariats sont établis avec les zones de santé actives contre le SIDA * En année 4, au moins... villages sont touchés par la sensibilisation à la non exclusion des familles des sidéens * En année 4, au moins ...séropositifs et ...familles de sidéens ont bénéficié d'un noyau d'élevage	* Rapports des ONG partenaires * Listing de diffusion des noyaux d'élevage	* La collaboration avec les ONG et les centres de santé intervenant dans la lutte contre la pandémie du SIDA est effective
		Condition préalable : La sécurité est assurée au niveau de la zone d'intervention		

8.7 Annexe 7 – Proposition de cadre logique révisé

	Logique interne	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions importantes
Objectif Global	La sécurité alimentaire et le revenu des personnes vulnérables des territoires de Lubéro et de Béni sont augmentés	**En année 4, dans les localités touchées** : * le taux de créances des bénéficiaires auprès des Centres de Santé a diminué d'au moins 20% * le taux de remise des bulletins est augmenté d'au moins 20% * les taux de malnutrition aigüe sont réduits de 30% * *les taux d'autoconsom. des lapins et des poules sont augmentés de* 50%	* Rapports des centres de santé * Listes de remise des bulletins / listes d'inscription des élèves * Enquêtes MARP	* La participation des femmes au processus de décision alimentaire est améliorée grâce aux actions d'autres ONG * L'appui technique aux productions agricoles est réalisé par les ONG et les services AGRIPEL
Objectif spécifique	Les productions du petit élevage familial dans la zone du projet sont améliorées	* En année 4, les effectifs moyens par ménage ont augmenté de 50% * Dès l'année 4 d'encadrement, la productivité numérique par femelle et par an est doublée	* Rapports du projet * Documents de suivi zootechnique des élevages * FICHES DE PAYEMENT DES PRIMES DES CCS	
Résultats interm.	**1. Les personnes et les ménages vulnérables disposent d'un petit élevage pour assurer l'amélioration de leurs situations** ET LES EXPLOITENT CONVENABLEMENT	**A partir de l'année 2** : 16 unités de production de géniteurs diffusent des cobayes, lapins, et petits ruminants ; * un système performant et transparent de suivi technico-économique est mis en œuvre au sein des unités de production. **A partir de l'année 3** * des ateliers sur les mécanismes d'ouverture aux OB sont organisés dans les site du projet. * **En année 4,** 4250 familles, dont 60% sont vulnérables, ont bénéficié d'une action de recheptellisation (crédit rotatif). * EN ANNEE 4 50% DES FAMILLES CONCERNEES DEPUIS AU MOINS 1 AN ONT VENDU/CONSOMME AU MOINS 15 LAPINS OU 20 COBAYES; * EN ANNEE 4: LE POURCENTAGE DES MENAGES BENEFICIAIRES QUE CONSIDERENT L'AMELIORATION DU TAUX DE SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS PAR L'ELEVAGE "NULLE" OU "FAIBLE" EST DIMINUE DE LA MOITE PAR RAPPORT A L'ANNE 3; * EN ANNEE 4: LE POURCENTAGE DES MENAGES BENEFICIAIRES QUI CONDIDERENT L'AMéLIORATION DE LEUR ALIMENTATION PAR L'ELEVAGE "BONNE" OU TRES BONNE ES DOUBLEE PAR RAPPORT A L'ANNEE 3	* Rapports du projet * Documents technico-économiques des unités de production * Fiches de vente des unités de production * Liste informatique de diffusion du cheptel * Liste des membres des OB * Rapport d'enquêtes du projet *RESULTATS DE L'ENQUETE D'IMPACT A MENER EN FIN DE PHASE PILOTE	* La collaboration des ONG partenaires est constructive et transparente * Les OB et les ménages vulnérables adoptent une attitude positive vis à vis de leur intégration au sein des OB * LA MAJORITE DES ELEVEURS FAMILIAUX APPLIQUE LES THEMES TECHNIQUES PROPOSES
	2. Un réseau de proximité d'appui à l'élevage est mis en *place de manière durable au* profit des petits agro-éleveurs de la zone	* En année 4, 2 réseaux de proximité d'appui à l'élevage sont opérationnels sur la zone du projet * A partir de l'année 4 des calendriers minimal de prophylaxie sont appliqués dans les villages touchés par les réseaux * A partir de l'année 4, DANS LE 50% des élevages touchés, le taux de mortalité des animaux EST INFERIEUR A 30% POUR LES LAPINS ET COBAYES ET A 10% POUR LES PETITS RUMINANTS * EN ANNEE 4, LES COMPTES D'EXPLOITATION DE LA CVR I AFFICHE UN REVENU NET D'AU MOINS 4.500 USD/AN * EN ANNEE 4, AU MOINS 50% DES AVE SE REFERANT AU RESEAU DE SOINS DE SANTE ANIMALE DE PROXIMITE TIRENT UN REVENU MOYEN D'AU MOINS 50 USD/MOIS DE LEUR ACTIVITE DE SOINS VETERINAIRES	* Statuts et documents officiels des cabinets vétérinaires privés * Calendriers de prophylaxie diffusés dans les villages * Carnets de soins des AVE * Rapport des services AGRIPEL	* Les organisations de base (OB) se structurent en collectifs villageois pour la promotion du petit élevage * La situation de paupérisation des ménages ruraux ne se dégrade pas * Les services AGRIPEL assurent leur rôle de contrôle et d'appui aux réseaux grâce à une approche positive * LES VETERINAIRES PRIVES ADOPTENI UNE ATTITUDE PROACTIVE ENVERS LA RENTABILISATION DE LEUR ACTIVITE * DES ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES SONT MISE EN PLACE AUPRES DES CVR
	3. Les connaissances et les pratiques des petits agro-éleveurs sont améliorées	* En année 4, des rations de compléments et des plans - type de batiments sont disponibles pour les AVE ET UTILISES PAR 30% DES BENEFICIAIRES * EN ANNEE 4, 70% DES ELEVEURS APPUYES DEPUIS AU MOINS 1 AN APPLIQUENT LES THèMES DE BASE * EN ANNEE 4, 50% DES MENAGES BENEFICIAIRES PRODUISE ET UTILISE DU FUMIER	* Manuels de vulgarisation * Fiches de rations types par espèce et par zone * Plans types de bâtiments et d'équipement d'élevage * Fiches d'application des thèmes * RAPPORTS DES CCS	* La collaboration avec les principales ONG internationales et locales est acquise * LES CCS JOUENT LEUR ROLE DANS LE SUIVI CONTROLE DES ELEVAGES FAMILIAUX
	4. Les conditions de commercialisation des produits du petit élevage sont améliorées	EN CAS D'EXECUTION D'UNE DEUXIEME PHASE * Dès l'année 2, les OB et les AVE reçoivent un bulletin périodique d'information sur la commercialisation (prix, marchés, demandes et offres...) * En année 2, un cadre de concertation périodique est opérationnel pour le développement de la commercialisation des produits animaux * En année 4, au moins ... dispositifs concrets d'appui à la commercialisation sont opérationnel dans la zone	* Bulletins d'information * Rapports du projet * Statuts et compte-rendus du cadre de concertation * Réalisations physiques (infrastructures) sur le terrain	* L'état du réseau routier est amélioré et permet l'évacuation aisée des produits d'élevage * La situation socio-économique et sécuritaire dans la Région de l'Est est améliorée
	5. Les conditions de vie des séropositifs et des familles touchées par le HIV / SIDA sont améliorées	* En année 3, des partenariats sont établis avec les zones de santé actives contre le SIDA * En année 4, au moins 50% DES VILLAGES D'INTERVENTION sont touchés par la sensibilisation à la non exclusion des familles des sidéens * EN ANNEE 4, TOUS LES SEROPOSITIFS ET FAMILLES DE SIDEENS IDENTIFIES DANS LES VILLAGES D'INTERVENTION AVANT JUIN 2012 ONT BENEFICIE D'UN NOYAU D'ELEVAGE * EN ANNEE 4, LE NIVEAU DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRODUCTIVE DES ELEVEURS APPARTENANT A CETTE CATEGORIE A ATTEINT 50% PAR RAPPORT AUX AUTRES BENEFICIAIRES	* Rapports des ZONES DE SANTE * Listing de diffusion des noyaux d'élevage * RAPPORTS DES CCS	* La collaboration avec les ONG et les centres de santé intervenant dans la lutte contre la pandémie du SIDA est effective
		Condition préalable : La sécurité est assurée au niveau de la zone d'intervention		

8.8 Annexe 8 – Critères d'attribution des abris pour les animaux

DIERENARTSEN | VETERINAIRES
ZONDER GRENZEN | SANS FRONTIERES
BELGIUM

PROJET LUVUPEL

RESEAU WIMA

N° /2011

CONTRAT D'OCTROI D'UN HANGAR POUR L'ELEVAGE DES LAPINS

Dans le cadre du projet LUVUPEL financé par le Fond Belge de Survie et co-exécuté par Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et le Réseau WIMA, le présent contrat supplante tous les agréments écrits ou oraux pris entre les deux parties suivantes :

Le bénéficiaire:

Monsieur ou Madame :

résidant à :

Tel :……

Et

Le projet LUVUPEL, représenté par Mr Christian DOVONOU, gestionnaire du Projet.

Adresse : Route Muchanga, Butembo, Nord Kivu, RDCONGO

Tel : + 243 (0) 99 05 81 327

Article 1 : De la désignation de l'activité

Le projet Luvupel/VSF-B octroie au bénéficiaire un hangar comme source d'autofinancement.

Article 2 : Des objectifs

L'octroie du hangar vise à:

-Procurer une source des revenus supplémentaires au bénéficiaire.

-Installer des modèles d'élevage chez le bénéficiaire pour constituer une source d'inspiration pour les agro-éleveurs.

-Initier un crédit rotatif en tôles entre les bénéficiaires

Article 3 : Critère de Choix des bénéficiaires des hangars

Pour bénéficier d'un hangar, le bénéficiaire doit remplir les conditions ci après :
Etre un éleveur performant :

- Avoir un effectif de plus de 10 lapins.
- Avoir remboursé le crédit bétail de 5 lapins
- Appliquer les techniques d élevage enseigné par Luvupel
- Participer aux activités organisées en faveur des bénéficiaires dans le village
- Loger dans le même bâtiment que les lapins
- Etre apprécié par le comité de chaine de solidarité de son village et par le staff technique du projet.
- Disposer d'une place constructible
- Se charger des travaux de crépissage et de la restauration des ouvriers.

Article 4 : Engagement et responsabilités du bénéficiaire :

Le bénéficiaire s'engage à

- faire preuve de sa qualité d'éleveur pilote en maintenant en bonne et due forme l'unité d'élevage lui octroyée par le projet LUVUPEL/VSF-B.
- Assurer le suivi et contrôle de son hangar
- Rembourser les tôles données en nature (tôles) qui équivaut à 10 lapins de 2,5 kg)
- Assurer le maintien de son hangar jusqu'à une augmentation de l'effectif et n'est pas autorisé de mettre fin à cette activité.

  Le bénéficiaire reste le seul responsable pour le règlement aux services fiscaux des impôts et taxes inhérents à l'exécution de son activité d'élevage.

Article 5 : Engagement et responsabilités du Luvupel :

Article 5.1: Description du bâtiment

Clapier respectant les normes suivantes :

Dimension : 4m sur 2m 70 pour le clapier

- Murs : en banco
- Toiture : en 7 tôles BWG 3 m 60 avec charpente en bois
-

Article 5.2: Coût total des travaux :

300 $ USD (Trois cent dollars américains). Le projet LUVUPEL prendra en charge la totalité du montant de bois, des lianes , des clous, de la main d'œuvre et supervisera la conduite des travaux du début à la remise de chantier.

Article 6 : Durée du contrat

Le présent contrat daté et signé par les deux parties demeure actif jusqu'à la fin du remboursement des tôles (deux ans).

Article 7 : Rupture du contrat et pénalités

Dans le cas où le bénéficiaire ne parviendrait pas à respecter les engagements indiqués dans ce contrat, le projet se verrait dans la possibilité de mettre un terme sur cette activité sans indemnisation.

Article 8: Acceptation du contrat

En signant le présent contrat, le bénéficiaire, le président du comité de son village et le représentant du projet LUVUPEL acceptent tous les termes décrits dans les articles du contrat. Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux, chaque partie contractante conserve un exemplaire.

Le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature par les deux parties.

Fait à Butembo le……./10/2011

Pour VSF/ Mr CHRISTIAN DOVONOU Mr Gestionnaire du projet Luvupel

Pour le réseau Wima / Mr FRANCOIS TSONGO / Co gestionnaire du projet Luvupel

Pour le bénéficiaire / comité ou sous comité de chaine de solidarité

8.9 Annexe 9 – Critères d'évaluation des performances des AVE

			FICHE SUIVI AVE					
	INFORMATION							Date suivi
	NOM DE L'AVE							
	LOCALISATION		CO NTACT AVE ou Intermédiaire (nom)					
	DATE DE RECRUTEMENT							
CAHIER DES CHARGES			0	1	2	3	4	OBSERVATIONS
1	L'AVE décrut clairement sa missio							
2	L'AVE connait les 5 fonctions de son cahier des charges							
3	L'AVE connait les espèces qu'il peut traiter							
4	L'AVE connait ses limites par rapport aux antibiotiques injectables							
5	L'AVE décrit les 3 responsabilités du vétérinaire responsable de la CVR							
6	L'AVE connait les conditions de réapprovisionnement en médicaments							
7	L'AVE comprend pourquoi le réapprovisionnement se							

	fait à la CVR							
8	L'AVE connait les relations qu'il doit avoir avec les agents du MAPEL							
9	L'AVE sait lire et écrire en français							
CONNAISSANCE THEORIQUE			0	1	2	3	4	OBSERVATIONS
1	L'AVE définit	une maladie						
		un traitement						
		une vaccination						
		la prophylaxie						
		une épizzootie						
		une zoonose						
2	L'AVE peut citer maladies les plus fréquentes chez le lapin							
3	la coccidiose du lapin: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
4	la gale du lapin: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
5	L'otacariose du lapin: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
6	La pasteurellose du lapin: l'AVE connait	les signes cliniques						

		la prophylaxie						
		le traitement						
7	La verminose du lapin: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
8	L'abcès plantaire du lapin: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
9	L'AVE peut citer maladies les plus fréquentes chez la chèvre							
10	La pasteurellose de la chèvre: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
11	La gale de la chèvre: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
12	le piétain de la chèvre: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
13	La mamite de la chèvre: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
14	Les verminoses de la chèvre: l'AVE connait	les signes cliniques						

		la prophylaxie						
		le traitement						
15	L'oestrose ovine: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
16	L'AVE peut citer maladies les plus fréquentes chez la poule							
17	La pseudo-peste aviaire: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
18	La bronchite infectieuse: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
19	La coccidiose de la volaille: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
20	les parasites externes: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
21	Les verminoses de la poule: l'AVE connait	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
22	La pasteurellose (choléra) : l'AVE connait	les signes cliniques						

		la prophylaxie						
		le traitement						
23	L'AVE peut citer maladies les plus fréquentes chez le cobaye							
24	La conjonctivite	les signes cliniques						
		la prophylaxie						
		le traitement						
CONNAISSANCE PRATIQUES (terrain + cahier de l'AVE)			0	1	2	3	4	OBSERVATIONS
1	Vermifuger une chèvre: l'AVE connait	le nom du produit						
		la posologie						
		faire avaler un liquide						
		faire avaler un comprimet						
2	Détiquage de la chèvre: l'AVE connait	le nom du produit						
		la posologie						
		utiliser le pulvérisateur						
3	Traiter la gale du lapin: l'AVE connait	le nom du produit						
		la posologie						
		faire une injection SC						
4	Traiter la coccidiose du lapin	le nom du produit						
		la posologie						
5	L'AVE sait parer une plaie							

6	L'AVE sait nettoyer et désinfecter ses instruments							
7	L'AVE connait la procédure en cas d'épizzootie							
GESTION ET COMPTABILITE			0	1	2	3	4	OBSERVATIONS
1	les instruments et médicaments sont propre et correctement rangés							
2	L'AVE remplit correctement son régistre							
3	La somme présente dans la caisse correspond à la réalité							
4	L'AVE utilise la grille des tarifs							
5	L'AVE utilise la grille des posologies							
APPRECIATION DE L'AVE DANS SON MILIEU			0	1	2	3	4	OBSERVATIONS
1	Appréciation par les vétérinaire responsable de la CVR							
2	Appréciation par les agro-éleveurs							
Légende: 0 =inexistant 1 = mauvais 2 =moyen 3 = bien 4 = très bien								
CONCLUSIONS								

8.10 Annexe 10 – Rapport de synthèse de l'atelier

RAPPORT SYNTHESE DE L`ATELIER D`EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET LUVUPEL

PREAMBULE

A l`issue des visites effectuées auprès des bénéficiaires du projet LUVUPEL et à la suite des entretiens avec les différents acteurs de développement œuvrant dans la zone d`intervention de ce projet, il s`est avéré utile de partager les constats des évaluateurs et de formuler des recommandations constructives, susceptibles de contribuer à l`amélioration de l`exécution de la deuxième phase. En effet, les évaluateurs ont, au cours de deux dernières semaines, eu l'occasion de rencontrer non seulement les bénéficiaires du projet, mais aussi les autorités administratives, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités ainsi que ceux évoluant dans le même domaine d'activité, afin d`échanger sur les thèmes d'intérêt de la mission. Aussi, des entretiens ont été conduits entre les évaluateurs et un échantillon significatif des ménages bénéficiaires des noyaux 1 et 2 (territoires de Lubero et Beni) au sujet de leurs activités en matière de petit élevage et de l'apport du projet LUVUPEL à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Des échanges fructueux suivis d`une appréciation *in situ* des réalisations du projet au profit des ménages vulnérables ont permis aux évaluateurs d'avoir un aperçu de la réalité locale de la mise en œuvre du Projet LUVUPEL et de le confronter avec l'analyse documentaire préalable.

Ainsi, au cours de l`atelier, les évaluateurs ont voulu porter à la connaissance de différents acteurs leurs principaux constats, en vue d'envisager quelques pistes de réflexion au sujet d'une éventuelle deuxième phase du Projet LUVUPEL.

L'on se rappellera que l`objet fondamental de la mission est l'évaluation à mi parcours de l'intervention, consistait à:

- s'exprimer sur la pertinence, efficacité, efficience, cohérence, impact et durabilité des actions menées ;
- apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints ;
- identifier les points de force et de faiblesse de l'intervention quant à la conception, la mise en œuvre et la gestion des actions réalisées pour en tirer des leçons ;
- analyser la pertinence d'une deuxième phase et examiner, le cas échéant, ses grandes orientations en termes de stratégie, activités et zone d'intervention.

OBJET DE L`ATELIER ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

En vue de valider et d`amender les observations formulées par les évaluateurs, il a été prévu l`organisation d`un atelier, afin de dégager les force et les faiblesses de l`action.

Suite à l'évolution des acquis préliminaires de la mission d'évaluation, les objectifs de l'atelier se résument aux termes suivants :

- **Exposer aux participants les principaux constats de la mission quant aux points de force et de faiblesse de l'intervention en termes de conception, mise en œuvre et gestion des actions réalisées pour en tirer des leçons ;**
- **Proposer aux participants des pistes provisoires de réflexion basés sur les constats des évaluateurs ;**
- **Aboutir à des recommandations de large consensus sur les actions les plus importantes à mener dans des cas similaires;**
- **Proposer des pistes de réorientation des activités du projet pour une éventuelle deuxième phase**

L`ensemble des observations des évaluateurs a été condensé autour de trois thèmes dont la réflexion a été approfondie lors des travaux en équipes. Pourtant, trois groupes de réflexion ont été constitués sur base de la représentativité des acteurs de toute la zone d`intervention et de l`équilibre sociologique, afin d`une meilleure utilisation des ressources.

Les thèmes développés dans ces groupes de travail sont les suivants :

RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPES

GROUPE I : Les cliniques vétérinaires rurales et le réseau des auxiliaires vétérinaires villageoises sont des facteurs importants pour contribuer a l`épanouissement du petit élevage au NORDKIVU. Comment maximiser leur chance de pérennisation après la fin du projet LUVUPEL.

Au regard des forces observées dans ce secteur par les évaluateurs, les membres de ce groupe ont estimé utile d`ajouter les aspects suivants :

- Les AVEs reçoivent des formations pour leur capacitation

- Les CCS font le suivi des AVEs dans leur prestation

- Les AVEs et les CCS sont dotés des vélos pour faciliter leur déplacement auprès des agro- éleveurs

- Les CVR approvisionnent les Unités de production des associations partenaires au projet LUVUPEL en médicaments et intrants vétérinaires

De même, parmi les points faibles, il a convenu d`ajouter que l`insolvabilité des agro- éleveurs aux soins des AVEs est souvent dû aux revenus faibles de ces derniers et d`autre part pour ceux du projet par l`esprit de gratuité déjà développé en eux.

RECOMMANDATIONS PROPOSEES:

1. Intensifier la Sensibilisation des agro éleveurs a la prise en charge des soins des animaux et aux bénéficiaires du projet, les habituer à payer progressivement les soins notamment après la production

2. Approvisionner les CVR en Vaccins[les maladies des petits ruminants et volailles]

3. Le projet devrait respecter sa convention liée à la motivation des AVEs et des membres du CCS.

4. Les CVR étant des institutions permanentes, il est souhaitable que le projet envisage l`octroi d`un terrain et des infrastructures propres permettant ainsi la pérennisation.

GROUPE II : Atouts et contraintes à l`intensification des activités du petit élevage menées par les ménages vulnérables

Apres exploitation du document de travail conçu par les évaluateurs, à leurs constats, il a été ajout é l`Insolvabilité des agro éleveurs vis-à-vis des prestations des AVE.

RECOMMANDATIONS PROPOSEES

-Sensibilisation des éleveurs sur l'auto prise en charge : cette tache requiert la participation de tous les acteurs, notamment les Inspecteurs AGRIPEL, CVR, et le personnel de terrain du Projet LUVUPEL.

- Le projet doit tenir compte des besoins exprimés par les bénéficiaires pour le choix des thèmes de formation ; une consultation préalable augmenterait l`efficacité de la formation.

-Pour une meilleure adaptation et une exploitation plus rapide, l`âge des géniteurs a distribuer devra être plus avancé.

- Il est ressorti une nécessite d`organiser des séances de recyclage à des périodes fixe (trimestriel ou semestriel) de manière continue et d'être plus pédagogue dans le choix de la méthodologie vis-à-vis des bénéficiaires et du temps à consacrer à la formation.

- La qualité de la cage pour lapins doit encore être améliorée, surtout sur le plancher qui reste en contact avec les déjections humides des animaux.

- Le projet doit sensibiliser les bénéficiaires sur le fait qu`ils doivent intégrer le cout de réparation de leurs équipements dans les charges de leurs élevages.

RECOMMANDATIONS ADOPTEES EN PLENIERE

GROUPE I

-En rapport avec la faible appropriation des techniques d`élevage apprises lors de différentes formations, il a été recommande une intensification du programme de recyclage des CCS et AVE qui, a leur tour, doivent assurer la formation permanente des bénéficiaires.

-Avant toute distribution de géniteurs lapins aux bénéficiaires, les techniciens de LUVUPEL et les membres de CCS devront s`assurer du degré de maturité, en vue d`une reproduction rapide aussitôt après la brève période d`adaptation a leur nouveau milieu de vie.

-S`agissant de la qualité de la cage et plus précisément du plancher grillagé: au regard de la faible résistance de ce treillis a l`humidité, en dépit de ses caractères hygiéniques, il a été suggéré une intégration plus rationnelle des matériaux locaux, plus disponibles et moins onéreux (précisément le bois et les bambous), pourvu que leur qualité soit préalablement appréciée par les techniciens de LUVUPEL. Quelques modèles de cages ainsi construites pourraient être proposés au projet et a l`issu d`un essai de leur utilisation, une diffusion en milieu d`élevage pourra être envisagée.

-Pour les stratégies d`opérationnalisation plus fiable du réseau de santé animale de proximité : la CVR doit intensifier la sensibilisation, en profitant de toute opportunité de rassemblement de la population. En plus, l`effet d`entrainement lié aux bonnes performances de production dans les élevages bénéficiaires susciterait un engouement plus important d`autres petits et gros éleveurs vers les services de la CVR et des AVE. Ces deux derniers sont appelés à plus d`efficacité dans leurs prestations, afin de gagner la confiance de plus d`éleveurs possibles.

-La multiplication rationnelle des géniteurs caprins au sein des unités déjà installées doit passer par une nette Collaboration entre ces structures d`élevage, à travers des échanges de boucs pour éviter la consanguinité et les accidents divers.

-L`alimentation des lapins peut être améliorée par une intégration rationnelle des produits et sous-produits agro-industriels disponibles dans la région, à faible cout. Des formules alimentaires intégrant le mais, le son de mais, les tourteaux palmistes, la farine d`os, la farine de sang et la farine de poisson constitueraient de bons concentres utilisables en période d`allaitement et de sevrage. Le taux de mortalité serait sensiblement réduit chez les lapereaux ainsi nourris. En outre, le partenariat initié avec l`UCG pour la multiplication des cultures fourragères doit être soutenue par des essais de leur exploitation, avant le transfert des résultats en milieu réel.

-Conditions d`élevage exigent encore de réelles améliorations chez beaucoup de bénéficiaires. Une intensification du programme de construction des abris pour lapins et pour caprins s`impose. Ensuite, un suivi plus rapproche de l`hygiène en milieu d`élevage interpelle la responsabilité des CCS, car la production des élevages en dépend. Des lors, la motivation ou rémunération des CCS doit être basée sur les résultats, c`est- à -dire le projet pourra instaurer un système de prime sur base de la production des élevages encadres. Les paramètres de cotation en cuniculture seront : le nombre de lapins sevrés, le taux de survie, le nombre de gestations par lapine par an, etc. Une évaluation basée sur des indicateurs objectifs relatifs à ces différents paramètres de production sera bientôt mise en place et servira de base de rémunération pour la prime de suivi des bénéficiaires. En somme, aucun contrat de rémunération ne peut être envisagé entre le projet LUVUPEL et le CCS.

-La distribution des cobayes sous forme de kit additionnel est recommandé, à condition que le projet LUVUPEL développe d`autres modèles d`élevage (élevage en dehors de la cuisine) et s`inspire de l`expertise du projet PIC Sécurité alimentaire de l`UCG.

-Avant que ne se pose le problème de méventes de produits d`élevage, le projet doit penser à l`organisation du marché, en mettant en place des synergies entre CCS et autres organisations paysannes impliquées dans la commercialisation des produits agricoles.

GROUPE II

Tout en considérant que les frais de location constituent une charge fixe pesant sur leur fonctionnement, les CVR ne peuvent pas être dotées de propriétés foncières, d`autant plus qu`elles sont privées et ce n`est pas la propriété foncière qui pérennise la viabilité d`une clinique, mais plutôt les services rendus à la communauté. Pour l`instant, les CVR doivent proposer des projets de leur viabilité à l`unité de gestion des projets de LUVUPEL. Une facilitation d`accès a un terrain qui abriterait la CVR peut être envisagée avec la collaboration du Ministère de l`Agriculture, Pêche et Elevage, partenaire du projet LUVUPEL.

En plus, les services de provende associes aux activités ordinaires des CVR sont susceptibles d`accroitre leur revenu, car tous les éleveurs soucieux d`améliorer la production de leurs exploitations veilleront à se procurer aussi régulièrement en aliments complémentaires.

GROUPE III

-Pour contourner ou minimiser la réticence des bénéficiaires vis-à-vis de l`adhésion aux associations paysannes préexistantes, une sensibilisation à large échelle s`impose. L`apres-projet exige que LUVUPEL pense déjà à responsabiliser les bénéficiaires, de manière à les amener à être prêt a l`auto-prise en charge imminente.

Au regard de l`approche initiée par le projet LUVUPEL, il ; s`avère important de renforcer la structuration importante dès que les bénéficiaires auront atteint un niveau de production élevé. La structure basée sur les liens permanents entre CCS, AVE et bénéficiaires et il faut envisager une contractualisation entre éleveurs et organisations paysannes, soit entre CCS et organisations paysannes.

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER

GROUPE I				
NOM ET PRENOM	**ORGANISME/ INSTITUTION**	**FONCTION**	**SEXE**	**OBSERVATION**
PALUKU CPA	LUVUPEL	Bénéficiaire MUSIENENE	M	
Dr FRANCK IYEMANKEY	Territoire de Lubero	IPAPEL	M	RESSOURCE
Moise KITENGE	LUVUPEL	AVE KITSUKU	M	
Françoise	LUVUPEL	AVE LUKANGA	F	
PALUKU SAIDI	LUVUPEL	CCS MATABA	M	
KAVIRA MWIRA	LUVUPEL	Bénéficiaire BENI	F	
Dr Laurent KAHIRIGHANA	Z.S MUSIENENE	Point focal VIH/SIDA	M	
KIBWANA KASEREKA	SOCOAC	GERANT	M	RESSOURCE
GROUPE II				
NZIAVAKE Marie Claire	LUVUPEL	Bénéficiaire KASINGA	F	
Maire de ville	Mairie	Maire	M	
Ir BAKWANAMAHA	Territoire de Beni	IPAPEL	M	
Jeanne MBAMBU	LUVUPEL	Bénéficiaire BENI	F	
Dr KALEYIRE LUFUNGULA Germain	EAD	COORDONNATEUR	M	RESSOURCE
MAGHUTA	LUVUPEL	AVE MABASELE	M	
KAVIRA NYAMWAMBWA	LUVUPEL	CCS MANGINA	F	
PALUKU MBAFUMOJA	LUVUPEL	Bénéficiaire MANGINA	M	
Dr HANGI MULAYI	LUVUPEL	CVR MUSIENENE	M	RESSOURCE
GROUPE III				
LEOPOLD MUMBERE	VECO	VECO	M	
Dr KAHERENI	HGR MUSIENENE	Point focal VIH / SIDA	M	
KAKULE MUHASA	LUVUPEL	AVE/ KIPESE	M	
PALUKU MURORA	LUVUPEL	CCS	M	
PASCALINE CAROLI	LUVUPEL	Bénéficiaire KITSUKU	F	
KAMBALE EUGENE	LUVUPEL	Bénéficiaire BUNYUKA	M	
KASOKI Martine	LUVUPEL	AVE MANGINA	F	
Floribert KASEREKA	MECRE	MECRE / BENI	M	
YALALA KAVWARO	LUVUPEL	CCS NYABILI	M	
KASIVIKA Sabine	RESEAU WIMA	PRESIDENTE	F	RESSOURCE

8.11 Annexe 11 – Liste des personnes rencontrées

Nom et prénom des personnes rencontrées	Organisme/institution d'affiliation	Fonction	Date
Christian DOVONOU	LUVUPEL	Gestionnaire	03.10.2011
François TSONGO	LUVUPEL	Cogestionnaire	03.10.2011
SIKUL'YUVASAKA	MAIRIE	Maire de Ville	03.10.2011
Dr Robert KAWA	Inspection de l'Agriculture; Pêche et Elevage	Inspectur urbain	03.10.2011
Josiane FALLA	AGRI-SUD	Coordonnatrice	03.10.2011
Desiré MIHIGO	AGRI-SUD	Coordonnateur Adjoint	03.10.2011
	COOPEC-CODEFI	Gerant	04.10.2011
SAFARI	COOPEC-CODEFI	Charge de credit	04.10.2011
Ernest VALLS	VSF-ESPAGNE	Coordinateur regional	04.10.2011
	AAA	Charge de Mission	04.10.2011
Georges	AAA	Charge de l'agriculture et des activites sociales	04.10.2011
Ernest MBY ME NKUMBI	Lions club, District de Butembo	President	05.10.2011
Dr KAZI MUSUMBA	Lions club, District de Butembo	Membre et responsable de l`elevage	05.10.2011
YVAN	VECO		05.10.2011
THEO	VECO		05.10.2011
KAMBALE VYALIRENDI	LOFEPACO	Formateur, charge de suivi et evaluation des activites	05.10.2011
MAMY KAVIRA KYAKIMWA	LOFEPACO	Gerante de la ferme ecole	05.10.2011
KAMBALE KINGA	ZONE DE SANTE URBANO-RURALE DE MUSIENENE	Administrateur-gestionnaire	06.10.2011
Jeremie MUSIVIRWA	ZONE DE SANTE URBANO-RURALE DE MUSIENENE	Animateur VIH / SIDA	06.10.2011
Deogratias KAMAVU	APAV	Directeur	09.10.2011
Dr Justin KASAYI	APAV	Animateur	09.10.2011
Dr Robert KAWA	Inspection de l'Agriculture; Pêche et Elevage	Inspectur urbain/ Ville de Butembo	10.10.2011
Mme KASIVIKA KAHINDO Sabine	RESEAU WIMA	Presidente du C.A	10.10.2011
Dr KABUNGA	Inspection de l'Agriculture, Pêche et Elevage	Inspecteur / ville de Beni	11.10.2011
Paient KAMBERE	MECRE -BENI	Gerant	11.10.2011
Floribert KASEREKA	MECRE -BENI	President du CA	11.10.2011
Dr KALEYIRE LUFUNGULA	EAD	Coordonnateur	11.10.2011
IR BAKYANAMAHA	Inspection de l'Agriculture, Pêche et Elevage	Inspectur / Territoire de Beni	11.10.2011
	NPT	Coordonnateur	12.10.2011
KASEREKA KIBWANA	SOCOAC	Gerant	12.10.1011

Liste des chefs de ménage interviewés

BUTEMBO	Kasinga	Marie Claire NZIAVAKE
	Kasinga	Valère KAHINDO MUKWE
	Musienene	Melanie KINYUMBA
	Musienene	Paluku CPA
	Kipesé	Kambale SAHANI
	Kipesé	Imelda KATUNGU KAMATE
	Nyabili	Kahambu MUNDUWANDI
	Nyabili	Kavhugo MAKALA
	Luotu	Cecile KASAKI
	Luotu	Mutsuva MITAMO
	Kitsuku	Pascaline KAROLI
	Kitsuku	Kakolerya NYENZE
	Magheria	Kavugho KATSONGERI
	Magheria	Masika MANZEKELE
	Bunyuka	Eugene KAMBALE
	Vuhovi	Marie KAKE
	Vuhovi	Kavira NZOMIRE
BENI	Mataba	Kavugho MUKIRANIA
	Mataba	Paluku SALDI
	Bel Air	Kavira MWIRA
	Bel Air	Nziavake MWAKA
	Paida	Albert MUGAMBA
	Paida	Jeane MBAMBU
	Oicha	Kambere NZALAMINGI
	Oicha	Martin KITUNGO
	Mangina	Masika KITCHU
	Mangina	Kavira Suzana YALALA
	Mangina	Paluku MBAFUMOJA

8.12 Annexe 12 – Documents consultés

- LUVUPEL – Documentation complete
- PNUD, lettre du Coordonnateur Résident au Secrétaire Général, Janvier 20011
- PNUD, Profil Économique de la Province du Nord Kivu – 10 ans en prospective : 2000 – 2009, (2011)
- GRET – Etude sur la problèmatique foncière au Nord Kivu – Emilie Pèlerin, 2010
- Alliance AgriCongo - « Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes » Frans Van Hoof, 2011